BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario
Sala Piccola
Scansia B Palchetto 2
N.° d'ord. 5

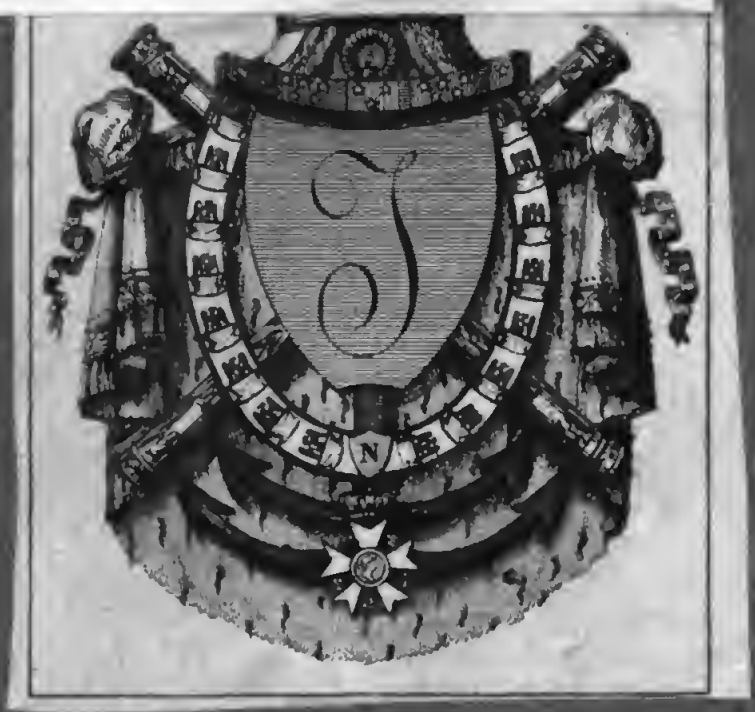

92.4.
3732

Palat X. 93

NOUVEAUX

MÉMOIRES

DU

MARECHAL DE BASSOMPIERRE.

54924°

NOUVEAUX MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE,

Recueillis par le président HÉNAULT, membre de l'Académie Française ; imprimés sur le manuscrit de cet Académicien, pour servir de suite aux Mémoires de Bassompierre, et de matériaux à l'histoire de France, sous Henri III, Henri IV et Louis XIII et à celle d'Espagne, sous Philippe II ;

Et publiés par l'Éditeur de l'Établissement des Français dans les Gaules, du Président Hénault.

A PARIS,

Chez LOCARD fils, Imprimeur-Libraire, Palais du Tribunat, passage du Perron, N.° 15.

An X (182.)

Digitized by Google

AVANT PROPOS.

DANS les deux derniers siècles, des hommes célèbres ont beaucoup écrit, et n'ont presque rien publié. A même par leur naissance et leurs liaisons de suivre le fil secret des événements les plus intéressants, des aventures les plus curieuses, d'en découvrir la source et d'en expliquer les résultats, ils se sont contentés de les recueillir pour eux-mêmes et pour un petit nombre d'amis; des ménagements envers les familles, surtout envers les puissances du jour, ont retenu dans leurs porte-feuilles le dépôt de leurs pensées, de leurs observations, de leurs travaux historiques.

Telle fut la réserve du Maréchal de Bassompierre, dont je publie aujourd'hui les nouveaux mémoires. Ce fut

l'homme de son temps qui montrait l'esprit le plus brillant et le plus vif ; on en juge par les réponses ingénieuses qu'il faisait de si bonne grâce en toute sorte d'occasions. Il connaissait tous les secrets de la cour, toutes les intrigues galantes, le motif de l'élévation d'un favori, la cause de sa chute ; quel homme pouvait mieux que lui les transmettre à la postérité ? Il paraît cependant qu'il avait mis un voile profond sur ce nouveau recueil historique, et vraisemblablement ce n'est qu'aux soins trop peu connus d'un écrivain aussi zélé que célèbre, que nous devons cette découverte ; encore ne l'avait-il conservée que pour lui seul.

Ces mémoires se sont trouvés dans les recueils faits par le président Hénault ; tout le monde sait que cet illustre académicien n'a publié que l'abrégé chronologique de l'histoire de France, et quelques pièces de théâtre ; mais presque tout

le monde ignore qu'il avait préparé des matériaux pour plusieurs volumes *in-folio*. Cet écrivain infatigable a passé soixante ans de sa vie à faire des recherches, des extraits, des remarques; il avait pour ce travail des facilités que peu de personnes peuvent se procurer, notamment d'excellents manuscrits en propre ou à sa disposition; en un mot, il réunissait la fortune, les talents et l'application la plus opiniâtre.

Quant à ces mémoires, on ne peut douter qu'ils ne soient sortis de la plume du Maréchal de Bassompierre; quelques passages suffisent pour s'en convaincre : « Les raisons qui ont » porté le roi d'Espagne, dit-il, *page* » 10 *et suiv.*, à procurer la tragique » et funeste fin de son fils unique, le » prince dom Carlos, ont été diverse- » ment décrites par différents auteurs, » les uns emportés de passion, les au- » tres aveuglés d'ignorance; je dirai » succinctement ce que j'en ai appris :

» *lorsque j'étais ambassadeur ex-*
» *traordinaire en Espagne* (1),
» d'une personne, qui, pour être de
» condition et de mérite, en avait pu
» savoir au vrai les particularités. »

« Henri IV, par une inspiration
» particulière, j'emprunte les expres-
» sions de l'auteur (2), n'avait pas
» seulement prévu sa mort long-temps
» avant qu'elle ne fût arrivée, mais
» même la force d'icelle, et le lieu où
» il devait être tué; bien qu'il reçût
» et écoutât les prédictions des devins
» et les pronostics des astrologues, il
» s'en moquait néanmoins, et faisait si
» peu d'état des présages que, comme le
» premier jour du mois de Mai, dont il
» mourut le dixième, il fut venu écou-
» ter sans être aperçu, ce que le duc

---

(1) Monsieur de Bassompierre fut envoyé en 1621 ambassadeur extraordinaire en Espagne, où il se trouva lors de la mort de Philippe II.

(2) Page 89.

» de Guise *et moi*, disions sur le » balcon qui est proche de la cham- » bre de la reine au Louvre, ayant » ouï que je m'affligeais comme d'un » sinistre présage, d'avoir vu tomber » vers la chambre de sa majesté sans » aucun effort, le mai que le matin » même on avait planté au milieu de » la cour; *il me dit : Je vous sais* » *bon gré, Bassompierre*, du soin » que vous avez de ma vie, etc. »

En 1612, un particulier alla faire une ouverture singulière au maréchal d'Ancre; il connaissait, disait-il (1), un moine qui avait un de ses amis assez habile pour faire qu'une femme aimât tel homme qu'il voudrait. « Mon » ami, lui répond le Marquis, je de- » viens vieux et ne me soucie point » de femmes; mais c'est le fait de mon- » sieur *de Bassompierre que voilà*, » qui est jeune, beau et galant; adres-

(1) Page 222.

» sez-vous à lui. » *Je lui répondis* : « Monsieur, ces qualités que vous me » donnez, m'empêchent d'employer » cet homme, espérant d'avoir les » bonnes grâces des dames, sans me » servir de charmes, ni d'enchante- » ments pour les acquérir. »

Enfin le même jour Bassompierre alla visiter madame Dupesche ; il trouva chez elle la princesse de Conti, et lui demanda pourquoi elle était sortie de si bonne heure? « Je te le » dirai, *Bassompierre*, répondit la » princesse, pourvu que tu me pro- » mettes de le tenir secret. »

J'ai cru devoir appuyer fortement sur les preuves de l'authenticité de ces nouveaux Mémoires ; elle ajoute à l'intérêt qu'ils inspirent par la confiance que mérite leur auteur et la vérité des particularités piquantes et variées, dont seul il pouvait donner connaissance.

Outre les avantages qui résultent de cette lecture pour l'amu-

sement et l'instruction, il en est un bien plus considérable, et dont j'espère qu'on me saura quelque gré ; ce sont les détails anecdotiques et confidentiels qu'on y trouve, et qui servent à compléter l'histoire de faits et d'événements majeurs sous des règnes très-mémorables ; tels sont, par exemple, ceux qui concernent les *rares et subtils* moyens qu'employèrent le comte de Soissons, le duc de Guise, et surtout celui de Nemours, pour évader de leurs prisons ; ceux qui regardent l'origine et les progrès des duels, les complices de l'assassinat d'Henri III, la mort de dom Carlos, etc. ; nul homme ne pouvait mieux que lui faire connaître ces particularités. Monsieur de Bassompierre fut, de l'aveu de tous les historiens, le courtisan qui eut le plus de part aux intrigues et aux galanteries de la cour.

Que dirai-je des réflexions sensées et profondes qui très-souvent assai-

sonnent les récits du Maréchal ? Elles sont d'autant plus remarquables qu'elles sortent naturellement du fond du sujet, et sont les fruits d'une expérience raisonnée.

On pardonnera sans doute à cet ouvrage quelques longueurs de phrases, quelques incorrections ; j'ai respecté le style de l'auteur aussi scrupuleusement que ses pensées ; il n'appartient point à un peintre de nos jours de retoucher les tableaux de Michel-Ange.

Du reste, je ne crois pas pouvoir mieux terminer cet avant-propos, que par la citation d'un passage qu'on trouve dans la préface des mémoires de ce même Maréchal, imprimés à Cologne en 1665, je le copie littéralement :

« Monsieur de Bassompierre avait » ces mémoires sans ordre, mais si » remplis de belles choses, qu'il avait » remarquées en ses ambassades, qu'il » serait à désirer qu'il les eût laissés en » l'état qu'ils étaient, et qu'ils sont en-

» core entre les mains d'un prélat, qui » est le fils qu'il eut de mademoiselle » d'Entragues.... L'on y trouve plusieurs » passages que la cour d'aujourd'hui » jugerait être barbares ; et plusieurs » autres qui ne sont pas français, et qui » font connaître que l'auteur ne l'était » pas. Celui qui vous fait présent de ce » livre ne les a pas voulu corriger, parce » que les petites fautes sont suffisam- » ment réparées par une infinité de » belles choses, dont le livre est » rempli. »

Ces nouveaux mémoires présentent quelques morceaux, qui se trouvent dans ceux qui ont paru du même auteur ; ils faisaient partie du recueil du président Hénault ; je les ai conservés comme une preuve nouvelle de l'authenticité de ceux que je publie.

TABLE

Des principales matières contenues dans cet Ouvrage.

Allègre; sa résolution de venger la mort de son père, refuse toute espèce d'accommodement avec Vitteaux, qui l'avait assassiné, le tue; récompense qu'il reçoit de la belle d'Estrées, *page* 162 et *suiv.*

Alençon (le duc d'), frère de Henri III, son artifice pour sortir de prison, son évasion de la cour, pour faire la guerre à son frère, 128.

Ancre (le maréchal d'); il donne lieu à perpétuer la faveur des duels, 87; particularités sur ce maréchal, 211 et *suiv.*; son discours au maréchal de Bassompierre, 217.

Auvergne (le comte d') préside le conseil de Guerre créé par la reine mère; mécontentement de la plupart des membres du conseil, qui se retirent, 294.

Bassompierre; sa visite au maréchal d'Ancre, 217. Sa réponse a une apostrophe de ce maréchal, 222 223; déclaration que lui fait la princesse de Conti, 224; son entremise auprès de la reine, au sujet de la cabale de monsieur le Prince, 249 et *suiv.* Avis important qu'il lui donne, 252; son entretien avec mon-

sieur de Guise, 252 et *suiv.*; avec la reine, 256 et *suiv.*; reconnaissance que la reine lui témoigne, 270; rend compte d'une dispute entre la reine et le maréchal d'Ancre, 275 et *suiv.*; question que lui fait la reine; réponse de ce maréchal, 279; son ouverture auprès du maréchal d'Ancre, au sujet de Magnat, 280 et *suiv.*; ses conseils à ce maréchal, 290.

Barbins, nom que Coigneux donne à ce favori, 196.

Biron; sa trahison, quelle en fut la cause; sa mort, 166 et 168; son arrestation à Fontainebleau, son supplice, 180.

Bouillon, les deux articles qu'il propose pour être ajoutés au traité de Loudun de l'an 1616, 187.

Bourgoin, prieur des jacobins, propose à la Châtre Villeroi et Dumaine, de faire assassiner Henri III, par Jacques Clément, un des moines de son couvent; ce que le hasard ajoute à ce projet odieux, et comment il fut exécuté, 133 et 139.

Brissac (le maréchal de) chef du conseil de guerre créé par la reine mère, 292; prend l'engagement de tuer le comte d'Auvergne, s'il se présente à ce conseil, 293.

Carlos (le prince dom) son portrait, 11 et 12; manière dont il périt, 22; faux bruit répandu au sujet de sa mort, 22 et 23; à quel motif elle fut généralement attribuée, 23 et 24; particularités inconnues sur sa fin tragique, 11 et *suiv.*

Chanvallon continue ses amours avec la reine de Navarre, *page* 1 et 2; grand prevôt envoyé pour

le prendre ; sa retraite 3 , son déguisement en femme, 9.

Charles IX, ses amours, 101 ; sa jalousie contre son frère et sa profonde hypocrisie, 104; il prend intérêt à l'Amiral Coligny, menace le duc de Guise qu'il soupçonne d'avoir contribué à l'attentat commis contre lui, quelques jours avant la Saint-Barthélemy ; se laisse prévenir contre lui par sa mère, et signe l'assassinat de cent mille Français, 110.

Cocouas et Lamasle ; ils eurent la tête tranchée ; ce que devinrent leurs têtes, 129.

Coligny (l'amiral de) ; le duc de Guise forme le projet de le tuer d'un coup de lance, en courant la bague ; il brave le maréchal de Tavannes son ennemi, 108 ; imprudence de l'amiral, après qu'il fut blessé, dans la reponse qu'il fit au roi, 110.

Deagen, premier commis de Barbins, trahit son maître, 302.

Duel ; son origine, ou plutôt le redoublement de cette frénésie sous Henri II, 81 ; comment on savait le prévenir ou le permettre avant son régne, 82 ; paroles de Henri II, qui ranimérent la fureur des duels, *Ibid.* ; libre cours qui leur fut donné sous Henri III, 84; fautes de Henri IV à cet égard, 85 ; édit de Henri IV, qui attache la peine d'une mort infamante aux duellistes, 86; faute du maréchal d'Ancre, qui donne lieu à la renaissance des duels, 87.

Elisabeth de France (madame), son portrait ; projet de la marier avec dom Carlos, 25.

Epernon

Epernon (le duc d'), première cause de la rupture entre ce duc et la maison de Lorraine, 119, 120.
Estrée, mère de Gabrielle, caractère et conduite de cette femme, 175.
Fosseuse, l'une des filles à la reine de Navarre, débauchée par Henri IV, 171.
Fuentes (le comte de), confident de Philippe II; mission dont il est chargé, 31 *et suiv.*
Geronimo de Cervelas, ouverture que lui fait le prince dom Carlos, 16 *et suiv.*; la reponse qu'il fait à ce prince, 17; fait avertir le roi du projet de dom Carlos, 18; déclare le tout au roi, est gardé fort étroitement, 20; est mis en liberté, reçoit une récompense, est envoyé en Sicile, et ne peut obtenir la permission de revenir en Espagne, 22; motif de ce refus, *Ibid.*
Guise (duc de), moyen qu'il employa pour s'évader du Château de Tours, 65 *et suiv.*; son projet d'assassiner l'amiral Coligny, qu'il soupçonnait d'avoir fait assassiner son père, 208.
Il veut assassiner Montgommery, selon la promesse qu'il en a faite à la reine Médicis III; pourquoi il devint suspect à Henri III, après son retour de Pologne, 111; assassinat de ce duc et du cardinal son frère à Blois, 139, 150.
Henri II, par quelle imprudence il rendit plus fréquens les duels en France, 82.
Henri III, sa passion pour sa sœur Marguerite de France, *page* 1; ce qu'il dit de la frivolité et de l'inconstance attachées au caractère des Français, 102; profonde hypocrisie du roi Charles IX son frère, 104.

Henri III, son assassinat, *voy.* Bourgouin, 133 jusqu'à 139; ses favoris, 150, 154.

Henri IV, penchant de ce prince pour les duels, 85; édit qui porte la peine de mort contre les duellistes, 86; prédictions que lui faisaient les astrologues et pressentiments qu'il eut lui-même de sa mort; 89 *et suiv.*

— Son amour pour les femmes, ses maîtresses; fautes que cette passion lui fit commettre, 170; il veut épouser Gabrielle d'Estrée, dont il avait eu plusieurs enfants, 173; suite de ses maîtresses, 174.

— Promesse qu'il avait faite au roi Henri III, au sujet du comte d'Auvergne, 199.

Henris (les trois rois), observation singulière sur leur mort; tous trois ont permis le duel, et tous trois ont péri, ou par le duel, ou par le fer, 88.

Laffin, il trahit Biron qu'il avait aigri contre Henri IV, et causa la perte de ce duc, 166 et 168.

Lebas, prétend faussement avoir contrefait des lettres de la marquise de Verneuil, trompe Henri IV, et sauve la marquise, 210.

Legas, favori d'Henri III; sa mort tragique, occasionée par la reine de Navarre et le duc d'Alençon, 159, 161.

Lignerolles, assassiné pour avoir parlé avec indiscrétion du massacre projeté pour la Saint-Barthélemy, 100.

Luines, connétable de France; origine singulière de cette maison, selon Bassompierre, et fortune plus singulière encore, 130, 133; il consomme la

perte du maréchal d'Ancre; moyens qu'il emploie, 301 *et suiv.*

Lus (le baron de), son portrait ; ses intrigues, son élévation, 225 *et suiv.*; sa mort, 238 ; regrets qu'elle cause à Carline, 239.

Magnat, son portrait ; détails sur ses intrigues, 276 *et suiv.* ; est condamné à être roué tout vif, 291.

Martyr (Pierre), manière dont il fait changer de religion à l'abbesse de Jouarre, et dont il abuse de sa confiance, 200 *et suiv.*

Médicis (Catherine), caractère de cette princesse ; moyens qu'elle employait pour conserver l'autorité, 168.

Montabène, comment cet homme, étant de peu d'importance, fut cependant cause de la fréquence des duels en France et de la multiplicité des lettres de grâce, pour cette espèce de coupables, 87.

Montgommery, il échappe au massacre de la Saint-Barthélemy ; la reine mère avait demandé sa mort au duc de Guise qui le poursuivit, 111.

Montmorenci (Anne de), connétable de France ; causes de sa faveur et de sa disgrâce, 92, 99.

Montmartre (nouveaux martyrs de), trouvés et relevés par ordre de l'abbesse, 129.

Narmoustier (madame de), aînée de Henri IV et du roi Charles, 171.

Navarre (la reine de), reçoit ordre du roi de sortir de la cour ; sa reponse au message, 4 *et suiv.* ; son départ, 9.

— (le roi de) sut bien profiter de la mau-

vaise intelligence entre le duc d'Epernon et la maison de Lorraine, 120.

Nemours (duc de), moyen rare, étrange et subtil, dont il usa pour s'échapper de la prison où les Lyonnais l'avaient mis, 75 *et suiv.*

Pas (Isabelle de la), détails sur les causes de sa mort, 24 *et suiv.*; sa fermeté dans ses derniers momens, 33; regrets causés par sa perte, 34.

Pénitent noir (un), avis important qu'il donne au marquis de Possa, 31.

Philippe II, roi d'Espagne, les ménagements qu'il garde à l'égard de son fils dom Carlos, 12; avis qu'il reçoit des principaux seigneurs d'Arragon, 14; on entretien avec son fils dom Carlos, 20; dernières paroles qu'il lui dit, 21.

Possa (le marquis de), son portrait, particularités sur les motifs de sa mort, 28 *et suiv.*

Reine mère (la), son entretien avec le roi son fils, 312; lui demande inutilement Barbins, 313; sa sortie de la cour, 315; sa paix avec le roi, 318.

Retz (le maréchal de), comment et pourquoi il contribua à la fortune et à l'avancement de Joyeuse et de Caumont, 11, 119.

Retz (le cardinal de), sa colère au sujet de la paix conclue entre le roi et la reine mère sans sa participation, 318.

Rochefoucault (le comte de la), banni de la cour, 242.

Rosny, son avancement, son économie, sa retraite, 58 *et suiv.*

Rusé, on lui promet une place de secrétaire d'état, que Catherine de Médicis lui refusa; paroles hardies qu'il adresse à cette reine, 104, 107.

Saint-Luc, favori de Henri III, lorsque celui-ci n'était encore que duc d'Anjou; il le quitta brouillé, quand ce prince partit pour être roi de Pologne; il sut trouver le moyen de rentrer en ses bonnes grâces, 120, 122; artifices qu'il employa pour dégoûter le roi de ses favoris, et se concilier exclusivement sa faveur, 123; ayant offensé la reine, il encourut la disgrâce du roi, et peut être le danger de perdre la vie; manière adroite et hardie dont il se tira de ce mauvais pas, 123, 128.

Saint-Mégrin, favori de Henri III; son assassinat occasioné par une toute autre cause que celle publiée dans le tems, 153, 158.

Saint-Paul, son avancement et sa ruine, 35 *et suiv.*; sa mort, 46; réflexion de monsieur Dumaine à ce sujet, *Ibid.*

Sancy, de la maison de Harlay, sa vie, son avancement et sa chûte, 57 *et suiv.*; ne peut faire sa cour à la belle Gabrielle, sa réponse effrontée à une question que lui fit Henri IV, 56, 57.

Soissons (le comte de), moyen subtil dont il usa pour s'évader du château de Nantes, 71 *et suiv.*

Tavannes (le maréchal de), ses paroles à son valet-de-chambre, quatre jours avant le massacre de la Saint-Barthélemy, concernant l'amiral de Coligny, 110 et 11.

Touchet (Marie); ses amours avec Charles IX, quels en furent le motif et les suites, 101.

Traité de Loudun conclu, ses suites, 195 *et suiv.*

Villequier, sa mission auprès de la reine de Navarre, 4 *et suiv.*

Villiers, domestique du cardinal de Retz; mission dont il est chargé, 316, *et suiv.*

Vitry, capitaine des gardes, chargé d'assassiner le maréchal d'Ancre, 304; il remplit sa mission, 306.

Vitteaux, se charge d'assassiner Legas, un des favoris de Henri III, 159, 162; il fut tué par d'Alègre, dont il avait assassiné le père, 162.

Zamet, mission importante dont il est chargé, 261 *et suiv.*

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

NOUVEAUX MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE roi Henri III avait une particulière inclination pour sa dernière sœur, madame Marguerite de France, lorsqu'il était seulement duc d'Anjou; mais s'étant aperçu, après la bataille de Moncontour, qu'elle se piquait d'amour de monsieur de Guise plus vivement qu'elle ne devait, il s'en fâcha, s'en plaignit au roi Charles son frère, lui conseilla pour divertir cette passion, de marier le duc de Guise avec la veuve du prince Porsian, et ensuite avec Chanvallon, jeune gentilhomme de très-grande beauté, qu'il fit à sa prière, premier écuyer, et lui donna beaucoup de bien.

Après que Monsieur eut fait la retraite de Flandre, que chacun sait en l'année 1582, Chanvallon s'en revint à Paris continuer ses amours avec la reine de Navarre si ouver-

tement, que chacun en était scandalisé, et plus encore quand ladite reine parut grosse; et au commencement du printemps de l'année 1583, le roi étant allé à Villers-coterets, ayant fait dessein d'aller à Notre-Dame de Liesse, et ensuite visiter la frontière de Champagne, il manda à sa sœur qu'elle le vînt accompagner en ce voyage, se persuadant qu'il la divertirait sans bruit ni scandale de cette folle passion; mais elle qui était près d'accoucher, s'en excusa sur un prétendu mal de rate qu'elle lui manda avoir, et continua avec beaucoup de scandale sa première vie dans Paris, au grand déplaisir du roi et de la reine sa mère; il lui manda qu'au moins elle vînt trouver le roi à Laon en une entrevue qu'il pensait faire avec son frère, mais ayant encore refusé, la reine et le roi en furent si fort offensés, qu'à leur retour à Paris, ils lui firent dire qu'ils n'avaient pas agréable qu'elle les vînt saluer; dont la reine de Navarre offensée s'échappa de dire beaucoup de choses contre eux, et entr'autres qu'elle ne se mêlait point des amours du roi son frère avec ses mignons, et qu'il ne se devrait non plus mêler des siennes avec ses galants, qui étaient bien plus légitimes et honnêtes.

Ces paroles et plusieurs autres que la colère lui fit proférer, ne tardèrent guère d'être rapportées mot-à-mot à la reine mère et au roi; il s'en fâcha de telle sorte, qu'il envoya à l'heure même le grand prévôt de Richelieu pour prendre Chanvallon qui, ayant eu avis de la colère du roi, s'était retiré en sûreté. Il fit ensuite prendre un valet-de-chambre de la reine de Navarre et un jeune musicien que Chanvallon lui avait donné, et les fit mettre à la bastiile; et la reine mère, qui jusqu'alors l'avait aucunement protégé, sut aussi qu'elle avait dit qu'elle s'étonnait bien fort de ce que la reine sa mère ajoutait foi aux faux bruits qui couraient, et que s'il fallait croire aux bruits de ville, personne n'y aurait plus de préjudice que la reine sa mère, de qui les Huguenots en avaient tenus de si sanglants contre son honneur avec le cardinal de Lorraine et autres; qu'au reste, elle ne savait de l'amour que ce qu'elle en avait appris auprès d'elle et dans son cabinet, où elle ne souffrait pas seulement les pratiques ouvertes de madame de Narmoutier avec ses divers galants, mais même les fomentait pour le bien de ses affaires et de ses intérêts particuliers; finalement que les femmes

de sa suite ne se gouvernaient pas plus mal que celles de la reine sa mère, et qu'elle serait bien marrie que ses filles d'honneur vécussent aussi scandaleusement que faisaient celles de la reine mère ; que pour elle, ne se mêlant point des actions des autres, elle serait bien aise que personne ne se mêlat des siennes, desquelles elle rendrait bon compte au roi de Navarre son mari, à qui seul il touchait.

Tous ces discours ayant été rapportés à la reine mère, l'outrèrent de telle façon contre sa fille, qu'elle l'abandonna à la colère du roi et à la vengeance de ses favoris. Les galants de madame de Narmoutier et les serviteurs des filles de la reine mère poussèrent à la roue ; et plus que tout cela, ses propres actions, qui certes étaient fort scandaleuses. Le roi devait partir le lendemain pour aller à Lyon, et ne la voulant point laisser à Paris, lui envoya le soir précédent Villeguier, gentilhomme de sa chambre, lui dire tant en son nom qu'en celui de la reine sa mère, que son infâme vie ne leur était plus supportable, de laquelle ils eussent bien pu la faire châtier ; mais qu'ayant un mari, ils lui en laissaient la vengeance, vers lequel ils lui commandaient de s'acheminer. Dès le lende-

main, la reine de Navarre écouta et reçut ce message avec beaucoup de constance et de résolution, répondit à Villeguier, qu'elle s'était bien imaginée que ses ennemis lui rendraient incessamment de mauvais offices vers leurs majestés ; mais qu'elle n'eût jamais pensé que sa mère et son frère eussent été susceptibles de croire aucune chose d'elle contre son honneur, qui était de si près conjoint au leur, parce qu'elle avait l'honneur de leur être ; que sa naissance et la bonne nourriture qu'elle avait eue de la reine sa mère, et la qualité de reine l'empêcheraient toujours de faire aucune action qui en fût indigne, comme elle ferait bien comprendre au roi son frère et à la reine sa mère, quand elle aurait l'honneur de leur parler, que son long séjour à Paris n'avait point été volontaire, mais forcé par le commandement du roi son mari, pour les affaires duquel elle y avait été appelée et retenue ; qu'elle ne désirait rien plus que de l'aller revoir, si elle ne lui était plus utile; ce qu'elle ferait aussitôt qu'elle aurait donné ordre à son équipage et recouvré de l'argent pour faire son voyage, ce qui ne pouvait être de trois ou quatre jours, au bout desquels elle assurait le roi et la reine sa mère,

qu'elle s'y acheminerait, et les suppliait très-humblement qu'elle pût prendre congé d'eux, tant pour justifier ses actions que ses ennemis avaient calomniées, que pour sa propre réputation qui serait noircie vers le monde et vers le roi son mari, si elle retournait le trouver sans les avoir vus et reçu leurs commandements; et qu'ils devaient considérer que la honte qu'elle recevrait, leur étant fille et sœur, rejaillirait sur leur propre visage. Finalement elle pria instamment Villegüier de lui moyenner ces deux grâces par toutes les persuasions dont il se pourrait imaginer vers leurs deux majestés; lequel s'en revint leur rendre compte de ce qui s'était passé avec la reine de Navarre, qui eut cependant divers avis des serviteurs qui lui restaient près du roi et de la reine mère, de leur forte indignation.

Elle sut en même temps que Chanvallon était cherché, et que l'on avait pris ce valet-de-chambre et ce joueur de luth que j'ai dit ci-dessus; on lui donna aussi avis que l'on prendrait prisonnière madame de Duras sa dame d'honneur, mademoiselle de Béthune sa principale confidente, et sa femme de chambre Barbe, fille de sa nourrice, et que plusieurs

autres de ses domestiques seraient arrêtés. Ce fut alors qu'elle s'abandonna aux larmes et au désespoir, qu'il y eut une terrible confusion en l'hôtel de Navarre, et que chacun songea à se sauver. Madame de Duras, Béthune, Barbe et deux valets soupçonnés, plièrent en même temps bagage, et se retirèrent dans l'hôtel de Nesle, chez madame de Nevers, qui les y cacha; d'autres se sauvèrent comme ils purent, et la reine de Navarre passa la nuit sans dormir, en grande agonie, toutefois aucunement consolée de ce qu'elle sut que Chanvallon s'était sauvé hors de Paris. Le lendemain matin Villeguier revint sur les huit heures, lui dire que le roi et la reine sa mère ne la voulaient voir, en sorte du monde, qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu pour les y persuader, jusqu'à leur dire qu'elle était résolue d'y venir se jeter à leurs pieds; mais qu'ils avaient répondu, que, si elle était si osée de le vouloir entreprendre, ils la feraient arrêter par les chemins et l'enverraient à la bastille; que tout ce qu'il avait pu faire, avait été de leur remontrer l'impossibilité d'un si prompt partement, et que le roi, qui devait partir ce jour-là pour son voyage de Lyon, l'avait

retardé pour lui donner de loisir à se préparer à partir, mais qu'il voulait en toutes façons, qu'elle s'en allât le lendemain matin, et qu'il la voulait savoir partie avant qu'il sortît de Paris; qu'il leur avait aussi fait savoir le peu d'argent qu'elle avait pour entreprendre son voyage: à quoi ils n'avaient fait aucune réflexion; mais qu'il lui apportait quatre mille écus de son argent particulier afin de lui subvenir, lui assurant qu'il était son son très-humble et très-obéissant serviteur.

La reine de Navarre le remercia, lui fit de grandes plaintes du mauvais traitement qu'elle recevait; lui dit que, hors lui, tous ceux qui approchaient le roi et la reine sa mère étaient ses ennemis. Elle le pria qu'il lui conservât son affection, et lui continuât ses bons offices, et de la venir accompagner le lendemain quand elle sortirait de Paris; ce qu'il promit de demander au roi, comme il fit: mais le roi ne l'agréa pas. Tout le reste de ce jour-là se passa en préparatifs pour le voyage et en adieux que plusieurs princesses, dames et hommes lui vinrent faire fort froidement néanmoins, et ayant prié les principaux princes et seigneurs, qui vinrent prendre congé d'elle, de la venir conduire le lende-

main en partant, aucun n'y osa venir, hors son neveu, l'évêque de Metz, jeune prince, qui lors était aux études en l'université, fils du duc de Lorraine qui fut depuis cardinal et évêque de Strasbourg. La nuit subséquente, elle moyenna de faire sortir de Paris madame de Duras et les autres cachées dans l'hôtel de Nevers; mais elles furent découvertes, et suivies par ceux que le roi envoya après, qui les attrapèrent à Chevreuse, ayant pris chemin pour venir rejoindre la reine vers Chartres, et furent arrêtées et menées en une abbaye nommée Ferrières, où elles furent étroitement gardées. Le roi y passa trois jours après, allant à Lyon, et les voulut voir et interroger sur la vie de la reine de Navarre sa sœur, puis les fit mettre en liberté.

La reine de Navarre partit le lendemain et vint dîner au Bourg de la reine, où le roi était encore sans la vouloir voir, ni en passant l'envoyer visiter; et ayant eu le soir avis qu'elle emmenait avec elle Chanvallon déguisé en femme, il en fut si outré, qu'il fit le soir même partir la compagnie du régiment des gardes qui faisait garde devant sa maison, et la fit marcher toute la nuit

pour se mettre en embuscade sur le chemin où devait passer la reine de Navarre, commandant à Valler, qui en était le capitaine, de visiter tous les carrosses et litières du train de sa sœur, même la sienne propre, pour y chercher Chanvallon : ce qu'il exécuta entre Saint-Clair et Palaiseau, où elle avait couché, avec beaucoup de violence et d'indiscrétion, faisant même démasquer la reine pour la mieux reconnaître. Il ne trouva point Chanvallon, car il s'était sauvé trois jours auparavant à Beaumont, maison du premier président de Paris, son cousin-germain ; mais il se saisit d'un duc écuyer de la reine, nommé Butti, qui avait autrefois été domestique dudit Chanvallon, et l'envoya dans la bastille, où il demeura près de trois mois avec quelques autres domestiques de la reine que l'on relâcha, après avoir été plusieurs fois interrogés.

Le roi de Navarre ayant su l'affront que sa femme avait reçu, et comme elle le venait trouver, bien empêché de ce qu'il en devait faire, dépêcha vers le roi pour recevoir sur ce ses commandements, qui lui manda qu'il reçût la sœur de son roi.

Les raisons qui ont porté le roi d'Es-

pagne Philippe II à procurer la tragique et funeste fin de son fils unique, le prince Dom Carlos, ont été diversement décrites par différents auteurs, les uns, emportés de passion, les autres aveuglés d'ignorance, et quasi tous donnant à la postérité pour chose certaine ce qu'ils en avaient incertainement entendu; je dirai succinctement ce que j'en ai appris, lorsque j'étais ambassadeur extraordinaire en Espagne, d'une personne qui, pour être de condition et de mérite, en avait pu savoir au vrai les particularités.

Le prince Dom Carlos était doué de plusieurs bonnes qualités dignes de le rendre recommandable, si elles n'eussent été entremêlées de beaucoup d'autres mauvaises conditions; sa personne n'était point désagréable, ni sa grâce aussi; il avait la mémoire excellente, s'expliquait très-bien, il ne manquait pas de savoir, ni de connaissance des bonnes lettres, et avait une grande vivacité; ses desseins étaient hauts et relevés, et son ambition démesurée; mais il était violent, colère et vindicatif, peu religieux, et enclin à tout mal; de sorte que ses beaux dons de nature étaient étouffés par les vices qui les surmontaient; ce que le roi Dom

Philippe II son père ayant sagement remarqué, il le tint dès son enfance extrêmement soumis, l'éloigna de sa cour, sous prétexte de ses études, et mit près de sa personne des gens sages et vertueux; mais voyant qu'avec l'âge, ses mauvaises habitudes croissaient, il ne le voulut jamais faire jurer Prince des Asturies, selon la coutume d'Espagne. Il ne lui donna aucune part aux affaires, lui refusa ensuite la commission d'aller châtier et dompter les Moresques rebelles, qu'il avait ardemment recherchés; en laissa la charge à Dom Jouan d'Autriche son frère bâtard, et lui donna plusieurs autres mortifications, tâchant de vaincre par là son mauvais naturel; mais elles ne servirent qu'à l'animer davantage: car il se déclara lors mortel ennemi du prince Tuigomes de Silva, principal favori du roi, l'accusant d'être cause des mauvais traitements qu'il en recevait; il fit ouvertement l'amoureux de la reine dona Isabelle sa belle-mère, pour faire dépit à son père; il faisait de fréquents affronts à Dom Jouan d'Autriche, lequel avec grande adresse les négligeait, ou souffrait pour ne se compromettre aveo lui. Il

gourmandait et outrageait les seigneurs et grands d'Espagne, de telle sorte, qu'il menaça un jour en grande compagnie Cauvrante de Castille, homme gentil et de grand cœur, mais de petite taille, de le faire jeter par les fenêtres : qui lui fit cette réponse, qui fut tant estimée : *No lo intente vuestra alteza, por que aunque soy chico haria mui gran ruido mi caida.* Il médisait ouvertement du roi son père, disant qu'il ne méritait pas d'être fils de ce grand empereur Charles-Quint ; qu'il n'était propre qu'à bâtir des monastères, et non à régir et gouverner la monarchie Espagnole, et donnait pension à cent ou six vingts Valentenés, qui sont les braves de Madrid, pour s'en aider à ses désordres et violences.

Toutes ces susdites actions le firent blâmer et mépriser par le roi son père, mais les trois suivantes le lui firent craindre et appréhender. La première fut que le roi ayant fait quelque séjour à l'Escurial, en devait partir, pour revenir à Madrid, fort peu accompagné selon sa coutume ; le soir auparavant son arrivée, le prince Dom Carlos envoya dire à Dom Jouan d'Autriche, qu'il le vînt trouver le lendemain matin

avec le plus de ses amis et serviteurs qu'il pourrait, pour l'accompagner à aller au-devant du roi, jusques à la forêt, où il devait venir dîner ; il en manda de même à quelques autres seigneurs, et commanda à ses domestiques de se tenir prêts. Dom Jouan le vint trouver le soir même, et lui demanda pourquoi il assemblait cette grande compagnie, à qui il répondit : *Por poner nido a esa gallina de my padre.* Dom Jouan lui dit qu'il se trouverait prêt pour le lendemain : comme il fit ; mais craignant que cet homme violent et furieux ne fît quelque désordre, il envoya la nuit même en donner avis au roi, qui, feignant de s'être trouvé mal, dilaya son retour à Madrid ; et le prince en étant sorti en grande compagnie, s'en revint tout court sur la nouvelle de ce retardement. Le roi se fâcha outre mesure de cette action, et défendit au prince de plus venir au-devant de lui, quand il reviendrait à Madrid.

Ensuite de cela le roi reçut divers avis des principaux seigneurs d'Arragon, que le prince son fils faisait des brigues et menées en ce royaume-là, et qu'il les avait fait sonder et tenter, si, se retirant en Arragon, il y

serait reçu par eux et reconnu pour leur roi.

Mais la plus importante affaire fut qu'au commencement des troubles des Pays-Bas, les Flamands ayant envoyé le seigneur de Montigni et quelques autres députés vers le roi d'Espagne, pour impétrer de lui avec la conservation de leurs privilèges, la liberté de conscience, et la suppression de l'inquisition; le prince Dom Carlos les fit venir secrètement à lui, traita avec eux d'être reçu et reconnu en Flandre, et même leur donna espérance d'embrasser la nouvelle religion, à ce que confessèrent, à la question lesdits députés qui furent découverts, l'allant trouver de nuit et mis en étroite prison, où ils furent puis après étranglés.

Ces diverses extravagances et mauvais déportements obligèrent le roi d'éloigner d'auprès de la personne du prince son fils, quelques-uns de ses domestiques, de bannir de Madrid tous ses bravés qui étaient ses pensionnaires, et de le faire avertir par des personnes ecclésiastiques que sa majesté qui jusqu'alors l'avait traité en père, le châtierait à l'avenir comme son roi, s'il ne changeait sa vie passée en une meilleure et plus réglée.

Le prince Dom Carlos, qui, hors de ses boutades, ne manquait pas d'esprit, connut le péril où il était, et pour le divertir, s'embarqua dans une sainte dévotion; se retirant de sa débauche, il parut rarement en public, et mena une vie assez solitaire, l'espace de plus d'un an, cachant dans son cœur son courroux et sa vengeance qui enfin éclata de cette sorte.

Un jour que le prince Dom Carlos était seul dans son cabinet, y entra Dom Geronimo de Cervelas, gentilhomme de sa chambre, qui lui était une espèce de favori, auquel il dit : *A buena hora venis*, Dom Geronimo, *pues quiero emplaros en negotio muy importante, seguro de vuestra lealtad.* Lors Dom Geronimo lui ayant fait de grandes protestations d'une parfaite fidélité à son service, il poursuivit, lui disant qu'il ne pouvait plus long-temps souffrir tant d'indignités et mauvais traitements qu'il recevait tous les jours, ni voir périr devant ses yeux par lâcheté du roi son père, la monarchie Espagnole qu'avec tant de travaux et de périls l'empereur Charles son aïeul avait élevée; qu'il était résolu d'en prendre le gouvernement en main, se connaissant

naissant seul capable de la dignement régir et exalter jusqu'à son période ; qu'à cet effet le roi son père devant revenir du Pardo à Madrid la nuit prochaine pour éviter la chaleur, il faisait dessein de l'aller attendre au Sotto, qui est un bois à mi-chemin, ne menant avec lui que ledit Dom Geronimo, bien montés, et chacun deux bons pistolets à la selle de leur cheval, et que le roi son père revenant mal accompagné selon sa coutume, ils auraient grande facilité de le tuer ; et puis se jetant dans le bois, faire perdre connaissance d'eux, qui, après par d'autres chemins s'en reviendraient à Madrid. Dom Geronimo écouta avec horreur cette parricide proposition, fit ce qu'il put pour l'en détourner, lui remontrant l'énormité du fait, l'abomination où il serait dans le monde, le remords éternel qu'il aurait en son âme, et le châtiment infaillible qu'il en recevrait de la justice divine ; mais toutes ces raisons ne firent aucun effet sur le cœur du prince, qui lui répondit qu'il ne lui demandait point conseil, mais assistance, et que puisqu'il lui avait confié son secret et choisi pour lui assister, s'il ne s'y voulait résoudre, il le tuerait sur-le-champ, de peur qu'il ne le révélât.

Alors Dom Geronimo lui dit que ce n'était pas pour refuser de le servir en cette action, comme il lui en avait parlé, mais pour lui en faire considérer l'importance et la suite, et qu'il était résolu de le suivre, ne lui demandant autre temps que celui qu'il lui faudrait pour s'aller apprêter; le prince lui repartit qu'il avait donné ordre aux chevaux et aux pistolets, et qu'il ne souffrirait point qu'il sortît de sa chambre. Dom Geronimo lui répliqua, qu'au moins lui permettrait-il d'envoyer querir un de ses valets, pour lui apporter des bottes; ce que le prince, sans y penser, lui accorda, mais il voulut qu'il se bottât devant lui. Lors Dom Geromino eut loisir de dire à son valet, sans que le prince s'en aperçut, qu'il allât au Pardo en toute diligence avertir le roi, de sa part, qu'il se gardât bien de partir dudit Pardo cette nuit-là; ce que son valet fit à l'instant, et le roi qui connaissait Dom Geromino de Cervelas pour gentilhomme sage, avisé et homme de bien, considéra qu'il ne lui eût pas voulu donner cet avis sans sujet, que ce devrait être quelque nouvelle extravagance de son fils, s'enquit du valet pourquoi son maître ne lui avait point

écrit, qui lui dit qu'il n'avait eu autre loisir que celui de lui parler en peu de mots, comme il se bottait même dans la chambre du prince, et en sa présence.

Le roi ne douta plus de l'avis ni de l'entreprise de son fils, devant lequel Dom Geronimo ne se fût pas botté ni même dans sa chambre, sans un grand dessein; il dit lors haut qu'il était résolu de demeurer encore le jour suivant au Pardo, et commanda à ses officiers d'aller à Madrid, querir les provisions ordinaires pour le lendemain; ce qu'ils firent et passèrent au Sotto où était le prince qui, s'étant enquis si le roi venait bientôt, il lui fut dit qu'il ne bougeait le jour d'après du Pardo, et qu'ils allaient querir les provisions nécessaires, ce qui fit qu'il s'en retourna sur ses pas; et le roi, sur les deux heures du matin, partit et arriva au jour à Madrid: il envoya à l'heure même chercher Dom Geronimo de Cervelas, lui demanda pourquoi il lui avait fait donner cet avis. Dom Geronimo lui déguisa l'affaire au mieux qu'il put, afin de couvrir l'attentat du prince; mais enfin le roi lui ayant dit qu'il fallait parler franchement, et véritablement s'il ne voulait que les tourments de la gêne

l'y forçassent, il déclara les desseins du prince et ce qu'il lui avait communiqué avec toute la retenue et modestie qui lui fut possible, disant que c'étaient de ses boutades et de ses discours inconsidérés, qu'il n'eut pas pour cela voulu mettre en effet. Après cet interrogat, le roi fit étroitement garder Dom Geronimo, et ayant pris deux valets-de-chambre et cinq gentilshommes avec lui, il entra dans la chambre du prince, qu'il trouva s'habillant, auquel il dit : *Tan temprano*, Dom Carlos. Le prince s'étonna de la venue inopinée de son père, et plus encore de la suite qu'il avait amenée; alors le roi s'assit, et lui dit « : Dom Carlos, j'ai souffert vos jeunesses, vos folies et vos extravagances, mais je ne puis souffrir vos méchancetés et votre parricide; je vous laisse ces gentilshommes pour vous garder et ces deux domestiques pour vous servir en attendant que je les aie avérées et éclaircies. »

Puis s'adressant aux serviteurs du prince, il leur dit : « Vous autres, vous pouvez vous retirer en attendant mes ordres. Puis il sortit et envoya querir l'Inquisidor mayor, le président de Castille, et le marquis de Loveles du conseil d'Etat, auxquels il or-

donna d'examiner le prince, comme aussi Dom Geronimo de Cervelas, leur défendant néanmoins de ne montrer au prince sa déposition, ni de ne les confronter à lui. Ces commissaires virent huit ou dix jours le prince, qui se défendit très-mal, tantôt les injuriant et menaçant, tantôt avouant plus de choses qu'ils ne lui en demandaient, et toujours parlant mal du roi son père : il ne fut que dix jours prisonnier, au bout desquels le roi entra un matin en sa chambre, venant seul avec son passe-partout, fit retirer les gardes et serviteurs en un coin, et s'étant assis au chevet du lit du prince, qui était couché, lui parla près d'une heure, le prince haussant sa voix de fois à autre, et le roi le remettant ; puis le roi en sortit par la porte opposée à celle par où il était entré, et comme le prince continua de parler avec véhémence, le roi se retournant en sortant lui dit : « *Callad, Dom Carlos, Callad.* » Ce furent les dernières paroles qu'il lui dit, ne l'ayant jamais appelé son fils depuis qu'il le fit arrêter.

En même temps que le roi sortait, entrèrent deux hommes d'église qui vinrent parler de Dieu au prince près de deux

heures ; lequel se mit en une terrible furie, puis l'ayant remis quelque peu, et reconnu qu'il était en assez bon état, ils se retirèrent, et en même temps se présentèrent deux esclaves qui l'étranglèrent, ces deux prêtres lui ayant incessamment *diga* Jésus, bien que les esclaves lui en ôtassent le moyen, lesquels esclaves on n'a jamais vu depuis, ni ouï parler d'eux. Dom Geronimo de Cervelas fut en même temps mis en liberté, eut du roi une commanderie de six mille ducats de rente avec les fruits de deux années, et quelques autres biens ; puis sans le laisser parler à personne à Madrid, il fut envoyé en Sicile, où il trouva un ordre du roi de lui donner six mille écus d'entretenement par an ; et comme au bout de trois années, il eut fait demander au roi permission de revenir en Espagne, il la refusa, disant qu'il méritait doublement un bannissement éternel, d'avoir été complice de la mort du roi, bien qu'il en eût bien usé, et d'avoir servi de témoin en la mort du prince.

Ce même jour sur le midi, un bruit sourd courut par Madrid, qu'il était arrivé un grand parossisme au prince Dom Car-

los, puis sur le soir on dit qu'il était mort d'une apoplexie; on lui fit des funérailles selon sa qualité, chacun en prit le deuil, et tous les grands et les principaux du conseil en vinrent faire au roi l'acte de condoléance, hormis les Ducs de l'Infantado et de Nayara, avec l'Amirante de Castille, qui vinrent ensemble trouver le roi; et au lieu de se condouloir avec lui de sa récente perte, lui dirent par la bouche du Duc de l'Infantado, ces paroles : *Gratias a dios señor, que el principe su hijono aya sido jurado principe de las Asturias por que si lo vivera sido de esta manera no pasara su fin este.*

Cette fin tragique du prince Dom Carlos, fils unique du roi d'Espagne, héritier universel de tous ses états, et héritier présomptif du royaume de Portugal, et des Indes orientales, donna matière de parler à bien des gens; les uns blâmant et détestant la cruauté de ce père, qui sur des simples soupçons avait fait mettre les mains violentes sur son propre fils; d'autres accusant de ce forfait son naturel timide et craintif, et que la peur l'avait induit à le commettre; aucuns ont dit que la seule jalousie qu'il conçut de son fils et de la reine sa femme,

le portèrent à cette extrémité ; mais dans les Espagnes où les humeurs et actions du prince Carlos étaient plus communes, on jugea que le roi avait eu un soin particulier de l'avenir, que l'amour qu'il portait à la chrétienté, et son affection vers ses sujets, prévalurent sur l'amitié paternelle, et qu'il considéra que l'Europe eût été grandement tourmentée et ses états entièrement ruinés, si, après sa mort, ils eussent été régis et gouvernés par un prince d'un si pervers et méchant naturel.

Entre plusieurs particularités dont j'ai autrefois tâché de me faire instruire par ce secrétaire d'état du feu roi catholique Philippe II, lequel sa disgrâce ou sa mauvaise conduite, ou toutes les deux ensemble exilèrent premièrement d'Espagne, et firent ensuite venir mourir réfugié en France, j'ai eu un soin très-particulier d'apprendre de lui la vérité de la mort de la reine Isabelle de la Pas, troisième femme dudit roi, et des choses qui l'ont précédée ou causée ; lesquelles ayant trouvées presque conformes à ce qui m'en a été dit depuis par des personnes intelligentes et de condition, je ne feindrai point de les décrire comme le plus certain et véritable

narré de tous ceux qui ont divulgué sur ce sujet.

Après que la perte de la bataille de Saint-Quentin eut été aucunement réparée par les exploits des armes du roi, commandées par le duc de Guise qui prit Calais, Trouville et presque le reste du duché de Luxembourg, les rois très-chrétien et catholique ennuyés et lassés des sanglantes et infructueuses guerres, qu'avec la ruine et désolation de leurs états ils avaient eues si longuement l'un contre l'autre, en suspendirent en quelque sorte le cours, pour entrer en celui de la négociation, en laquelle, parmi les différents moyens qui furent proposés de part et d'autre pour jeter les fondements d'une ferme et perdurable paix entre ces deux couronnes, on jugea celui des alliances très-propre à cet effet. Il se rencontrait lors heureusement pour le faciliter que le roi Henry II avait une sœur déjà avancée sur l'âge, que l'on pouvait marier au duc Philibert Emanuel de Savoie, et par cette alliance colorer la restitution des états de ce duc, usurpés depuis trente ans par les Français. Ce même roi avait aussi sa fille aînée, madame Elisabeth de France, jeune princesse, d'excellent esprit, et de singulière

beauté, de qui le mariage avec Dom Carlos, prince des Asturies, fils unique du roi catholique, était fort convenable, de sorte que les propositions que l'on en fit furent reçues et agréées de l'un et de l'autre côté, et sur ce fondement on poursuivit le traité de paix, pendant lequel la peinture de madame Elisabeth fut envoyée en Espagne, qui fut trouvée très-belle, non seulement aux yeux du prince son futur époux, mais à ceux du roi son père.

Encore il n'était pour lors rien de plus public en Espagne que le mariage du prince et de cette princesse, et même plusieurs des grands lui en firent l'acte de conjouissance, quand le roi Philippe son père, un des plus avisés politiques qui ait jamais régné, ayant toujours fait un sinistre jugement de l'esprit et des mœurs du prince Dom Carlos, et depuis peu, plusieurs de ces actions assez violentes et déréglées lui en ayant confirmé la créance, après avoir fait une profonde ratiocination sur l'importance de ce mariage, se résolut de le rompre, ne jugeant pas à propos de fortifier les extravagants desseins de son fils par cette puissante alliance avec la France; et comme en ce même temps

il fut devenu veuf de sa seconde femme, la reine Marie d'Angleterre, afin de ne retarder par la rupture de ce proposé mariage le traité de paix qui était déjà fort avancé, sur ce fondement, il s'offrit lui-même pour mari de madame Elisabeth, à la place de son fils, ce qui fut accordé, et la paix conclue avec cette condition. Plusieurs crurent lors, et peut-être avec juste raison, que ce n'était pas tant la maxime d'état que sa propre passion qui le portait à ce mariage, et qu'il avait mieux aimé pour lui que pour son fils cette belle princesse, laquelle ne fut pas fort satisfaite de ce change, et eut volontiers préféré la future succession assurée de tous ces royaumes avec ce jeune prince sortable à son âge, que la présente condition de reine avec un époux plus respectable en la qualité de beau-père, qu'aimable en celle de mari. Elle modéra néanmoins, et cacha son juste déplaisir de telle sorte qu'elle n'en donna jamais aucune extérieure apparence.

Le prince n'en fit pas de même ; car il se plaignit ouvertement avec beaucoup de véhémence du tort que lui avait fait le roi son père, en cette action ; et pour s'en venger, il ajouta à plusieurs autres excès qu'il fit

alors, celui de faire visiblement le galant de sa belle-mère, dès qu'elle fut arrivée en Espagne. Mais la reine eut une telle aversion à l'humeur et à la personne de Dom Carlos, dès qu'elle l'eut connu, qu'elle en ôta de l'esprit du roi son mari tout sujet de martel et de jalousie, bien que son naturel y fut fort porté, et vécurent ensemble en une parfaite union et amitié les huit premières années de leur mariage ; mais en la neuvième et dernière, un bien petit soupçon engendra dans l'esprit du roi une fort grande jalousie, et cette jalousie le porta ensuite à un très-grand excès.

Il y avait en la cour d'Espagne un jeune seigneur, nommé le marquis de Possa, fort bien fait, galant, de bonne grâce et adroit aux exercices, qui au reste n'avait pas faute d'esprit, lequel servait avec beaucoup de soin et d'apparat une des dames du palais, qui s'était en même temps insinuée fort avant dans les bonnes grâces et dans la confidence de la reine. Sa majesté avait lors pour *camarera major* dona Catherina de Velasco, tante du connétable de Castille, femme adroite et habile qui dépendait absolument du roi, laquelle reconnaissant son esprit soupçonneux

et jaloux, lui donnait de temps en temps pour s'accréditer vers lui des avis des actions de la reine. Elle lui fit faire lors réflexion sur les aimables qualités du marquis de Possa, sur son amour apparent avec la dame du palais, et sur la nouvelle affection de la reine sa femme vers cette dame.

A quoi elle ajouta qu'elle appréhendait fort que le marquis de Possa ne tirât plus haut qu'il ne visait, que cette dame ne servît de couverture à une plus relevée passion, et que même elle n'en fût la confidente. Ces paroles achevèrent de former dans le cœur du roi, et d'y enraciner bien avant la jalousie, que trois jours auparavant avaient causée les excessives louanges, que la reine, sans y penser, en entretenant le roi, avait données aux rares qualités et au mérite du marquis de Possa; de sorte que cet esprit gâté et envenimé ne songea plus qu'aux moyens de découvrir davantage de preuves, et ensuite de s'en venger, il n'en donna néanmoins aucune connaissance à la reine durant quatre mois qu'il fut en cette humeur, hormis qu'un jour, en se retirant de voir le jeu de Cannas qui s'était fait en la place de Madrid, le roi lui ayant demandé : *Guier la*

parecia mejor ginete. Elle ayant répondu, qu'à son avis, c'était le marquis de Possa, il lui repartit : *Si pero pica muy alto*, qui est le vice de ceux qui vont à la genette.

Or, comme c'est la coutume d'Espagne que les galants qui sont amoureux des dames du palais ne feignent point de leur écrire lettres de leur passion, ni les dames de recevoir leurs lettres, il advint un jour que la reine, et cette dame que le marquis de Possa servait, lisaient ensemble une lettre dans sa galerie, lorsque le roi y entra inopinément. Comme il était sévère, craint et redouté non-seulement des dames, mais de la reine même, elle cacha aussitôt cette lettre dans la manche de sa robe. Le roi s'étant approché d'elle, y mit la main, et la prit lui demandant d'où venait cette lettre; elle lui répondit que le marquis de Possa l'avait écrite à sa maîtresse. Il la lut aussitôt, et ayant vu, ou bien sa jalousie lui ayant persuadé que les termes en étaient plus humbles et soumis qu'il ne convenait d'user vers les dames du palais, il ne fut plus en doute qu'elle n'eût été envoyée à la reine sa femme par le marquis, qu'en même temps il résolut de perdre, et sans découvrir à deux de ses plus

confidents serviteurs, savoir, au prince Dom Vuigomes de Sylva, son sommellier de lors, et au comte de Fuentes, gentilhomme de sa chambre, donnant à celui-ci la charge de l'exécution, et à Dom Vuigomes, celle d'en inventer la forme, qui se fit ainsi :

Un pénitent noir chercha de rencontrer le marquis de Possa, et l'ayant trouvé en la calle mayor de Madrid, il le tira à part, et lui dit qu'il ne devait plus faire aucun état de sa personne qui était dévouée à la mort, et que l'on ne lui donnait pas plus de temps à pourvoir à sa conscience, que le peu de jours qu'il fallait pour la mettre en bon état ; ce marquis lui répondit qu'il se sentait obligé à ceux qui voulant perdre son corps, avaient ce soin de son âme, et à lui du bon avis qu'il lui donnait, duquel il saurait bien faire son profit ; et au même instant s'en retourna en son logis, fit son testament, distribua largement ce qu'il avait à ses amis et serviteurs. Celui-ci prit le grand deuil, quitta son épée pour se saisir d'un chapelet, et avec un seul page qu'il retint à sa suite, s'en alla par les églises donnant aumônes aux pauvres, se confessa, se communia et se mit en état de bien mourir sans vouloir écouter les avis de ses parents

et amis, qui lui conseillaient, même l'exhortaient et pressaient de se retirer en Portugal, plusieurs lui offrant de l'assister et de lui donner main-forte pour sa retraite. Il se passa plus de quinze jours entre l'avis du pénitent et la mort du marquis, ce qui fit croire que l'avertissement était faux, et qu'il avait pris l'alarme trop chaude, quand un soir, comme il sortait de la maison d'une sienne tante, pour se retirer en la sienne, qui en était assez proche, un pauvre lui vint demander l'aumône, à qui il la donna, et en même temps qu'il faisait cet acte de charité, ce pauvre qui était un homme du comte de Fuentes ainsi déguisé, lui donna un coup de pistolet dans le corps, en même temps que deux autres hommes, bien qu'il eût expiré de ce seul coup, lui en portèrent encore plusieurs d'épée et de poignards, puis se vinrent rejoindre au comte de Fuentes qui les attendait au coin de la rue.

Le bruit de cette mort en cette forme, causa de l'étonnement à Madrid, qui fut bien plus grand quatre jours après, quand la reine mourut subitement, étant au quatrième mois de sa grossesse, et ce, après avoir pris cinq heures auparavant un julep, que les médecins

cins lui apportèrent le matin ; lui disant, qu'il fallait à mi-terme qu'elle fût légèrement purgée ; elle qui n'était prévenue, refusa longuement de prendre cette médecine, alléguant qu'il était dangereux de se purger étant grosse, et que cela serait suffisant de la faire accoucher avant le temps. Mais comme elle persistait en cette opinâtreté, le roi entra dans la chambre, qui lui dit d'obéir aux médecins, que cela lui serait agréable. Lors sans replique, elle avala le breuvage, et environ une heure après, son confesseur et un religieux de sainte vie et de grande réputation, demandèrent à lui parler pour chose de grande importance.

Elle les fit entrer, et son confesseur ayant dit, sur une révélation que ce saint religieux avait eue, que sa majesté était fort prochaine de sa mort, il n'avait pas voulu tarder plus long-temps de l'en avertir ; lui menant quant à lui le même religieux pour lui confirmer la chose, afin qu'elle songeât à elle plutôt que plus tard, la reine, sans se changer, ni altérer, leur dit, qu'entre les grâces qu'elle avait reçues de la bonté divine, elle estimait la plus grande, celle qui lui arrivait maintenant de l'avertissement de

sa fin prochaine, dont elle se tenait très-assurée, puisqu'un tel personnage la lui annonçait, lequel elle priait qu'en compagnie de son confesseur, ils la voulussent à l'heure même disposer et mettre en état de passer à une meilleure vie; ce qu'ils firent en l'espace de deux heures qu'ils furent avec elle; après quoi la reine les fit retirer en sa galerie, parce que sa médecine la pressait.

Une heure après, on les vint rappeler en diligence sur un évanouissement accompagné de fréquentes convulsions qui étaient survenues à la reine, lesquelles lui continuèrent presque deux heures sans une parole, ni connaissance aucune, au bout desquelles elle rendit l'âme à son créateur. Le roi fit de très-grandes démonstrations d'un violent déplaisir de sa mort, et elle fut généralement regrettée et pleurée en Espagne, estimée une très-bonne et vertueuse princesse, étant tenu pour constant et avéré ou qu'elle n'avait jamais eu aucune intelligence pour elle avec le marquis de Possa, ou que si elle en avait eu, elle n'était pas passée plus avant que l'estime et l'inclination.

Au reste, Antoine Peresius dit avoir su d'un père prieur des dominicains de Ma-

drid qui assista à la mort d'un bon et pieux religieux du même ordre, qui était confesseur du roi, lorsque cette reine mourut, duquel les dernières paroles furent qu'il était obligé en conscience, sortant de cette vie, de rendre ce témoignage pour le roi contre l'opinion publique, qu'il ne demandait aucune grâce, ni remission à dieu, devant lequel il devait dans peu d'heures aller rendre compte de sa vie passée et de ses péchés, si le roi Dom Philippes d'Espagne avait directement ou indirectement hâté ou avancé la destinée de la reine dona Isabelle de la Pas sa femme.

L'avancement et la ruine du sieur de Saint-Paul, lieutenant du roi pour la Ligue en Champagne, seront par moi décrites sans passion ni intérêt, comme je l'ai appris de personnes éloignées de l'un et de l'autre, et dignes de foi.

Le père de Saint-Paul était un gentilhomme, mais fort simple et de peu de moyens, qui donna ce fils page à monsieur de Beauvais Nangis, lequel, après l'avoir nourri quelque temps en cette qualité, lui fit porter l'arquebuse au régiment des gardes, dont il était mestre-de-camp. Ce jeune homme était d'une fort jolie taille; il avait la grâce bonne, et était assez adroit; au reste, d'un excellent courage, d'une

ambition démesurée, haut à la main ; et d'un vif et prompt écrit, avec lesquelles qualités, il ne demeura guère aux gardes sans obtenir par son industrie et la bonne opinion que l'on avait de lui, une enseigne au régiment de Champagne, où il se signala en toutes les occasions d'honneur qui se présentèrent, monta à la lieutenance ; et ensuite, son capitaine étant mort, il eut la compagnie en chef. Monsieur le duc de Guise Henri de Lorraine affectionnait sur tous les autres régiments celui de Champagne qui portait le nom de son gouvernement, et avait soin d'y acquérir des créatures, et particulièrement Saint-Paul qui était un éveillé qui ne refusait aucune commission que l'on lui offrît, et qui demandait tous emplois ; et Saint-Paul, de son côté, se jeta entièrement dans le service de monsieur de Guise, de telle sorte qu'en la guerre de la Ligue de 1585, Saint-Paul quitta le service du roi, et sa compagnie vint au service de monsieur de Guise, ayant débauché les meilleurs soldats du régiment de Champagne, desquels il en fit un très-bon pour monsieur de Guise ; et comme cette guerre de la Ligue qui ne fut qu'un feu de paille, eut été incontinent assoupie, monsieur

de Guise ayant obtenu deux cent cinquante hommes entretenus pour trois ans dans la ville de Vitri-le-Français, avec un réduit qu'il y faisait construire, monsieur de Guise composa ces deux cent cinquante hommes du régiment de Saint-Paul, réduisant les dix compagnies à vingt-cinq hommes chacune, afin de se trouver prêt en peu de temps quand il serait besoin; faisant ces recrues, et se mit dans Vitri en garnison, où il fit faire en même temps, non un simple réduit comme il lui avait été permis, mais une assez bonne citadelle, où il demeura jusqu'au commencement de l'année 1587, que le bruit de l'arrivée de la grande armée des étrangers obligea le roi à se préparer pour leur faire tête.

Monsieur de Guise qui était celui sur qui l'orage devait tomber le premier, eut charge de faire quatre mille hommes de pied et quelque cavalerie, outre plus grand nombre de l'un et de l'autre que le roi lui devait envoyer. Il crût de deux compagnies le régiment de Saint-Paul, lesquelles il laissa en garnison dans Vitri, et mena les autres toutes complètes de cent hommes avec lui contre les Reîtres, où Saint-Paul se signala en toutes les ren-

contres et occasions; puis cette guerre étant finie, monsieur de Guise moyenna que ses deux nouvelles compagnies reformées, comme les aûtres, à vingt-cinq hommes chacune, seraient mises dans Epernay en garnison. Sur ces entrefaites les barricades se firent à Paris, et ensuite la paix de Chartres, par laquelle monsieur de Guise eut un ample pouvoir pour commander les armées du roi, et puis pendant les états de Blois. La nouvelle étant venue de la surprise du marquisat de Saluces par le duc de Savoie, il fut résolu que le roi mettrait sur pied une grande armée pour le reconquérir et châtier l'insolence dudit duc; pour cet effet, monsieur de Guise qui la devait commander, manda à Saint-Paul qu'il rendît complet son régiment de douze cents hommes, avec lesquels s'étant trouvé lorsque ledit duc de Guise fut tué à Blois, il se rendit puissant en Champagne, et considéré de telle sorte de ceux qui étaient ligueurs, qu'ils ne firent aucune difficulté de le reconnaître. La ville de Reims qui se révolta contre le roi, sur la nouvelle de ladite mort, fut aisément persuadée d'envoyer vers Saint-Paul pour mettre quelques compagnies de son régiment dans ses murailles. Il y en en-

voya huit en diligence, et ayant fait lever trois compagnies de chevaux-legers par quelques passionnés ligueurs, il en mit deux dans Reims, par le moyen desquels et des susdits gens de pied, il se rendit maître de la ville, et ensuite se déclara lieutenant-général de la province de Champagne, sous l'autorité du jeune duc de Guise, gouverneur pour la Ligue, et commença fermement à faire la guerre aux partisans du roi, défit à plate couture en deux rencontres les comtes de Grandpré, et poussa monsieur Fainteville de telle sorte, qu'il n'osait tenir la campagne.

Il conquit tout le pays de Rethelois sur monsieur de Nevers, gouverneur de Champagne dans les vallées de Châlons, Langres, Sainte-Menehould et Chaumont. Il fit plusieurs grandes actions, et entr'autres la citadelle de Vitri, en laquelle commandait pour lui le sieur de Poimant son beau-frère; ayant été surprise par les révoltés, il s'en alla en diligence pour la reprendre, et à son arrivée fit planter en plein midi quantité d'échelles, et la força; enfin il fit construire une citadelle à Reims, dont madame l'abbesse de Saint-Pierre, tante du feu duc de Guise, et qui avait persuadé les habitants de le recevoir

dans leur ville, fut extrêmement indignée contre lui, qui commença à la mépriser, se voyant au-dessus de ses affaires, et tellement recherché des Espagnols, qu'ils lui donnaient six mille écus par mois de pension. On persuada à monsieur Dumaine de faire quatre maréchaux de France de la Ligue, qui furent la Chastre, Bressac, Rosny, et Saint-Paul qui, se voyant élevé en cette haute dignité comme monsieur de Guise, fut échappé de la prison, où il était détenu à Tours. Il le traitait en enfant, à peine le voulant reconnaître comme gouverneur. Ce jeune prince souffrit assez long-temps de lui, tâcha de le ramener petit-à-petit par caresses; mais lui qui tenait toutes places, et qui avait les forces, ne pouvait démordre de l'autorité qu'il avait occupée, et comme sa grande puissance le faisait envier des personnes de qualité du même parti et gouvernement, plusieurs se jetèrent auprès de monsieur de Guise, l'animèrent de ne souffrir d'être indignement traité par une créature de son père, homme de peu, et qui ne subsistait que sous son ombre, qu'il fit sa charge de gouverneur, dorénavant restreignant dans les limites de celle de lieutenant du roi, Saint-Paul qui en abusait, et

de sa trop grande souffrance. Le duc de Guise, jeune prince et courageux, recevait ses avis de la même façon qu'ils lui étaient donnés, avait de la compassion du peuple de Reims qui lui faisait de grandes plaintes de la tyrannie de Saint-Paul et de sa grande tante madame de Saint-Pierre particulièrement, qui l'animait de s'affranchir de la tutelle de cet homme de peu élevé par les mêmes choses qui l'abaissaient, de sorte qu'il témoigna à Saint-Paul qu'il désirait désormais faire sa charge de gouverneur, lui laissant faire la sienne de lieutenant-général sous lui, et vivre avec lui de la même façon que feu monsieur son père vivait avec monsieur de Fainteville.

A quoi cet homme insolent et altier lui répondit qu'il y avait bien de la différence; que feu monsieur de Guise était établi et invétéré dans ce gouvernement, et Fainteville un bon homme qui n'agissait point; qu'il avait remis dans la Champagne les affaires du parti, et qu'il le laissât faire à sa fantaisie; qu'il lui conserverait bien le gouvernement, y faisant toutes choses, tandis que lui jeune prince serait dans l'armée avec son oncle monsieur Dumaine, auprès duquel

était sa propre place. Monsieur de Guise qui n'avait lors aucun établissement dans la province, ni troupes que celles de Saint-Paul, dissimula le déplaisir que ces discours lui causaient, dit à Saint-Paul que ce qu'il lui avait dit, n'était point pour diminuer l'autorité qu'il avait eue en Champagne qu'il lui voulait accroître et augmenter; mais seulement afin que rien ne se fît que par leur commune intelligence, et qu'au reste il suivrait en toutes choses ses opinions et avis, et ainsi se separèrent. Mais monsieur de Guise chercha dès-lors d'acquérir créance et serviteurs dans son gouvernement, et de sapper petit-à-petit la puissance de ce serviteur ingrat.

Peu de temps après, monsieur de Guise commença à traiter avec le roi, par le moyen de madame sa mère, qui avait l'honneur d'être cousine germaine de sa majesté; et, comme cette affaire s'acheminait, il en voulut parler à Saint-Paul, lui disant que l'on le faisait tâter de la part du roi, pour se remettre sous son obéissance; mais qu'il ne voulait pas même écouter sans en avoir précédemment eu son avis, sans y garder tellement les intérêts de lui Saint-Paul, que jusqu'à ce qu'il fût pleinement satisfait; il

ne recevrait aucune proposition pour ce qui le touchait.

Saint-Paul lui répondit fièrement qu'il pouvait faire pour son particulier ce qu'il voulait ; mais qu'il ne lui conseillerait jamais de traiter avec les Béarnais; que, pour lui, il ferait son fait à part, et se jetterait entièrement dans le parti Espagnol ; et de fait conclut avec le duc de Parme peu de jours après, promit de tenir la Champagne, pour le roi d'Espagne, et de mettre une forte garnison d'Espagnols dans Reims, où en ce temps-là monsieur Dumaine et monsieur de Guise étaient venus pour le détourner de ce dessein.

Lui, au contraire, fit approcher huit cents Espagnols naturels, à deux lieues de Reims, n'attendant pour les faire entrer que le partement desdits deux princes. Monsieur de Guise lui dit la veille de leur partement, que ceux de Reims se sentaient foulés de la forte garnison qu'ils avaient, et qu'ils l'avaient prié de les décharger d'une partie ; à quoi il répondit qu'il avait plutôt résolu de leur croître que de leur ôter. Monsieur de Guise lui dit que, puisque cela dépendait de sa charge, il y voulait pourvoir.

A quoi il répliqua : Savez-vous bien, Monsieur, ce qui est de votre charge ? Monsieur de Guise lui dit non ; mais je l'apprendrai et vous le dirai ; sur quoi ils se séparèrent. Monsieur de Guise alla de là dire adieu à madame de Saint-Pierre sa tante, qui mit encore le feu aux étoupes. Elle pria monsieur Dumaine et lui de venir déjeûner le lendemain matin chez elle avant partir, ce qu'ils firent ; et comme monsieur de Guise le matin sortait de son logis, ceux de Reims le vinrent supplier d'empêcher que les huit cents Espagnols ne vinssent de surcroît tenir garnison dans leur ville, foulés et quasi ruinés de la grosse, qui déjà y était, ce qu'il leur promit de faire ; et, comme après la messe monsieur Dumaine et lui s'en venaient à Saint-Pierre, il prit Saint-Paul, et lui dit que ceux de Reims l'avaient prié d'empêcher que les Espagnols n'eutrassent dans leur ville, que lui Saint-Paul y voulait mettre en garnison ; comme ils s'en doutaient ; il lui répondit qu'ils avaient raison de s'en douter ; car ils y entreraient dans trois heures. Monsieur de Guise lui dit qu'il ne le voulait, ni le souffrirait ; à quoi il repartit : Pardieu ! ils y entreront, et rien que dieu ne m'en saurait

empêcher; et en ce disant, se retira deux pas. Monsieur de Guise en cet instant mit la main à l'épée, et lui en donna un coup dans l'épaule droite qu'il avait avancée pour mettre la main à l'épée, comme il fit au même temps et en tira une estocade à monsieur de Guise, criant : « Corps-de-garde à moi! » lequel corps-de-garde composé de deux compagnies, n'était qu'à vingt pas de là, qui vint piques baissées à eux. Monsieur de Guise ayant donné encore un grand coup d'épée dans le corps, il ne fit plus que chanceler.

Mais six Suisses qui étaient à Saint-Paul, voyant leur maître attaqué, mirent l'épée à la main, l'un desquels l'avait levée pour frapper monsieur de Guise, s'il n'eût été au même temps tué par les Gentilshommes qui le suivaient, qui étaient le vicomte de Chamois, Lussau, le Fresse, Lapierre et trois ou quatre autres, à qui il avait dit, allant parler à Saint-Paul, qu'ils prissent garde à lui. Ils tuèrent deux de ses Suisses, et deux autres qui furent laissés pour morts, et donnèrent encore quelques coups à Saint-Paul demi-mort : lors le duc de Guise marcha avec les susdits, droit au corps-de-garde qui s'était avancé aux cris de Saint-

Paul; mais de bonne fortune pour lui, les deux capitaines qui le commandaient étaient un nommé Monbron, et un autre, qui avaient tous deux été nourris pages de feu monsieur de Guise, qui était gouverneur de la province, de sorte que voyant Saint-Paul mort, monsieur de Guise, qui était gouverneur de la province, leur commandant de poser les armes, ils le firent, et toute la garnison, à un capitaine près, lui prêta le serment comme l'après-dîner la Citadelle en fit de même, monsieur Dumaine pendant cette action demeura à un coin, ses gardes devant lui, et monsieur de Guise y arriva l'épée encore à la main. Il lui demanda ce que c'était, qui lui dit qu'il avait tué Saint-Paul pour son insolence; à quoi il ne répondit que ces mots : Monsieur mon neveu, voilà l'extrême onction de la Ligue.

Puisque nous avons jugé que les vies et avancements, chutes et ruines de plusieurs favoris étaient dignes d'être décrites, pourquoi omettrons nous de parler de celles de messieurs de Sancy, et de Rosny, depuis duc de Sully, qui ont successivement administré les finances de France, sous le règne du roi Henri quatrième, et qui ont l'un et l'autre eu grand part en ses bonnes grâces, et en ses plus privés conseils ?

Monsieur de Sancy était de la maison de Harlay, proche parent du premier président de la cour de parlement, portant le même nom et des sieurs de Chanvallon et de Sesy; et comme il avait étudié pour être de la robe, encore qu'il fût l'aîné de sa maison, il commença par la charge de conseiller au Châtelet, pour se rendre plus capable à la chicane et au palais; mais, comme il était d'un esprit vif et agissant, il n'y demeura guère sans s'accoster de monsieur de Joyeuse, qui de nouveau avait empiété toute la faveur, concurremment avec monsieur d'Epernon, auxquels il donnait des avis et des moyens de s'enrichir et s'agrandir, de sorte qu'ils faisaient plusieurs choses par son conseil et avis, et en toutes les affaires où il y avait besoin de la pratique et du droit, ils l'appelaient, et lui s'ingérait avec une telle hardiesse, qu'ils ne croyaient aucune chose concernant les affaires qui fût bien faite, si elle n'avait précédemment passé par ses mains, ce qui lui donna dans peu de temps moyen de s'enrichir, de sorte que s'intéressant dans les partis, il fut des plus accommodés du temps : mais son esprit agissant ne lui permettait pas de conserver les ri-

chesses qu'il acquérait ; car entreprenant toujours choses nouvelles et sottes, et ne regardant pas au ménage, il s'embarrassait dans les dettes et dans tous les partis ; et monsieur de Joyeuse l'ayant chargé de faire le marché pour lui de deux grands diamants de cent mille écus pièce, qu'il voulait acheter de Dom Antoine prétendu roi de Portugal, il en acheta aussi deux autres pour lui-même, qui lui coutèrent cent mille écus, qui était une grande somme qui ne lui profitait de rien, en ces diamants, qu'il garda plus de vingt ans inutilement ; il jouait aussi dans le grand jeu, et bien qu'il n'y fût pas malheureux, il ne profitait pas tant du gain qu'il y faisait, comme il s'incommodait de la perte. A quelques années de là, sans avoir passé à une plus haute charge, il aspira et parvint par le crédit de monsieur de Joyeuse à l'ambassade de Suisse, qu'il exerça durant quatre années, où il réussit très-bien, et y acquit l'amitié et bienveillance des Suisses, tant par la langue qu'il parlait nettement que par son humeur franche et libre, et ainsi que par le crédit qu'il avait en cour durant son ambassade.

Les pensions et distributions des Suisses furent

furent fort bien payées ; or après que monsieur de Guise et le cardinal son frère eurent été tués à Blois, et qu'une grande partie de la France se fut révoltée contre le roi Henri III, sa majesté se résolut de faire une grande armée pour réduire ces rebelles à leur devoir ; et à cet effet, envoya Sancy en Suisse, pour y faire une levée de douze mille hommes, ce qu'il exécuta avec une grande promptitude, et les amena au roi ; comme il s'approchait avec de grandes forces de Paris, et comme peu après la lamentable mort du roi fut arrivée, l'autorité de Sancy vers les Suisses fut si grande, que, bien que les deux tiers de cette levée fussent des cantons catholiques, ils saluèrent, reconnurent et prêtèrent serment de fidélité au nouveau roi Henri IV, qui lors était huguenot, ce qui porta ensuite le reste de l'armée à en faire de même ; et Sancy travailla et servit infiniment bien le roi en son nouvel avénement, non-seulement en cette action, mais encore à disposer les grands à le reconnaître, de sorte qu'il fut lors en grand crédit et autorité près du roi, et en l'armée, où il servit aux occasions de guerre avec estime, s'employa en traite et négo-

ciations, où il réussit, et n'assista pas les nécessités du roi de son crédit seulement, mais engagea ses deux diamants pour lui, et entreprit un voyage en Suisse, où il fit que ceux de Berne et de Soleure prêtèrent de l'argent au roi, et envoyèrent quelques recrues de Suisse. Il fut aussi de la part du roi en Allemagne, où il disposa les ducs de Varemberg, le Palatin et le marquis de Baden à lui prêter de l'argent, et fit faire une levée de Reîtres au prince Dauhalt pour sa majesté.

Mais ce qu'il fit particulièrement après le siége de Paris, est digne d'être mis par écrit et d'être su de la postérité. Le roi, ayant été contraint par les deux armées de la Ligue et du duc de Parme jointes ensemble, et par ses propres incommodités de lever le siége de Paris, où son armée s'était dépérie et son argent entièrement épuisé, son courage et ses desseins ne le furent pas pourtant, et projetant en son esprit de nouvelles entreprises, mit toutes pierres en œuvre pour les exécuter. Il pressa Sancy d'aller faire quelque chétive levée de Reîtres en Allemagne, et de voir s'il pourrait point encore tirer de la Suisse secours d'hommes ou d'argent; mais Sancy lui ayant remontré qu'il ne le pouvait

servir à son dessein, s'il n'avait quelque fonds pour ses levées, le roi lui répliqua qu'il n'en avait aucun pour lui donner, et qu'en quelque façon que ce fût, il fallait qu'il allât tenter quelque chose.

Sancy lui dit finalement qu'il s'était tellement engagé pour son service, qu'il n'avait pas un sou pour faire son voyage, et le roi était lors si incommodé, qu'il eut bien de la peine à lui trouver six cents écus, avec lesquels et quelque peu qu'il put ramasser, il se mit en chemin, et vint à Basle en Suisse, faisant courre le bruit qu'il venait faire une levée de Reîtres et de Suisses; aussitôt plusieurs personnes se vinrent offrir, et entr'autres le colonel Domartin; et Sancy commençant à traiter avec eux comme s'il eût eu de l'argent, en ce même temps comme ils dînaient ensemble à l'hôtellerie à Basle, un homme vint donner avis à Sancy que vingt-deux hommes qui venaient de Meulan, devaient le soir même passer à deux lieues de Basle, lesquels portaient chacun quatre mille écus cousus dans des coussinets qu'ils avaient sur les selles de leurs chevaux, qu'il les avait accompagnés depuis Altorf, et que s'il voulait monter à cheval avec quelques-uns des

siens, il l'assurait de le mener en lieu où ils devaient nécessairement passer, et d'où un seul d'eux ne pourrait échapper ni fuir, et que ce lieu n'était point dépendant des terres de Basle. Sancy, qui était affamé nécessiteux, et, comme j'ai déjà dit ci-dessus, homme disposé à toutes les entreprises que l'on lui proposait, ne se le fit pas dire deux fois, prit outre ces gens, dix ou douze de ceux qui l'étaient venus trouver, monte à cheval, et sous la conduite de cet homme, n'eut pas marché trois heures, qu'il vit en descendant une vallée ses gens qui la descendaient d'un autre côté, de sorte qu'ils eurent loisir d'être plutôt dans le fond qu'eux, et la moitié des gens de Sancy s'étant mis en embuscade dans le fond et l'autre moitié à mi-côté (car c'étaient tous bois), ils prirent par devant et par derrière ces gens qui ne s'y attendaient pas, et sans aucune résistance leur ôtèrent leurs coussinets piqués d'or, et les mirent sur leurs chevaux, puis attachèrent ceux des Espagnols à des arbres et des maîtres aussi, et s'en revinrent à Basle.

Lors Sancy conclut une levée de six cents Reîtres avec Domartin, et lui donna l'argent de la levée, s'en vint à Soleure, d'où il tira

mille Suisses et mille du comte de Neufchâtel, puis s'en vint à Berne, où il fit si bien que les Bernois lui donnèrent une levée de deux mille hommes, lui prêtèrent des canons et des munitions, sous l'assurance qu'il leur donna d'aller dégager Genève qui était si étroitement assiégée par le duc de Savoye, qu'elle ne pouvait plus longuement tenir ; et lui étant encore arrivé de surcroît trois cents chevaux et trois compagnies franches de Suisses qui pouvaient faire sept ou huit cents hommes de pied, il marcha droit à Genève ; défit à Tounon les troupes du duc de Savoye à plate couture, prit ses canons, rasa trois forts qu'il prit sur lui, se saisit des barques qu'il avait armées sur le lac, et secourut Genève de vivres, après l'avoir délivrée du siége et garantie de son évidente ruine. De là étant entré par la Bresse dans le Lyonnais à la prière des serviteurs du roi, que monsieur de Nemours tenait lors à l'étroit, il le réduisit à se contenir dans Lyon, pendant qu'il prit trois ou quatre petites places; puis passant par la Bourgogne, il vint trouver le roi qui se préparait pour le siége de Rouen, auquel il amena huit cents chevaux et cinq mille hommes de pied avec

quarante mille écus en argent comptant ; ce qui apporta lors un très-grand avantage à son parti.

Sancy fut reçu et caressé de sa majesté outre mesure, et en très-grande estime de toute l'armée et des grands, de sorte que quelque temps après, monsieur Do, chef des finances, étant mort, le roi les confia ès-mains de monsieur de Nevers, de lui, de Schomberg et de trois autres dont il composa un conseil ; mais ces messieurs ayant eu plus de soin de leur particulier, et de se faire payer de leurs dettes et des responsions qu'ils avaient faites pour le roi que du bien de l'état et de sa majesté, laissèrent le roi si nécessiteux, qu'il ne tarda guères à confier tout le maniement de ses finances entre les mains de Sancy, et ensuite la plus particulière confiance de toutes ses affaires et secrets. Ce fut principalement par son entremise que se firent les traités qui ramenèrent au service du roi monsieur de Guise, la Chastre, Vitri, l'amiral de Villars et quantité d'autres ligueurs, et finalement le chef de la Ligue monsieur Dumaine.

Celui-ci ayant rendu à sa majesté la citadelle et ville de Châlons sur la Saône, le

roi en donna le gouvernement à Sancy; et l'amiral de Villars ayant été tué au combat de Dorlans, le roi ayant offert à Sancy l'office d'amiral, lui qui avait son inclination à la Suisse, conseilla le roi de faire amiral monsieur Dauville, et de le faire colonel-général des Suisses en la place dudit Dauville qui l'était; ce que le roi fit, et l'envoya en ce même temps en Lorraine conclure et signer la paix entre le duc de Lorraine et le roi; puis il passa à Strasbourg pour accommoder le différend de l'évêché de Strasbourg entre les deux concurrents, qui étaient le cardinal de Lorraine et le frère de l'électeur de Brandebourg; à quoi il réussit, et rapporta mille écus que ceux de Strasbourg prêtèrent au roi à son instance.

Jusqu'alors toutes choses avaient été favorables et prospères à Sancy, qui possédait absolument les bonnes grâces et la privauté de son maître, quand le peu de déférence qu'il rendait à ses passions, sa trop libre façon de parler, et les courtisans qui, pour avoir autant de bienfaits de leur maître qu'ils en désirent, et qu'ils en croient mériter, se prennent ordinairement à celui qui garde la

bourse, causèrent sa décadence, et ensuite son entière ruine.

Le roi était lors éperduement amoureux de Gabrielle d'Estrées, qu'il avait depuis peu mariée à un gentilhomme de Picardie, nommé Liancour, puis démariée et faite marquise de Monceaux, laquelle sut si bien par son naturel doux et bienfaisant, accompagné d'une excellente beauté, captiver le cœur et les volontés du roi, qu'il ne lui célait aucune de ses pensées, ni ne faisait affaire de conséquence sans lui communiquer; ce qui fit en peu temps qu'un chacun courut à cette faveur naissante, pour obtenir les grâces et les bienfaits que l'on espérait du roi, puisque c'était le plus court et sûr moyen d'y parvenir; et elle était si bonne et bienfaisante, qu'outre l'accès qu'on avait à lui parler, elle se portait avec soin à obliger ceux qui avaient eu recours à elle. Le seul Sancy, fier et arrogant de son naturel, et qui croyait être au-dessus des nues et des orages, ne se pouvait fléchir à lui faire la cour, croyant qu'elle avait plus de besoin de son assistance que lui de sa faveur; ce que les ennemis et envieux de la faveur

de Sancy firent bien reconnaître à la marquise ; mais son naturel doux et benin ne la pouvait porter à vouloir mal à une personne qui était si avant aux bonnes grâces du roi.

Il avint qu'un jour que le roi retournant en carrosse de Folambray au siége de la Fère, il se mit à parler du bien que ce lui serait d'avoir une lignée qui pût succéder à l'état, et du bonheur qui arriverait au Royaume s'il avait des enfants, et qu'il fallait forcément qu'il reprît la reine sa femme, ou que se démariant d'avec elle, il en épousât une autre, et puis dit : Plût à Dieu que je fusse bien démarié d'avec elle ! car aussi bien, quand je n'aurais point d'autres raisons, elle incline sur l'âge, et est devenue si grasse, que je n'en saurais jamais avoir d'enfants. Sancy lui dit qu'il le croyait aussi ; le roi ajouta lors : Ce n'en serait pas ainsi si j'avais épousé ma maîtresse, car je ne manquerais pas de lui faire souvent des enfants. Puis, voyant que Sancy ne répondait rien à cela, il lui dit : Monsieur de Sancy, seriez-vous pour la vieille ou pour la jeune ? A quoi, sans considérer, Sancy répondit effrontément. Par Dieu, Sire, put... pour put...,

j'aimerais mieux votre femme, car elle est de meilleure maison. Cette parole ne manqua pas d'être relevée par aucuns de ceux qui étaient au carrosse, qui le redirent à la marquise, laquelle, de ce jour-là, jura la ruine de Sancy, se déclarant ouvertement son ennemie, le disant au roi qui était bien empêché de se conduire entre sa maîtresse et son serviteur, lequel subsista toujours en ses charges jusques au siége d'Amiens, que Rosny se glissa en sa place, comme je dirai après avoir parlé de lui auparavant.

Monsieur de Rosny était un gentilhomme de la maison de Béthune, qui n'était pas fort riche, mais qui donnait un tel ordre à ses affaires, qu'il n'était pas incommodé, et ayant été contraint, à cause de la religion prétendue réformée, qu'il professait, de se retirer de la Loire, il courut la fortune du roi de Navarre, qu'il suivit en assez bon équipage dans toutes les occasions, et se signala en aucunes et même à la bataille d'Ivry; il prit la cornette blanche de la Ligue, et Signogue prisonnier qui la portait; au reste de très-bon sens, qui parlait bien et qui naturellement aimait l'ordre et la règle en toutes choses; et comme monsieur

Do, sur-intendant des finances, fut mort ; il fut mis dans ce conseil des finances qui fut établi pour les administrer ; mais comme il n'était pas de la qualité de monsieur de Nevers ni de si haute volée que Sancy, et Schomberg qui par leurs emplois et services s'étaient plus avancés que lui, il n'y eut pas grande créance ni autorité ; néanmoins il se maintint en réputation d'homme de bien, habile et entendu, non-seulement aux finances, mais encore de tout autre emploi que l'on lui voulut donner, et bien qu'il ne fût pas galant de la cour, ni de ses souples courtisans qui s'insinuent dans les bonnes grâces de ceux qui sont en faveur, il se sut néanmoins glisser dans l'amitié de la marquise de Monceaux, qui possédait alors absolument le cœur et l'esprit du roi, et elle le considéra comme un homme qu'elle pourrait avancer en reculant Sancy qu'elle haïssait, ce qui fit qu'elle chercha de lui donner de l'emploi, et ayant le chancelier de Chiverny à sa dévotion, elle fit tant qu'il proposa au roi de donner à Rosny des commissions sur le sujet des finances, quand il en écherrait quelqu'une.

Le roi qui estimait Rosny homme de bien

et d'esprit, fut aisément persuadé de se l'approcher, et de l'entretenir sur ses affaires; et dès que Rosny eut son oreille, il lui fit connaître la mauvaise administration de ses finances; et, comme elles se dissipaient sans qu'elles tournassent à son profit, ce qui le rendait continuellement nécessiteux, puis ensuite lui dit que, s'il lui voulait faire trouver une commission d'aller faire compter par état dans les provinces les receveurs-généraux, que peut-être il trouverait encore quelque chose de reste à regratter sur eux; ou qu'au pis aller on verrait le fond de leur sac; la marquise et le chancelier opinèrent sa proposition, et le roi ne s'en éloignant pas, il fut envoyé à l'effet de ce qu'il avait proposé.

Ce fut au commencement des notables dont l'assemblée fut tenue à Rouen vers la fin de l'année 1598 qu'il partit, et se promenant par les généralités, vit si bien le fonds des recettes, qu'il rapporta au roi, au commencement du siége d'Amiens, cinq cents cinquante mille écus qu'il avait glanés en son voyage, et en étant venu rendre compte au roi devant la Marquise, il fut en grande estime du roi, tant pour sa probité que pour

son soin et adresse. Lors, la Marquise pressant pour lui et contre Sancy, ce qu'elle put lors, fut de lui faire donner le maniement de l'argent qu'il avait apporté; sur ce qu'il dit au roi, qu'il ne fallait pas faire courre le bruit qu'il y eût tant de deniers revenants bons, et que ce fonds dont l'on ne faisait point état mis en réserve, servirait pour faire le siége d'Amiens. Ainsi il dit n'avoir rapporté que six vingt mille écus, sur lesquels dès le lendemain Sancy ayant donné plus d'ordonnances que le fonds ne montait, Rosny les montra aussitôt au roi pour lui faire voir la dissipation de ses finances.

Ce qui fit résoudre le roi de les mettre entre ses mains aussitôt après le siége d'Amiens, craignant, s'il le faisait alors, que cela ne préjudiciât à ses affaires; néanmoins comme Sancy, qui était colonel-général des Suisses, s'occupait à sa charge et souvent couchait aux tranchées, eut pris une maladie bien grande, qui dégénéra en vertigo, et que Rosny avait l'argent comptant en main, le roi ne fit autre chose, sinon qu'il dit quatre ou cinq jours durant à ceux qui lui demandaient de l'argent, ou qui lui parlaient d'affaires de finances qu'ils s'adressassent à Rosny.

Ainsi dans peu de jours la perte de Sancy ne fut plus recherchée de ceux d'affaires, et tous les concours étant venus à celle de Rosny, il commença à faire la charge sottement, étant appuyé par ses propres services, par sa bonne gestion, par la faveur de la Marquise et par l'amitié du chancelier. Ainsi Sancy tomba, et Rosny s'éleva, et prit telle part dans les bonnes grâces du roi, qu'il fut son principal et plus intime favori, lequel le fit ensuite grand-maître de l'artillerie, puis fit ériger cette charge en office de la couronne, le fit duc et pair et gouverneur du Poitou, l'aimant et estimant jusques à sa mort.

Mais, comme le duc de Sully était homme rude et hautain de son naturel, il ne chercha point de suivre avec le chancelier et Villeroi qui étaient ses compagnons au conseil secret du roi, et bien qu'il eût au commencement de l'arrivée de la reine en France, recherché avec grand soin l'honneur de ses bonnes grâces, et qu'il les eût possédées avec une très-grande confiance, que la reine avait de lui, néanmoins il les perdit par sa faute, choquant le dessein que la reine eut

de faire lieutenant-civil le président Legey, qui était procureur du roi au Châtelet, lorsque Miron mourut, et se brouilla avec elle, sans qu'il s'y soit remis depuis ; il arriva aussi qu'il eut une grande brouillerie avec monsieur le comte de Soissons, sur ce qu'ayant demandé au roi le don de l'aunage des toiles en Bretagne, lui disant que cela lui vaudrait cent mille écus ; Rosny fit voir au roi qu'elles en vaudraient plus de six cent mille, de sorte que le roi révoquant le don général qu'il en avait fait à monsieur le comte de Soissons, lui fit seulement un don de cent mille écus, dont monsieur le Comte fut tellement piqué contre le duc de Sully, qu'il fut depuis son ennemi déclaré : finalement monsieur le prince s'étant retiré avec madame sa femme en Flandre, le duc de Sully dit en plusieurs lieux, et en diverses fois que si le roi eût cru son conseil qui était de mettre monsieur le prince dans la Bastille, il ne serait pas en peine de le faire revenir de Flandre, de sorte qu'à la mort du roi, le duc de Sully trouvant la reine régente, les deux princes du sang, les ministres et sa religion opposés à sa manutention, s'étant aussi jeté à la mort du roi

dans la Bastille, qu'il munit le mieux qu'il put, et ayant mandé à monsieur le duc de Rohan son gendre, qu'il fît tourner en même temps six mille Suisses qu'il commandait vers Paris, il ne fallut pas plus de prétexte que cela à de si puissants ennemis, pour le tirer du ministère de l'administration des finances et de la garde du trésor qu'il avait par son épargne amassé au roi dans la Bastille; et il se retira avec de grands biens, une belle dignité, un office de la couronne, un beau gouvernement et encore une plus belle réputation d'avoir bien, utilement et fidèlement servi le roi et l'état.

Il y a eu durant le cours des dernières guerres de la Ligue trois évasions de prisons, qui sont certes très-remarquables, et qui méritent bien d'avoir une bonne place dans l'histoire, tant pour la qualité des personnes qui se sont évadées, qui sont messieurs le comte de Soissons, ducs de Nemours et de Guise, que pour les rares et subtils moyens qu'ils ont recherchés pour se délivrer de leur captivité. Je dirai au vrai ce que j'en ai appris de leurs bouches, ou de ceux qui ont eu part en leurs actions, ou qu'ils ont appris de ceux qui y participaient, et commencerai suivant l'ordre

l'ordre du temps par monsieur de Guise ; puisqu'il est le premier pris dans le château de Blois vers la fin de l'année 1588, presque en même temps que son père y eut été tué, ayant été arrêté prisonnier par le sieur de la Chant, capitaine des gardes-du-corps, comme il déjeûnait avec le grand prieur de France, et peu de jours après mené en compagnie du cardinal de Bourbon, de monsieur et de madame de Nemours, de monsieur d'Elbœuf, de l'archevêque de Lyon et plusieurs autres dans le château d'Amboise, dont était gouverneur le sieur de Cognac, jeune gentilhomme, qui partageait lors les bonnes grâces du roi avec le sieur de Bellegarde ; elles ne tardèrent guères à approcher du côté du sieur de Bellegarde, et que Cognac n'en déchut de telle sorte, qu'il n'en conservât plus que la mine et l'apparence ; ce que connaissant évidemment, et se voyant entre les mains tant de personnes de marque, il pensa de faire ressusciter dans la Ligue sa bonne fortune, qu'il voyait périr et mourir auprès du roi, ce qu'il pouvait facilement faire en mettant en liberté tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, desquels, outre la récompense présente que l'on lui offrait, il

acquérait le gré et la bienveillance par cette action ; ce qui les porta à traiter et convenir avec eux de leur liberté, quand Legas, capitaine au régiment des gardes, que Cognac avait fait son lieutenant à Amboise, ne trouvant pas son compte en cette affaire, chercha de le rencontrer dans la ruine de Cognac, et avertit le roi de l'entreprise et de l'état où elle était, qui, lui ayant aussitôt envoyé les provisions de gouverneur en chef de cette place, il s'en rendit le maître après avoir chassé le peu de soldats que Cognac y avait mis, et retint les prisonniers qui pensaient le lendemain rentrer en liberté.

Le roi ayant rattrappé cette proie qui avait pensé lui échapper, ne voulut plus à l'avenir tomber dans l'inconvénient d'où il venait de sortir, en commettant à une seule personne les moyens de s'établir une si haute fortune en le trahissant, et n'ayant laissé que les moindres prisonniers dans Amboise, il en tira les plus importants, comme le cardinal de Bourbon qu'il envoya à Chinon sous la garde de Chavigny, qui en était gouverneur ; il mit en liberté monsieur et madame de Nemours, ayant précédemment tiré parole d'eux qu'ils ne le desserviraient point : il la donna aussi

à l'archevêque de Lyon et au comte de Bressac, à celui-là sous la caution du baron de Lus son neveu, et à l'autre sur les nouvelles protestations et assurances qu'il lui donna de sa fidélité à l'avenir.

Finalement après avoir longuement traîné à sa suite les ducs de Guise et d'Elbœuf, au voyage qu'il fit à Poitiers, on lui refusa l'entrée; étant arrivé à Tours, il donna le duc d'Elbœuf à monsieur d'Epernon, qui l'était de nouveau venu trouver, et lui permit d'en tirer la raison qu'il pourrait, et mit monsieur de Guise sous la garde de Rouvray, un des lieutenants de ses gardes-du-corps et de quelques archers dans le château de Tours, où il demeura jusqu'à l'avénement du roi Henri quatrième à la couronne, qui mit lors en délibération de lui rendre sa liberté, se proposant qu'outre que ledit duc lui en demeurerait obligé, cela diviserait le parti de la Ligue entre l'oncle et le neveu, qui serait un moyen propre pour l'affaiblir et ensuite pour le ruiner. Mais quelques Huguenots qui étaient lors en crédit auprès de sa majesté, lui ayant remontré combien ce nom de Guise était puissant dans l'esprit des peuples, et la conséquence qu'il

y avait de donner ce nouveau chef à ce puissant parti ; cette dernière opinion prévalut, et détourna le dessein du roi, qui l'envoya néanmoins visiter et lui donner quelque espérance qu'après qu'il aurait donné ordre aux plus pressantes affaires qu'il avait lors sur les bras, il songerait à celles de sa liberté ; ainsi, malgré toutes ces espèces de promesses, il fut contraint de passer deux années et partie de la troisième dans cette prison, et tous les moyens qu'il tenta pendant ce long-temps pour s'en délivrer, furent découverts ou inutiles.

Finalement, ayant remarqué qu'aux jours des grandes fêtes, monsieur de Rouvray, gouverneur de Tours, faisait fermer les portes de la ville pendant que l'on disait le sermon et les vêpres, de peur de quelque surprise, il fit dessein de le sauver le jour de l'Assomption Notre-Dame, le quinzième d'août ; s'étant fait porter secrètement les choses nécessaires à ce sujet, il manda le sieur de la Chastre, gouverneur d'Orléans pour la Ligue, le priant de faire trouver à point nommé le baron de la Chastre son fils, avec quelque cavalerie, dans un bois qu'il lui signala à demi-lieue de Tours pour le recevoir, et que ledit baron

fit avancer deux soldats et un bon cheval pour lui, le plus près de la ville qu'il pourrait; ce que monsieur de la Chastre effectua ponctuellement.

Monsieur de Guise, qui avait la liberté de se promener tout le jour par le Château de Tours, suivi de Rouvray et de quelques gardes auxquels il donnait bien de la peine pour le continuel exercice qu'il faisait, tant pour les accoutumer, que pour se tenir lui-même en haleine, le soir s'était renfermé avec quatre soldats dans sa chambre, où l'on montait par un escalier de près de cent marches, au milieu duquel il y avait une porte assez forte que les soldats fermaient de leur côté avec un verrou; il y avait au reste dans la chambre une fenêtre qui regardait sur la Loire, qui avait une simple grille; monsieur de Guise se confia de sa sortie à deux valets-de-chambre et un grand page nommé Basanes, frère du sieur de Legnerac, qui demeuraient auprès de lui; et ayant plusieurs jours auparavant résolu avec eux de tout ce qui était à faire, le jour de Notre-Dame de mi-août étant arrivé, il se communia le matin, puis ayant dîné, il descendit avec Rouvray et quatre gardes dans la cour du châ-

teau, où il se mit à sauter avec eux; puis Basanes lui étant venu donner le signal, il s'en retourna à la porte du milieu du degré comme il avait été convenu : alors monsieur de Guise s'étant tourné vers ses gardes, dit à l'un d'eux qui était assez gras : Je gagerai de monter tout le degré à cloche-pied, plutôt que vous ne ferez en courant, pourvu que vous me donniez seulement quatre marches d'avance, dit lors ledit garde, lui ayant dit qu'il était prêt d'en faire l'épreuve.

Monsieur de Guise pria le Rouvray de faire le signal pour partir; ce qu'ayant fait, monsieur de Guise monta les cinq ou six premières marches à cloche-pied, puis il acheva le reste en montant de toute sa force, et ayant passé la porte qui était au milieu du degré, Basanes qui l'y attendait la ferma au verrou sur le nez des gardes, lesquels tirèrent à travers deux coups de carabine sans effet, puis mirent quelque temps à l'enfoncer, pendant lequel monsieur de Guise eut le loisir de prendre un poignard que ses valets lui donnèrent qu'il passa dans ses chausses, et de se couler par une corde qu'ils avaient attachée à la fenêtre, après en avoir limé les barreaux, par laquelle il descendit sur la Grève

le long de laquelle il courut jusqu'à ce qu'auprès du faubourg de la Riche, il eût rencontré un homme qui menait abreuver un cheval, lequel il contraignit de lui donner, et le piquant avec le poignard qu'il avait en sa main, il galoppa jusqu'à ce que les deux soldats l'ayant aperçu fussent accourus à lui, qui lui mirent un bon cheval entre les jambes et le menèrent à l'embuscade où le baron de la Chastre l'attendait, qui le reçut avec une joie extrême, et l'accompagna avec sa troupe jusques à Orléans.

La prise et l'évasion de monsieur le comte de Soissons vient ensuite, lequel ayant ramassé le plus de ses amis et de troupes qu'il put, s'en vint secourir le roi Henri IV, après son avénement à la couronne, lorsqu'en l'année 1589, il fut poussé jusques à Dieppe par cette grande armée de la Ligue, commandée par monsieur Dumaine; et les forces que monsieur le Comte lui amena, jointes à celles de monsieur de Longueville, de Nevers, maréchal d'Aumont et autres, donnèrent moyen à sa majesté de tenir la campagne à son tour, et de venir prendre et piller les faubourgs de Paris; ensuite de quoi le roi envoya monsieur le

Comte dans le pays du Maine, pour faire tête au duc de Mercœur, qui y faisait quelques progrès; ce qu'il exécuta avec des heureux succès, étant jointes à lui les forces du pays du Perche, du Maine et de l'Anjou qui lui furent amenées par les sieurs de Lavardin, de la Rochepot, du Vidasme de Chartres et autres ; mais la rigueur de la saison ayant contraint le duc de Mercœur de mettre ses troupes en garnison, les auxiliaires de monsieur le Comte ne tardèrent guères à se retirer, et les siennes particulières à se débander, de sorte qu'il fut contraint de rompre sa petite armée pour s'en revenir trouver le roi ; et passant à trois lieues proche de la Guerche, il vint loger à un bourg non fermé, d'où les forces de Dumaine commandées par Lavardin, qui seules lui étaient restées, le quittèrent pour se retirer au Maine. Il y avait un mestre-de-camp du duc de Mercœur, nommé Commeronde, qui tenait garnison avec son régiment dans Guerche, lequel ne manqua pas d'être aussitôt averti par les habitants du bourg où monsieur le Comte coucha, que Lavardin l'ayant quitté, il y était demeuré avec son train et quelques trente soldats de

ses gardes, et qu'il était en belle prise s'il voulait entreprendre de venir enlever son quartier. Commeronde ne fut pas long à se résoudre ; et ayant pris sept cents hommes, tant de son régiment que des bourgeois de la Guerche, qui le voulaient suivre, battit aux champs, et arriva avant le jour au bourg où monsieur le Comte était ; et y étant entré sans alarme, vint investir le logis où était sa personne.

Aussitôt monsieur le Comte se barricada au mieux qu'il put avec ses gardes, se défendit plus de quatre heures, sans se vouloir laisser prendre prisonnier ; mais lui ayant été impossible de faire avertir Lavardin de rebrousser à son secours, après avoir fait tout ce qu'humainement il put avant que se rendre, il y fut enfin forcé par la nécessité de ne pouvoir plus subsister. Commeronde le fit aussitôt partir sous l'escorte de son régiment, pour l'amener à Nantes, où était lors Mercœur, qui, après lui avoir rendu tout l'honneur et le respect dûs à sa qualité, le mit dans le château de Nantes sous une bonne et forte garde, et sur l'instance que monsieur le Comte lui en fit, il permit qu'il fût servi par ses propres officiers,

lesquels se logèrent en une maison proche dudit château, d'où on lui apportait soir et matin sa viande; ainsi il demeura quelques mois prisonnier, sans donner aucune méfiance de lui, ni apparence qu'il songeât à se suader ce que finalement il entreprit et exécuta en cette sorte:

On remportait tous les jours le dessert de sa table, dans une grande corbeille, ainsi que l'on a accoutumé dans les bonnes maisons, laquelle corbeille on visita au commencement; mais voyant qu'il n'y avait dedans que les plats desservis de sa table, on la laissa depuis passer sans visite; ce qu'ayant été considéré et remarqué par plusieurs jours, monsieur le Comte prit un temps préfix pour se sauver du château et consécutivement de la ville de Nantes, ayant précédemment essayé comme il pourrait être emporté dans cette corbeille, sans que l'on s'en aperçût ni même que l'on en soupçonnât; puis il envoya son pourvoyeur apprendre parfaitement le chemin par où il voulait qu'il le conduisît en sortant de Nantes, jusqu'au lieu de sûreté, et fit par plusieurs jours auparavant sortir un sien écuyer nommé Cofrène, pour faire semblant de pro-

mener quelques courteaux qui lui étaient encore restés ; finalement il fit préparer un vieil habillement de valet de pourvoyeur pour se déguiser, en sorte qu'il ne fut point reconnu en passant et sortant de la ville ; puis le jour venu, il feignit d'avoir pris médecine afin qu'aucune visite ne vînt interrompre son projet. Ayant légèrement dîné, il se mit dans cette corbeille, où l'on le couvrit si bien de vaisselle et de linge, qu'il passa la salle où étaient les gardes, en ensuite la porte du château porté par un suisse et un officier sans rencontres, obstacles ni soupçons quelconques ; puis étant arrivé au logis de son train, il se déguisa en diligence, changeant d'habillements, monta sur un cheval de panniers en suite du pourvoyeur qui s'en allait aux champs, et trouva Cofrène hors de la ville avec trois courteaux, sur l'un desquels étant monté, suivi de Cofrène et d'un grand page, et guidé par son pourvoyeur, il se rendit en peu d'heures dans une place à six lieues de Nantes, qui était du parti du roi.

Reste maintenant à décrire les moyens que monsieur de Nemours pratiqua pour s'évader de la prison, où les Lyonnais l'a-

vaient mis, quand ils se révoltèrent contre lui. Il avait déjà précédemment été arrêté à Blois, lorsque le Duc de Guise son frère utérin y fut tué, mais une particulière inclination que le roi Henri III avait de l'aimer, le convia bientôt après de lui rendre sa liberté, sans exiger de lui autre assurance que celle de la bonne opinion que sa majesté voulut prendre de son bon naturel et de la reconnaissance qu'il devait avoir de ce bienfait; mais la forte passion de monsieur Nemours au parti de la Ligue, le désir de venger la mort de ses deux frères, et ses particuliers intérêts furent plus puissants sur son esprit, que l'obligation où le roi l'avait mis par cette dernière action, de sorte qu'il se rendit tôt après, un des plus puissants et des plus animés chefs de ce parti; il vint recevoir sur la frontière l'armée de Reîtres, Cantsquences et Suisses, qui fut levée par la Ligue; et le roi Henri III étant mort, en ce même temps, il la joignit à celle de monsieur Dumaine, lequel, avec un tel renfort, alla comme assiéger le roi Henri IV dans Dieppe: il se trouva puis après, et se signala à la bataille d'Ivry, après laquelle le roi étant venu assiéger la ville de Paris,

monsieur de Nemours s'y jeta et la défendit jusqu'à l'extrémité.

Puis le siége en ayant été levé, il en partit pour aller gouverner, pour la Ligue, les provinces qui lui étaient échues en partage, à savoir: Lyonnais, Forêts, Bajolois, haute et basse Auvergne avec le Bourbonnais, où il fit de très-belles et généreuses actions, jusqu'en l'année 1590, que le peuple de Lyon s'étant soulevé contre lui après l'avoir tenu deux jours assiégé dans son logis, il fut enfin contraint de se rendre à la discrétion de cette populace qui le mena prisonnier dans Pierre-du-Sise, où il fut si étroitement tenu et si soigneusement gardé, qu'outre la garnison ordinaire de ce château, et cent Suisses qui y furent ajoutés, il y entrait par jour nombre de bourgeois de garde dans sa chambre, deux desquels étaient destinés par tour à le regarder incessamment, n'ayant qu'un seul valet-de-chambre pour le servir, auquel même il n'était pas permis de lui parler que tout haut; ce valet, qui n'était pas mal habile, s'étant aperçu que le lieu où il allait vider la chaise percée de son maître, était une fenêtre non grillée, qui regardait dans le fossé auquel il n'y avait pas

dix brasses à descendre jusques à fond, et que l'escarpe n'était pas fort haute pour en sortir, il tâcha souvent, mais en vain, de le faire savoir à son maître.

Enfin, après que monsieur de Nemours eut été gardé quelques mois avec cette rigueur, comme les choses se relâchent avec le temps, on souffrit insensiblement que ce valet-de-chambre demeurât quelquefois auprès de lui, quand il allait à la chaise percée qui était derrière une tapisserie dans sa même chambre proche de son lit. Cette commodité lui donna celle de l'avertir de ce lieu qu'il avait reconnu par où il se pourrait sauver; ce que monsieur de Nemours ayant par plusieurs fois repassé dans son esprit, et jugé possible et faisable, se résolut de l'entreprendre, et espéra de l'exécuter, si la fortune le voulait tant soit peu seconder : il avait quelque temps auparavant fait gagner un soldat du château, par lequel il faisait savoir de ses nouvelles à quelques serviteurs affidés qui lui étaient restés dans Lyon, et par le même soldat en apprenait des leurs, par lequel il se fit secrètement apporter une corde, et envoya avertir Desemieux qu'il avait établi gouverneur

dans la ville de Vienne, laquelle il conservait par son service, de lui faire tenir prête une autre corde pour le tirer hors du fossé, et un bon cheval à point nommé pour le porter à Vienne; ce que Desemieux exécuta précisément aux jour et heure qui furent convenus entr'eux.

Alors monsieur de Nemours se faisant malade trois ou quatre jours auparavant, et les médecins lui ayant ordonné un lavement, il dilaya de le prendre jusques à l'heure qu'il sut assurément que sa corde fût ajustée à la fenêtre par où il se devait sauver, et que ceux qui se devaient trouver de l'autre côté du fossé pour le recevoir, y fussent arrivés; puis étant allé rendre ce lavement derrière cette tapisserie ainsi que le jour commençait à s'abaisser, son valet-de-chambre qui était avec lui se déshabilla en diligence, et ayant pris la robe de chambre et le bonnet de nuit de son maître, se vint jeter dans son lit à sa place, sans qu'il fût reconnu. Alors monsieur de Nemours ayant pris les habits de son valet, sortit portant en ses deux mains le bassin dans lequel il avait rendu son lavement, et feignant que pour en éloigner la senteur aux bourgeois qui étaient

dans la chambre, il l'élevait en haut, il s'en cacha par ce moyen le visage, et sortit ainsi de la première chambre sans être reconnu.

Puis entrant dans une sallette où les Suisses avaient leur corps-de-garde, la sentinelle ayant voulu voir ce qu'il portait, monsieur de Nemours mit le bassin près du nez tournant la tête de l'autre côté, comme fit aussi le suisse pour en éviter la senteur, et le laissa passer; puis étant venu à la cour du Château, les soldats de la garnison qui y étaient n'ayant pas pris garde à lui, il passa jusqu'au lieu où était la corde attachée, par laquelle il se coula en même temps dans le fossé, et ne tarda guères d'en sortir par l'escarpe où ses serviteurs l'attendaient, qui lui ayant en même instant donné un manteau, un chapeau, un éperon et une épée, et mis sur un bon cheval, l'accompagnèrent en toute sûreté dans la ville de Vienne, tandis que les deux bourgeois de Lyon mis en sentinelle contre le lit où il soulait coucher, regardaient fixement son valet-de-chambre, qui fit plus d'une heure durant le dormeur dans le lit de son maître; puis jugeant qu'il devait être à l'heure hors de

péril

péril d'être pris, il s'écria qu'il n'était point monsieur de Nemours, mais que s'il recevait quelque mal de ses habitants de Lyon, que son maître lui avait fait serment qu'il ne ferait pas seulement mourir plus de quarante de leurs bourgeois que ses serviteurs détenaient prisonniers, mais encore qu'il ne prendrait jamais aucun Lyonnais à merci. Ces habitants, étonnés de cette escapade, craignant la vengeance qu'il pourrait prendre de la mort de ce valet, lequel était obligé de servir son maître, et que sa mort ne leur serait pas de grande satisfaction, le lui renvoyèrent dès le lendemain.

L'exécrable et maudite pratique des duels qui a plus coûté de noble sang à la France que vingt batailles perdues n'en eussent su épancher, ne tire pas son origine de plus loin que du règne du roi Henri second; car auparavant s'il naissait quelque différend entre les gentilshommes, il était en même temps appointé à l'amiable ou décidé par l'arrêt du connétable et maréchaux-de-France, juges naturels de l'honneur de la noblesse avec satisfaction de l'agresseur à l'offensé condigne à l'outrage qui avait été fait ou reçu; et si l'offense était si

grande, qu'elle ne pût être réparée par paroles, soumissions ou prison, ou bien que l'affaire fût tellement discordante, que les parties n'en pussent convenir, et que les preuves fussent insuffisantes pour l'avérer, alors, mais très-rarement et avec grande difficulté, ils permettaient le combat singulier en champ clos avec les formalités et cérémonies usitées, et s'il avenait qu'ils connussent de la malice ou de l'insolence aux offensants, ils savaient bien leur ordonner la peine et le châtiment que méritait leur forfait.

Ainsi personne ne se faisait justice à soi-même, car elle était rendue aux plaignants avec toute l'équité et la compensation qui se pouvaient, et chacun se contenait avec telle modération, craignant la punition de ces désordres, qu'il arrivait rarement qu'elle fût demandée. Deux paroles, légèrement dites à diverses fois par le roi Henri second, ouvrirent premièrement la porte, et donnèrent commencement aux duels, et le diable ensuite en a fomenté la continuation et le progrès ; l'une fut qu'il n'estimait pas un gentilhomme qui recevait un démenti sans s'en ressentir; sur quoi tous ceux qui en

recevaient, vinrent à demander le combat en champ clos, et le roi se trouvant importuné d'une multitude de personnes sur ce sujet, dit un jour à un qui l'en pressait, pourquoi il lui venait demander raison de l'offense qu'il avait reçue, puisqu'il portait à son côté de quoi se la faire faire?

Ce gentilhomme qui entendit bien ce que le roi voulait dire, écrivit aussitôt un billet à celui de qui il se prétendait offensé, par lequel il lui mandait qu'il l'attendait sur le pré, en pourpoint, avec une épée et un poignard, pour tirer raison de l'injure qu'il lui avait faite, le conviant d'y venir avec mêmes armes, et en même équipage, ce que l'autre fit; et l'offensé ayant tué son ennemi, son franc et généreux procédé fut beaucoup estimé de toute la cour, et plusieurs seigneurs ayant supplié le roi de lui donner sa grâce, sa majesté ne lui put justement dénier, puisqu'il l'avait exhorté de commettre la faute.

L'applaudissement que ce premier reçut de son action et l'impunité de son crime donnèrent le désir à d'autres de l'imiter, et rendirent en peu de temps les duels si fréquents, que le roi qui reconnut lors l'importance des paroles qu'il avait trop légèrement prononcées, fut con-

traint d'y remédier par de sévères et rigoureux édits contre les duels, qui furent capables d'en arrêter le cours, durant son règne, celui de son fils aîné le roi François second, et partie de celui de Charles IX. Mais, comme les minorités des rois et les guerres civiles ouvrent la porte à toutes insolences et mépris des ordonnances, et que celles de la France ne sont pas ordinairement de longue durée, l'édit qui avait été fait contre les duels fut aussi-bien enfreint que plusieurs autres, mais non pas avec grand excès, car les querelles générales entre les partis occupèrent tellement la noblesse, qu'elle n'eut guères loisir de s'amuser aux particulières. A ce règne succéda celui de Henri III, pendant lequel les duels ne furent pas seulement permis avec toute impunité, mais encore on y ajouta les seconds, les tiers et les quarts, afin de faire les saignées plus amples, et les massacres plus accomplis et parfaits; les guerres de la Ligue qui arrivèrent sur la fin de ce règne et qui continuèrent les premières années du suivant, ralentirent, ou pour mieux dire, divertirent le cours de cette sanglante manie, jusques à la dernière paix de Vervins, qu'avec plus de violence et d'ardeur elle reprit ses erres précédentes, le roi Henri IV n'apportant

pas d'abord les remèdes nécessaires pour guérir ce mal, ou par négligence, ou bien diverti par tant de pressantes affaires qu'il avait sur les bras.

On pensa aussi qu'il n'était pas marri de voir sa noblesse s'occuper lors contr'elle-même, laquelle, sans ce divertissement, serait capable de tourner ses pensées contre lui et de l'empêcher de rétablir ses affaires au haut et éminent état qu'il avait projeté; en effet, soit que sa naissance, son éducation et la longue demeure qu'il avait faite en Gascogne, qui est le pays naturel des éclaircissements et querelles, ou bien qu'avant qu'il fût roi il eût toujours été dans les factions et brouilleries, il n'était pas naturellement ennemi des duels; même on remarquait que, depuis qu'il fût parvenu à la couronne, il ne manquait jamais de prendre parti dans les querelles, ne se ressouvenant pas qu'il était le roi et le maître aussi-bien des uns que des autres; finalement, il prit sagement en considération la perte continuelle qu'il faisait de tant de braves gens qui étaient capables de bien servir l'état et sa personne et que sa conscience était chargée de leur mort, qu'il eût pu empêcher, en abolissant cette funeste et tragique coutume.

Admonété par les prédicateurs, et pressé par les parlements, il entreprit, bien que tard, d'y remédier par de très-sévères ordonnances, et ayant au commencement de l'année 1609 assemblé les connétables maréchaux-de-France et les principaux seigneurs de son conseil, il fit ce rude édit contre les duels qu'il jura en leur présence de religieusement observer et de ne pas pardonner à qui que ce fût qui y contreviendrait; il en fit pareillement jurer l'observance aux connétables et aux maréchaux-de-France, leur donnant nouvelle et plus ample jurisdiction sur cette affaire, et défendit expressément aux chanceliers et secrétaires d'état, sur peine d'en répondre en leur propre et privé nom, de ne sceller ni signer aucune rémission, grâce ou abolition sur ce sujet, quelque commandement qu'il leur en pût faire; finalement, pour donner plus de terreur et d'infamie aux contrevenants, il ordonna que tous ceux qui seraient tués en duel, outre la privation de la sépulture, fussent pendus par les pieds au gibet. Ce rigoureux édit accrédité par les circonstances, fit tellement contenir les plus remuants et querelleux, que la dernière année du règne du feu roi et aux deux premières de celui-ci, il

n'eut qu'une seule contravention qui fut encore faite par des gens de peu, savoir : un nommé Preti, garde du haras du roi à menu, qui fut tué par le caporal Girad, dit Montabène, autrefois soldat du régiment des gardes, d'où le marquis d'Ancre l'avait retiré près de lui; on exécuta l'édit en sa rigueur sur le mort qui fut pendu par les pieds à la croix du Trahoir.

Mais la faveur dudit marquis que Dieu punit cinq ans après d'une étrange façon, ayant fait quelque temps après obtenir une abolition à Montabène, personne ne douta plus de pouvoir aussi obtenir la même grâce qui avait été accordée à un homme de si petite étoffe et considération; ainsi ce salutaire édit pour la France, qui avait eu force et vigueur près de quatre années, fut tout-à-fait violé et méprisé; et, bien que l'on ait tâché depuis de le renouveler et autoriser, il n'a pas été possible de le rétablir en son premier état, de sorte que les grâces et châtiments s'en sont ensuivis selon les diverses passions de ceux qui ont eu en main l'autorité et le pouvoir.

On a fait depuis sur ce sujet cette remarque si funeste et lamentable à la France, que les

trois rois Henri qui ont permis cet horrible usage du fer et donné l'entrée ou la tolérance aux duels, sont tous trois morts par le fer et en duel : le premier du temps et le second du nom dont la lignée était si belle et si florissante, de quatre fils tous parvenus en âge d'hommes, n'a eu aucune suite ni descendance, a été tué en duel, mais avec quelque honneur, en un tournois, les armes à la main, et par celle d'un gentilhomme; on a remarqué aussi que le 10.e jour de Juillet 1547, il commença son règne par un combat de Jarnac et de la Châtaigneraie; pareillement le même jour du même mois 1559, Henri troisième l'a pareillement été, mais plus vilainement par un chétif moine, sur sa chaise percée, et le roi Henri IV ne s'est pu garantir au milieu de sa ville de Paris environné et accompagné de ses serviteurs, et ayant soixante mille hommes de guerre sur pied en deux armées, que le plus infâme des hommes, seul, et n'ayant pour toutes armes qu'un méchant couteau, ne l'ait misérablement assassiné.

Nous ne saurions éviter l'arrêt de notre destinée : quelques précautions que nous y puissions apporter, notre instinct naturel, qui

tacitement nous en avertit, les prédictions qui nous en menacent, et les précédents accidents qui nous le font prévoir, au lieu de nous fournir des armes pour nous en défendre, ne servent qu'à nous rendre malheureux avant le temps, par une continuelle appréhension, et alarme d'un mal qui enfin nous arrive; de plusieurs exemples que j'en pourrais alléguer, je me contenterai de décrire celui du feu roi Henri IV, lequel, par une inspiration particulière, n'a pas seulement prévu sa mort long-temps auparavant qu'elle lui soit arrivée, mais même la force d'icelle et le lieu où il devait être tué: ce n'était pas par aucune superstition, ni qu'il ajoutât foi aux conjectures; car, bien qu'il reçût et écoutât les prédictions des devins et les pronostics des astrologues, il s'en moquait néanmoins, et faisait si peu d'état des présages, que comme le premier jour du mois de Mai dont il mourut le dixième il fut venu écouter, sans être aperçu, ce que monsieur le duc de Guise et moi disions sur le balcon qui est proche de la chambre de la reine au Louvre; ayant ouï que je m'affligeais comme d'un sinistre présage, d'avoir vu tomber vers la chambre de sa majesté, sans aucun effort, le

mai que le matin même on avait planté au milieu de la cour, il me dit : Je vous sais bon gré, Bassompierre, du soin que vous avez de ma vie; mais apprenez de moi de ne vous soucier à l'avenir de tous les présages ni des autres prédictions, car elles sont vaines et frivoles; il ne s'est passé aucune année depuis trente ans, en laquelle on ne m'ait pronostiqué ma mort, et que des astrologues ne m'aient fait avertir que j'eusse à me garder en certains jours qui me devaient être funestes, auxquels je puis dire avec vérité qu'il ne m'est survenu aucun sinistre accident; mais l'année que je mourrai, on remarquera toutes les choses qui auront pu donner quelque conjecture de ma mort pour les insérer dans les histoires; et ceux qui les auront prédites, seront lors tenus pour de grands et suffisants personnages. Ce grand roi néanmoins, qui n'ajoutait aucune foi aux choses vaines et incertaines, a toujours eu appréhension d'être frappé en carrosse par quelque fou mélancolique; ceux qui ont eu l'honneur d'aller avec lui en carrosse, témoigneront, comme moi, de lui avoir plusieurs fois ouï dire qu'il n'y avait aucun lieu plus dangereux que celui-là pour

y être frappé et attaqué, et que l'on y était empaqueté de telle sorte, que l'on n'avait aucun moyen de s'y défendre ni d'y être assisté et secouru par ceux qui y étaient; qu'il était possible à celui qui se voudrait hasarder de l'entreprendre, de l'aborder en marchant, et de se couler entre ses gardes et ses valets de pied pour lui donner un coup; que pour ce sujet il ne manquait jamais, allant en carrosse par la ville, de prendre le bâton d'un des exempts de ses gardes, et disait qu'il n'avait qu'à repousser le premier coup; ce qu'il pourrait faire avec ce bâton, parce qu'il serait incontinent secouru, et qu'il n'avait à se garder que des fous mélancoliques, parce qu'un homme sage, qui considérerait la grandeur de l'action et le péril qu'il y avait à l'entreprendre, ne s'y résoudrait jamais. Ce bon et grand roi néanmoins, pour le malheur de la France et de toute la chrétienté, n'a pu éviter, ainsi qu'il l'avait toujours prévu et appréhendé, qu'il n'ait été misérablement assassiné par un fou mélancolique et dans un carrosse.

Comme il s'est vu peu de princes qui n'aient plutôt fait élection de leurs favoris par leur particulière inclination et fantaisie, que par

une judicieuse et considérée délibération, aussi s'est-il rencontré peu de favoris qui aient gardé un continuel respect à leurs maîtres, une foi inviolable à leurs amis, de la facilité et courtoisie aux particuliers, et de la modération en leur haute et éminente fortune : c'est-pourquoi ordinairement ces excessives faveurs ont eu peu de durée, et les chutes en ont été violentes, précipitées. Celle du roi François I.er, vers Anne de Montmorency, n'ayant point eu de telle origine ni suite, n'a point aussi eu de pareil succès, car étant prévenue de la connaissance de son mérite et de l'estime de sa vertu, elle s'est accrue par les grands services que ce seigneur a rendus à son maître, et longuement conservée par sa sage et prudente conduite, et étant enfin arrivée à sa pente et à son déclin, elle est tombée si doucement, qu'il est plutôt paru s'être couché de lui-même pour se reposer, que d'avoir été porté par terre, et violemment renversé. Les causes même de sa défaveur et de sa disgrace ont été tellement cachées, que jusqu'à maintenant on n'en a discouru ni écrit que par conjectures ; les uns l'attribuant à cette jalousie d'état qui d'ordinaire accompagne les vieux

princes qui ont longuement régné, qui fit redouter au roi François la trop grande puissance et autorité qu'il avait attribuée ou laissé prendre aux maisons de Lorraine et de Montmorency, et le convia de les discréditer, ceux de Lorraine sous main, en les éloignant, et le connétable, en le défavorisant ouvertement; d'autres ont cru que ce même roi rendant garant le connétable du conseil, qu'il lui avait donné de permettre le passage par la France, à l'empereur Charles-Quint allant châtier les Gantois, l'avait défavorisé, ayant vu qu'il ne réussissait pas selon son attente et son désir, et c'est ce que les parents dudit connétable ont publié de la cause de sa disgrâce.

Mais effectivement l'une ni l'autre de ces causes ne le fut de son éloignement, car les maisons de Lorraine et de Montmorency n'eurent jamais lors tant de puissance en France, qu'elles eussent pu causer de l'ombrage à ce grand et généreux roi qui était aussi trop sage et avisé, pour s'offenser d'un conseil qui lui avait été donné à bonne intention, parce qu'il avait eu un mauvais succès. Le temps qui découvre toutes choses, a fait savoir la vérité de cette affaire par les mêmes personnes qui y ont eu part et qui ne l'ayant osé déclarer tant que le roi et le

connétable ont vécu, en ont révélé le sujet après leur mort, qui est qu'après que le roi Francois pour le bien de la paix et de sa liberté eut convenu, entre plusieurs choses, d'épouser Eléonore, sœur de l'empereur Charles-Quint, et veuve du roi Dom Emanuel de Portugal; cette reine étant arrivée en France, toucha si vivement le cœur du connétable de Montmorency qui de son naturel n'était pas fort enclin à l'amour, qu'il ne tarda guères à lui déclarer l'ardente passion qu'il avait pour elle; mais la reine, offensée de son effronterie et de sa témérité, lui défendit à l'heure même de lui tenir jamais pareil langage, s'il ne voulait qu'aussitôt elle le fît savoir au roi son mari.

Le connétable, audacieux de lui-même et animé par sa passion, lui dit que sa rude et froide réponse n'était pas capable d'amortir la flamme qui demeurerait toute sa vie ardente dans son cœur, que néanmoins il obéirait au commandement qu'elle lui faisait de ne lui témoigner jamais la violence, pourvu qu'il lui plût se persuader que toutes les fois qu'il lui donnerait le bon jour, ce fût lui dire qu'il souffrait, brûlait et mourait pour son amour; et ainsi s'étant retiré, il ne manqua jamais depuis, quand il se présentait devant la reine

à quelque heure que ce fût, de faire procéder à tout autre discours, une profonde révérence avec ces mots : Bonjour, madame. La reine, au commencement, témoigna par un mépris que ce prélude ne lui agréait pas; mais le connétable continuant de la même sorte, elle s'y accoutuma, puis elle rit avec ses confidentes à qui elle s'en ouvrit; finalement, l'opiniâtreté du connétable étant plus forte que la sienne, elle estima sa passion, et ressentit sa longue peine et souffrance : tant a de puissance en amour, la persévérance et l'opiniatreté! Parmi les Espagnoles que la reine avait emmenées avec elle, celle qu'elle aimait le mieux était une répostera de Camera, nommée Dona Isabelle de Valdinia, jeune fille qui avait fait depuis une étroite amitié avec mademoiselle de Torcy, fille d'honneur de la même reine, mise par la faveur et à la recommandation de madame de Canaples qui était de la petite bande du roi, laquelle était sa parente et son alliée.

Cette mademoiselle de Torcy s'étant aperçue que, toutes les fois que le connétable entrait chez la reine, elle regardait en souriant, Isabelle de Valdinia lui en demanda la cause, qui lui dit confidemment comme à sa

chère amie, que le connétable était amoureux de la reine, et qu'il lui avait dit que, quand il lui donnerait le bonjour, ce serait lui dire son amour, dont la reine se moquait avec elle, comme elle s'en pourrait apercevoir toutes les autres fois à l'arrivée du connétable; ce que Torcy remarqua, et puis le fit aussi remarquer à madame de Canaples de qui elle dépendait entièrement: or comme il arrive rarement que plusieurs belles dames se puissent longuement contenir ensemble, sans que l'émulation de leur beauté, la jalousie ou les divers interêts n'y apportent de la division, principalement quand elles sont concurrentes en même dessein, comme les dames de la petite bande l'avaient commun de posséder les bonnes grâces du roi, il arriva une grande brouillerie entre mesdames la duchesse d'Estampes et madame de Canaples, dans laquelle monsieur le connétable étant forcé de prendre parti, se jeta du côté de celui de madame d'Estampes, ce qui rendit madame de Canaples son ennemie, de telle sorte qu'elle découvrit au roi ce que mademoiselle de Torcy lui avait confié. Le roi lui commanda de tenir cette affaire très-secrète, pensant néanmoins d'en découvrir

sous

sous main tout ce qu'elle pourrait ; à quoi elle s'étudia conjurant Torcy d'en apprendre tout ce qu'elle pourrait par le moyen de Valdinia, et de la gagner par toutes voyes imaginables. Le roi cependant, averti de l'affaire, remarqua ces bons jours continuels donnés par son connétable à la reine sa femme, et même aux heures indues de les donner.

Il s'aperçut aussi que la reine voyant entrer le connétable, se souriait avec ses filles confidentes : il est de la jalousie comme du déchiffrer ; la connaissance d'une lettre donne la facilité à découvrir toutes les autres ; ainsi le roi s'apercevait tous les jours, par les discours que la reine et le connétable tenaient ensemble devant lui, du progrès du connétable aux bonnes grâces de sa femme ; et Isabelle de Valdinia, ayant dit à Torcy que la reine ne s'offensait ni ne se moquait plus des bons jours du connétable comme par le passé, mais qu'elle les recevait avec joie, et que même elle avait apprêté une très-belle chaîne de parfum enrichie d'or émaillé, pour l'envoyer au connétable, afin qu'il la portât le soir pour l'amour d'elle, en un bal qui se faisait aux Tournelles, Torcy l'ayant redit à madame de Canaples et elle au roi, qui ouït

le même jour que la reine sa femme avait dit au connétable que ses bons jours étaient reçus, se mit sur le passage de celui qui portait la chaîne, qui lui dit sans penser qu'il fît mal, que la reine l'envoyait à monsieur le connétable; le roi la prit et la porta le soir audit bal, puis le lendemain matin envoya dire au connétable qu'il eût à partir sans le voir et se retirer en ses maisons, lui défendant de venir ni à Paris ni en sa cour; ce qu'il fit sans replique en même temps, et témoigna que quelques affaires et non sa disgrâce le menaient à Chantilly, de sorte que l'on ne reconnut sa défaveur que par l'avancement dans les affaires des cardinaux de Tournon et le Veneur, de l'Amiral, d'Annebaut et autres, et quelques-uns de ses plus confidents furent reculés; le roi ne parla plus de lui ni en bien ni en mal.

Le connétable aussi ne se plaignit point, se tenant à Chantilly; mais son amour s'augmentant par l'absence et les empêchements, il s'amusa à bâtir Ecouan, où il se vint tenir, et fit faire un couvert sur l'avenue d'où il en pouvait avoir la vue; il s'y tenait presque tout le jour, disant que de là il voyait faire son bâtiment, mais en effet c'était pour

voir le lieu où séjournait la reine. Monsieur le dauphin qui depuis fut roi sous le nom de Henri second, qui aimait chèrement le connétable son compère, tâcha par tous moyens de savoir du roi son père, la cause de sa disgrâce; mais il n'en put jamais rien découvrir, sinon environ six semaines avant sa mort, que le roi lui dit : Mon fils, vous ne tarderez guères après ma mort à faire revenir votre compère, vous en serez bien servi, car c'est un grand personnage. Monsieur le dauphin lui dit, que, comme il n'avait jamais pensé à sa mort et que ce serait le plus grand malheur qui lui pût arriver, aussi n'avait-il point pensé au connétable sur ce sujet; mais qu'il avait toujours prié Dieu qu'il voulût inspirer sa majesté de le rappeler près d'elle, et qu'il s'émerveillait grandement pourquoi le reconnaissant un grand personnage, il ne le tenait près de lui pour s'en servir utilement; le roi lui répondit : Foi de gentilhomme, c'est de mes donneurs de bons jours.

Fin de la première Partie.

SECONDE PARTIE.

APRÈS tant de guerres commencées par les Huguenots, tant de paix rompues par eux, et tant d'entreprises faites sur la personne des rois à Amboise, Fontainebleau, Meaux et ailleurs, le roi Charles et sa mère crurent le conseil du duc du Lude, de les surprendre eux-mêmes au dépourvu, et sous beau semblant, arrêtèrent de les attraper à Paris. La reine mère, contre sa promesse, ne se put tenir de le dire au duc d'Anjou son cher fils, ni lui à son favori Lignerolles, qui fut si imprudent que de dire un jour à Bourgueil, au roi Charles qui se plaignait des Huguenots : Sire, ils ne vous tourmenteront plus guères, si vous exécutez ce que vous avez proposé. Le roi, étonné d'où il pouvait savoir ce secret, qui était entre sa mère et lui seul, s'en plaignit à elle, qui lui avoua qu'elle s'en était ouverte à son fils d'Anjou, et lui confessa l'avoir dit à Lignerolles ; là-dessus tous trois ensemble conclurent la mort dudit Ligne-

rolles, à qui le lendemain le vicomte de la Guierche ayant fait mettre l'épée à la main, le comte Charles de Mansfeld et autres attitrés lui donnèrent tant de coups qu'il mourut sur-le-champ ; le lieutenant-général d'Orléans nommé Touchet, fut accusé d'avoir aidé au prince de Condé de surprendre Orléans aux premiers troubles ; car il était soupçonné d'être de la religion.

Ce fut pourquoi on lui suscita une accusation pour le perdre ; mais Antragues, gouverneur d'Orléans, qui l'aimait, offrit une jeune fille qu'il avait nommée Marie, d'excellente beauté au roi Charles, moyennant quoi il eut la vie sauve ; et la fille fut produite au roi qui la dévirgina, et elle lui ; puis ensuite, étant devenue grosse, l'extrême respect que ce roi portait à sa mère, fit qu'il l'envoya sur la frontière de Savoye hors de France, où elle accoucha d'un fils qui mourut. Cependant le roi devint amoureux de madame de Clermont d'Antragues et de madame de Narmoustier, et ne se soucia plus de Marie Touchet, jusqu'à ce qu'au bout de trois ans l'ayant vue en une fenêtre comme il allait au palais, il lui prit envie de la revoir, et l'engrossa de nou-

veau d'un fils, dont elle accoucha encore en Savoye, et le roi Charles étant à la mort, le recommanda à la reine sa mère, qui en eut soin et le fit étudier; puis le roi Henri III le prit en amitié et l'eût fait grand s'il eût vécu, le recommandant fort au roi Henri IV son successeur, c'est le duc d'Angoulême. Marie Touchet depuis se maria avec le même Antragues qui l'avait produite au roi Charles.

Le roi Henri III disait qu'il avait reconnu la constance et la légèreté des Français en diverses actions, mais principalement en lui-même, qui était tellement aimé et estimé d'eux, tant qu'il fut lieutenant-général sous le roi son frère, que tous le suivaient, et ne demeuraient d'ordinaire que trois ou quatre vieux chevaliers de l'ordre, avec le roi Charles, quand lui s'en venait dîner en son hôtel d'Anjou, qui est maintenant celui de Longueville, et tout le reste le suivait; ce qui donna une telle jalousie à son frère, qu'il fit l'impossible pour le chasser en Pologne, et que lorsqu'il alla prendre la couronne de Pologne, tous ceux qui se disaient ses plus affectionnés le quittèrent, et même la plupart de ses domestiques, n'emmenant

avec lui que les marquis de Mayenne et d'Elbœuf, qui revinrent dès qu'ils l'eurent accompagné jusques à Cracovie, que Bassompierre et Schomberg furent contremandés par le roi Charles, et peut-être jusqu'à Vienne; que Bussy, la-Roche-Guyon et d'autres s'en revinrent avec eux contre son gré, et qu'à peine Villeclerc, Larchant, Clermont, d'Antragues, Dunes, Châteauvieux, Liancourt, Queylus, Souvré, Legas, Richelieu, Chemerault, et peu d'autres de ses domestiques demeurèrent avec lui, et que lorsqu'il revint en France, une foule de princes et seigneurs le vinrent trouver, qui peu après encore le quittèrent pour monsieur de Guise.

Comme le roi Charles fut de retour à Paris après avoir accompagné le roi de Pologne son frère, son autre frère monsieur d'Alençon, lui demanda un soir la lieutenance-générale qu'avait ledit roi son frère en France, auquel il répondit que, pour ôter la lieutenance-générale à sondit frère, il avait été forcé de chercher un royaume pour lui donner, et qu'il n'était pas résolu de se mettre à l'avenir en cette même peine; pour montrer la dissimulation des rois, j'ai ouï dire à gens qui le savaient de certaine

science ; que, lorsque le roi Charles prit à Bar-le-duc congé du roi de Pologne son frère, il fondait en larmes et s'évanouit, de sorte que l'on fut contraint de le coucher sur son lit, et que lorsqu'il ouït que sondit frère était sorti, il demanda s'il était dehors, fit fermer la porte sur lui, et se mit à rire et à sauter.

Quand la reine mère fit avoir à son fils d'Anjou, la lieutenance-générale des armées de France, elle lui dit qu'elle lui voulait aussi donner un secrétaire qui serait fort propre pour l'y servir, qui était Rusé secrétaire du Maréchal de Brissac, lequel avait été nourri jeune garçon avec lui ; il avait une seule sœur qu'il maria à un Elu de Gana en Auvergne, nommé Coiffier, lequel par son crédit il fit commis de l'extraordinaire des guerres en Piémont, où il acquit quelque chose, et acheta la terre d'Effiat, seize mille francs ; le fils d'icelui fut pourvu de la charge d'Elu qu'avait son père, puis il fut trésorier de France à Clermont, ensuite son oncle lui fit avoir quelque emploi, et le connaître au roi Henri III, qui l'employa en l'envoyant affermir en Auvergne ses bons serviteurs contre la

Ligue. Ce Rusé fut secrétaire du roi de Pologne, et signa la commission de la régence que ledit roi envoya à la reine sa mère, après la mort du roi Charles, et le roi Henri lui promit de le faire secrétaire d'état; mais comme la reine mère vint trouver le roi à Lyon, elle fut priée par les secrétaires d'état Pinart, Brulart, Villeroy et Sauvé, d'obtenir du roi que le nombre ne serait point crû, ce qu'elle lui requit; et le roi lui ayant demandé ce qu'il ferait de Rusé, elle lui dit que l'on le contenterait d'ailleurs : à quoi il s'accorda, et on lui fit offrir le contrôle général des finances en titre d'office, qu'il refusa, disant que ses mains étaient accoutumées à manier une plume et non de l'argent. Sur ce refus, l'ayant rencontré comme elle allait voir le roi son fils, elle lui dit : Comment! Rusé, on m'a dit que vous ne voulez pas être contrôleur-général des finances? J'entends bien que c'est que vous prétendez être secrétaire d'état; mais cela ne se peut, le nombre est complet. Il lui répondit : Madame, je le suis, ou tout ce que vous avez fait pendant votre régence n'a rien valu. Elle s'en mit en colère, et à l'heure même se plaignit au roi son fils de l'insolence de

son secrétaire, lequel le fit appeler; et lors Rusé dit à la reine : Oui, madame, tout ce que vous avez fait pendant votre régence n'a rien valu, si je ne suis point secrétaire d'état; car les lettres de votre régence ont été contre-signées par moi en commandement; si je ne suis donc point secrétaire d'état, je ne les ai pu signer, et partant elles sont nulles et votre régence aussi.

Depuis on contenta Rusé de la charge de commissaire-général des vivres, avec promesse de la future succession du premier secrétaire d'état qui viendrait à mourir; mais, comme le secrétaire Brulart eut depuis obtenu la survivance de sa charge pour son fils aîné, il quitta celle de commissaire-général des vivres et se retira, le roi lors lui donna 50,000 livres de récompense, dont il acheta une petite terre proche de Champigny, nommée Beaulieu, de laquelle il porta le nom depuis, et ne revint à la cour qu'en l'année 1588, que le roi ayant fait maison neuve d'officiers, céda lui et Revol ses secrétaires d'état, ayant auparavant fait offrir la place de second à Ossat qui la refusa; et ces deux ayant exercé deux mois seuls cette charge, deux secrétaires du conseil,

Pottier et Forget, offrirent au roi chacun trente mille écus en prêt pour être adjoints à eux; ce qui fut fait.

Le roi Charles neuvième, prince bouillant, et qui se laissait emporter aux premiers mouvements de sa colère, était aussi fort sujet à changer de résolution et être détourné de celles qu'il avait premièrement prises; celle d'attraper les Hugenots fut conclue plusieurs mois avant la Saint-Barthélemy; mais après qu'il eut vu l'Amiral, il le gagna tellement, qu'il lui fit changer ce dessein en celui de les occuper à la conquête de Flandres contre l'Espagnol. Il fut à Commigni, au désir de la reine sa mère, parler au comte Ladoute de Nassau, frère du prince d'Orange, et même dit à sa mère qu'il ne pouvait se résoudre à fausser la parole à ses gens, à qui il l'avait donnée. La reine mère, qui connaissait son humeur changeante, ne montra d'y acquiescer; ne laissant pas pourtant d'apprêter toutes les choses nécessaires à ce dessein, il avint que le lendemain des noces du roi de Navarre, comme l'on courait la bague aux Tuileries, monsieur de Guise qui était au désespoir de voir l'Amiral qui, à son opinion, avait fait

tuer son père, être en cette faveur auprès du roi, se résolut de le tuer d'un coup de lance au travers du corps en courant la bague : pour cet effet il dit à quatre de ses amis qu'ils prissent garde à lui, et se tinssent au bout de la carrière pour s'ouvrir et lui donner moyen de se sauver après avoir tué l'Amiral ; un de ces quatre qui était la Chastre, le fit savoir au roi, qui appela à l'heure même le duc de Guise, le tira à part, et lui dit mille menaces et injures, puis le fit partir de là.

Un des plus passionnés contre les huguenots et qui allumait le plus le feu qui les devait consumer, était le maréchal de Tavannes ; ce que l'Amiral savait de bonne part. Un matin, trois ou quatre jours avant la Saint-Barthélemy l'Amiral était venu au Louvre avec grande suite, et lui ayant été dit que le roi n'était encore éveillé, et qu'en attendant il pouvait s'aller promener sur le quai, ce qu'ayant fait l'Amiral lui dit qu'il y avait des gens qui se mêlaient d'animer sous main le roi et la reine sa mère contre eux, qu'il le savait bien, et les connaissant les tenait pour des lâches et des poltrons, qui n'osant s'attaquer ouvertement à lui, qui valait mieux

qu'eux, cherchaient de lui nuire en traîtres.

Puis il lui donna quantité d'attaques pour lui faire connaître que c'était de lui qu'il voulait parler, et parlait assez haut, tant à cause que le maréchal était un peu sourd, qu'afin que d'autres l'ouïssent ; le maréchal fit semblant de ne pas entendre tout celà, et là-dessus on vint dire que le roi était éveillé, et ils allèrent au Louvre. Un gentilhomme nommé Montessu, domestique du Maréchal, croyant que son maître n'avait pas ouï, à cause de sa surdité, ce que l'Amiral lui avait dit, lui dit entrant au Louvre : Monsieur, je suis obligé de vous dire que vous n'avez pas ouï des paroles de l'Amiral qui vous offensent, et que je suis certain que vous n'eussiez pas souffertes, si vous les eussiez entendues. Le maréchal lui répondit : Quelque sot comme toi les eût ouïes au milieu de cent gentilshommes qui m'eussent assommé ; non, je ne les ai pas entendues. Mais dans quatre jours je te promets que je les entendrai, de façon que tu diras que je n'en ai pas perdu un seul mot.

Lorsque l'Amiral de Châtillon fut blessé par Morvert, le roi Charles jouait à la paume contre le duc de Guise ; il quitta le jeu dès

qu'il eut su la nouvelle, jeta sa raquette, et dit au duc de Guise, que s'il avait part en cet assassinat, il lui ferait trancher la tête, le duc lui nia, et lui dit que pour preuve il s'en venait au Louvre avec lui, dont il ne bougerait, pour justifier son innocence. Le roi alla voir l'après-dînée l'Amiral, et l'assura qu'il vengerait le tour que l'on lui avait fait. Il y entra peu de gens dans la chambre de l'Amiral avec le roi, et entr'autres le maréchal de Tavannes. L'Amiral dit au roi : Sire, ma blessure n'est pas grande, mais elle coûtera la vie à cent mille hommes, et c'est ce qui m'en fâche le plus. Le roi ne prit pas garde à ce mot. Mais, comme il s'en retournait, le maréchal lui dit : Sire, avez-vous pris garde à l'insolente parole de l'Amiral qui a dit à son roi que sa blessure coûterait la vie à cent mille hommes? ce qui ne peut être que de vos sujets. Jugez, sire, où va cela! Ce discours commença à mettre le roi en colère, qui le dit à la reine sa mère, laquelle sut lors bien profiter de l'occasion, et ayant fait appeler le duc d'Anjou, le duc de Guise, le grand Prieur, Tavannes et Retz, ils conclurent le massacre du lendemain; et comme le duc de Guise remerciait la reine de ce qu'elle avait ouvert

le chemin d'exterminer l'hérésie, et de venger la mort de son père, elle lui dit : Je ne vous demande autre chose en récompense, sinon que vous me vengiez aussi de la mort du roi monseigneur, en ne laissant pas échapper Mongommery ; ce qu'il lui promit, et dès que l'Amiral fut tué, le duc de Guise alla au faubourg Saint-Germain, pensant attraper Mongommery ; mais il avait déjà gagné le devant sur une jument qui le porta jusqu'à Argenton, et puis mourut ; le duc de Guise le suivit jusqu'à Trappe, et puis s'en revint.

Tavannes dit le lendemain de la Saint-Barthélemy à Montessu. Je t'avais dit que je n'avais pas entendu les paroles de l'Amiral, je les entends maintenant.

Le roi Henri III qui avait tendrement aimé avant qu'il fût roi le duc de Guise, l'eut toujours suspect depuis qu'il fut parvenu à la couronne, et en attribuait la cause à ce qu'après que la nouvelle fut venue de son élection au royaume de Pologne, ainsi qu'un jour étant à la garde-robe il faisait ces regrets au duc de Guise de ce qu'il lui fallait quitter pour jamais le lieu de sa naissance pour prendre un séjour fâcheux et désagréable, le duc lui dit que, s'il voulait s'opi-

niâtrer d'y demeurer, il le pouvait faire en dépit du roi son frère, et qu'il s'offrait de le servir contre lui s'il voulait lui ouvrir la guerre.

Ce prodigieux avancement des ducs de Joyeuse et d'Epernon, ne vint pas du dessein propre du roi Henri III qui voulait faire du bien à ses favoris, et non les relever excessivement, mais du conseil et à la persuasion du maréchal de Retz qui, après la mort du roi Charles son maître, avait été par le moyen de la reine mère maintenu en la charge de premier gentilhomme de la chambre du nouveau roi avec Villeguier qui l'était déjà, étant roi de Pologne. Cet adroit courtisan voyant que les jeunes favoris avaient toutes les privautés de la chambre et qu'il ne lui en restait que les apparences, pensa de profiter même dans la mauvaise fortune, et peu de temps après la mort de Queylus et de Maugiron, Saint-Luc s'étant ruiné lui-même par trop de finesses, il ne restait plus que ces deux jeunes hommes qui jouissaient de la privauté et faveur; il leur parla un jour de cette sorte: Messieurs, si je n'avais moi-même été en faveur, je ne saurais pas peut-être en quoi elle consiste ni ce qui lui est nécessaire pour

pour l'affermir ; mon temps est passé, j'y ai fait ma fortune par un grand mariage, par de belles charges et gouvernements, et par de grands biens ; il est temps désormais que j'en jouisse en paix et sûreté, que je quitte le cabinet, puisque je n'y tiens plus la première place auprès du roi, et que souhaitant toute prospérité et avancement à ceux qui me succèdent, je leur aide en quelque sorte, et d'effet et de conseil, pour se bien maintenir en un lieu difficile et glissant, tel que puisse avouer celui de votre faveur présente où j'ai vu, depuis deux ans, périr malheureusement Legas, Queylus, Maugeron, Saint-Megrin, ruiner Do et Saint-Luc, et où vous courez même fortune, si vous ne prenez une meilleure conduite et un plus ferme établissement, et tel que je veux le vous conseiller. L'envie, messieurs, que l'on porte à votre bonheur, fait que plusieurs tâchent à vous détrôner, et il est à craindre que de ces plusieurs quelqu'un y arrive ; il a été aisé d'aider à la mauvaise conduite de N.... pour le faire précipiter, et il n'a fallu rien plus que de découvrir les fourbes de Saint-Luc, pour aider au peu d'inclination qui restait au roi pour lui aider à le mettre par terre : ceux en qui on n'a point

trouvé de sujet de les attaquer, sous main on les fait assassiner ou tuer en duel.

Enfin, messieurs, par divers chemins on est arri é à même fin, et on en fera de même de vous, si vous ne prévenez les ruses et les attaques de ceux qui, pour ne pouvoir parvenir à une bonne fortune, l'envient. C'est moi, messieurs, qui vous en veux donner le moyen si vous disposez le roi à m'accorder mes assez longues audiences sur ce sujet, et si vous les réparez en lui disant que je vous suis venu offrir ma charge de premier gentilhomme de la chambre pour laquelle je ne vous demande aucune récompense en argent, car j'en ai, dieu merci à mon feu maître, assez pour vivre splendidement et pour soutenir une haute dignité comme celle de duc et pair, laquelle je veux espérer par votre moyen. Vous trouverez la reine mère disposée à vous y aider, et cette dignité même je ne la demande qu'après que vous en aurez été honoré, comme moi-même j'en ferai l'ouverture au roi, et me promets que ce ne sera pas sans efficace.

Ces deux jeunes hommes qui furent ravis de se voir préparer le chemin à cette belle charge et ouvrir la porte pour entrer à cette

haute dignité, ne manquèrent pas de faire savoir au roi l'intention que monsieur de Retz avait de remettre sa charge entre leurs mains, si sa majesté l'avait agréable, qui n'en fut pas moins satisfaite qu'eux ; et ayant fait venir dans son cabinet monsieur de Retz, il l'écouta attentivement lui rendre premièrement les très-humbles grâces de ce qu'il devait à sa bonté de lui avoir conservé toutes les charges qu'une faveur de longues années lui avait fait obtenir du règne d'un bon et libéral maître, bien qu'il y eut beaucoup de personnes plus propres pour les posséder ; lui dire secondement qu'il est de la modestie de ne tenir plus longuement la place des autres, qu'il avait fait son temps de faveur et qu'il était désormais temps qu'il allât gouverner les provinces et places dont il avait la charge, et exercer celle de maréchal-de-France aux lieux où il plairait à sa majesté de l'employer, laissant le cabinet à ceux dont l'âge, la galanterie et la cour semblaient le requérir, remettant entre les mains de sa majesté l'état de premier gentilhomme de sa chambre pour en pourvoir qui il jugerait propre de l'y bien servir, et qu'il prenait l'audace de lui dire que les seigneurs de

Joyeuse et de Caumont ayant toutes les qualités requises à ce sujet, jointes à la faveur de sa majesté, il croyait que non-seulement il leur devait faire cette grâce, mais encore les tirer du péril et les mettre en état de ne courre à l'avenir au grand regret de sa majesté, et à la perte indicible de la France, qui ne produisait pas souvent de si belles plantes, qui promissent à l'avenir de si excellents fruits que ceux-ci, la même fortune qu'avaient ceux à qui précédemment les faveurs de sa majesté avaient été si funestes.

Puis il lui dit: Jusques à quand, sire, souffrirez-vous que ceux qui ne s'osent prendre à votre personne sacrée s'attaquent à vos affections, ou que vos favoris servent de victimes à ceux qui n'ont assez de mérite pour l'être? Vos bonnes grâces et le régiment de vos gardes n'ont su empêcher que Legas n'ait été assassiné dans son lit, Saint-Megrin a suivi son désastre presque dans les barrières du Louvre, et Queylus et Maugeron n'ont pas tant été tués pour leurs querelles que pour votre faveur. Remédiez à l'avenir à ces funestes inconvénients, ou prenez vos ennemis pour vos favoris, afin que, sans que vous encouriez le blâme de leur mort, vous sa-

tisfassiez à votre haine ; autrement, sire, il se trouvera que la condition, qui est maintenant la plus enviée, sera la dernière que l'on désirera comme celle dont la jouissance est de la moindre durée : vous le pouvez, sire, en élevant ceux que vos bonnes grâces et leur particulier mérite rendent dignes d'élévation.

Je vois à regret un roi d'Espagne avoir fait grand prince un sien favori, simple gentilhomme portugais, une reine d'Angleterre élever aux plus grandes dignités des personnes de bas lieu qu'elle affectionne, et que votre majesté laisse dans la foule et le commun des personnes d'ancienne naissance, de haute extraction et de singulier mérite, que dis-je ? dans la foule, les laisse périr et mourir misérablement, sans que la souveraine puissance puisse arrêter le cours de leur funeste destinée ! Vous le pouvez bien néanmoins ; mais par une retenue et une considération trop approfondies vous ne voulez pas : pardonnez-moi, sire, si je dis qu'il vaut mieux être de la maison d'un des grands du royaume, voire domestique et suivant de simples seigneurs que leur favori, vu que les récompenses des services et les avancements sont aussi grands qu'ils leur peuvent donner, et

leur vie plus assurée que celle des vôtres ; votre majesté me dira peut-être que c'est noblement les avancer que de les faire premiers gentilshommes de sa chambre ; ce que j'avoue quant à eux, mais non pas quant à votre majesté qui les peut faire officiers de la couronne et ducs et pairs, sans que l'on en murmure et sans que votre majesté en soit blâmée. Si vous leur faites épouser les deux sœurs de la reine, ce qui n'est point nouveau ou inoui, que des gentilshommes de marque aient épousé des princesses voire même de votre sang, et lors, sire, on croira que vous aurez donné à la considération de vos belles-sœurs, ce que vous aurez accordé au mérite et à l'affection très-légitime que vous portez à ces deux jeunes seigneurs. Je sais qu'ils ont proposé à votre majesté de m'honorer de la qualité de duc et pair pour une marque de votre reconnaissance et gratitude à la mémoire du feu roi mon maître.

Je ne la désire néanmoins qu'après eux et en leur suite, étant bien raisonnable que la faveur présente et vivante précède en toutes choses à une faveur morte et passée; c'est de quoi je supplie très-humblement votre majesté de pardonner à la témérité d'un ser-

viteur qui a osé donner conseil à votre majesté d'une chose qu'il a cru être du bien de son service sans qu'elle lui ait demandé. Il n'était pas besoin de tant de paroles pour persuader à ce roi passionné de ces deux jeunes hommes d'élever leur fortune ; il remercia le maréchal de Retz de son avis, lui promit de le faire duc et pair au temps qu'il lui avait demandé, fit ces deux favoris à l'heure même premiers gentilshommes de sa chambre, et suivant la coutume des grands qui se plaisent à surcharger de biens ceux à qui ils ont une fois commencé d'en faire, il ne tarda guères qu'il ne mît sur le tapis ces deux mariages, et que pour les faciliter il n'érigeât en leur faveur les terres de Joyeuse, d'Epernon en duché et pairie, ne fît l'amirauté et l'état de colonel de l'infanterie offices de la couronne, qu'il leur donnât avec les premiers gouvernements de France, et qu'il ne mariât avec tant de magnificence mademoiselle de Vaudemont sa belle-sœur avec le duc de Joyeuse, que la dépense qui y fut faite incommoda plusieurs riches maisons. Il avait destiné l'autre sœur de la reine au duc d'Epernon ; mais elle préféra un cloître à ce mariage, et passa sa vie religieuse à

un couvent à Bar, et ce refus fut une des premières causes de la mauvaise intelligence du duc d'Epernon avec la maison de Lorraine, dont le roi de Navarre sut bien profiter en lui faisant espérer et aspirer au mariage de sa sœur depuis duchesse de Bar.

Saint-Luc était un jeune gentilhomme normand de peu de biens, mais de belle taille, adroit aux exercices, de bon courage, beau parleur, fin et adroit courtisan, qui se donna à monsieur le duc d'Anjou lors lieutenant-général des armées du roi, et ne fut guères en sa cour, sans y posséder après Titus de Mauvissière, la première part en ses bonnes grâces; et Titus étant mort au siége de la Rochelle, il eut auprès de Monsieur son maître l'entière et absolue faveur; mais comme en ce temps la nouvelle étant portée à monsieur le duc d'Anjou de sa promotion à la couronne de Pologne, les principaux de ses serviteurs appréhendant de quitter ce doux séjour de la France, lieu de leur naissance, pour prendre pour jamais celui de Pologne rude et fâcheux, se furent retirés de son service, Saint-Luc fut des premiers à le quitter, y étant même, à ce qu'il disait, convié par le roi Charles qui

lui fit espérer quelque avancement. Le nouveau roi de Pologne fut extraordinairement outré de se voir abandonné de ceux en qui il avait sa principale confiance ; et à qui il avait fait beaucoup de biens et d'honneur, et fut principalement indigné contre Saint-Luc qu'il affectionnait davantage, de sorte que sa bienveillance tourna en une mortelle haine, ne voulant admettre aucunes excuses de lui ni recevoir les promesses qu'il lui faisait de l'aller trouver dès qu'il aurait obtenu justice des *assassinateurs* d'un sien oncle commandeur de Malte.

Néanmoins le roi Charles étant mort à quelques mois de là, Saint-Luc s'en vint en toute diligence rencontrer le roi de Pologne à Trevise, et après grandes difficultés, ayant par l'intercession de ses amis, jointe au désir de savoir des nouvelles de France, et à quelque inclination que le roi avait encore pour lui, été admis à lui parler, il sut si bien étaler ses raisons, qu'il se remit en ses bonnes grâces, et ne pouvant occuper les principales que Legas possédait, il eut la seconde faveur concurrement avec Do, Queylus et Souvré, et fut fait intendant des affaires du roi, qui ensuite lui fit du

bien, lui donna premièrement le gouvernement de Peronne, Roye et Mondidier, puis celui de Brouages, et ensuite lui fit épouser Jeanne de Brissac, déjà vieille fille, qui l'aimait et le préféra à la Roche-Guyon, riche et grand Seigneur.

Legas ayant été assassiné par le Baron de Viteaux, ceux de cette seconde faveur parvinrent à la première, auxquels leur fut adjoint Maugeron, et sur la fin Saint-Megrin s'y acheminait quand celui-ci fut tué une nuit en la rue du Louvre, Queylus et Maugeron au marché aux chevaux en duel, Do chassé pour avoir joué les finances du roi qu'il manjait, et Souvré pouri par libertinage, s'étant retiré. Saint-Luc demeura seul de la privauté et des affaires; mais il ne tarda guères sans avoir pour compagnons Argues et Caumont, jeunes hommes que le roi aimait si ardemment, que Saint-Luc était les soirs laissé dans un cabinet, tandis que le roi dans son cabinet d'en-haut, passait grande partie de la nuit avec ces deux nouveaux favoris, ce qui affligeait fort Saint-Luc: voyant qu'il s'en allait en décadence et mépris, il s'avisa que si par quelque ruse, il pouvait jeter le roi dans la dévotion, lui

qui était déjà ancré dans la faveur, y pourrait demeurer et s'y maintenir, et que ces nouveaux venus seraient chassés; il fit faire une griffe de fer assez grande, et l'ayant fait rougir au feu, comme Dusalde, premier valet-de-chambre du roi, montait par un petit degré obscur dans le cabinet d'en-haut, il lui dit contrefaisant sa voix : Dusalde, dis au roi ton maître, que s'il ne quitte le vice et n'amende sa vie, l'ire de Dieu est prochaine de tomber sur lui, et pour te témoigner la vérité de mon dire, tu en garderas cette marque ; et, en lui disant ces paroles, lui attrapa le bras avec cette griffe de fer ardente, où il lui fit quatre trous. Cet homme épouvanté et blessé, se mit à crier et courre à ce cabinet d'en-haut, dit au roi, ce que la voix lui avait annoncé ; pour lui dire, lui montra les marques des griffes, et fit toutes choses plus affreuses qu'elles n'étaient, comme la peur a accoutumé de faire.

Le roi, timide de lui-même et scrupuleux, en crut encore plus qu'il ne lui en dit, descend au cabinet d'en-bas avec Argues, Caumont et Dusalde, trouvent St.-Luc couché sur un lit vert, faisant le dormeur, après avoir jeté la griffe dans le fossé du Louvre ; ils le réveil-

lent, lui demandent s'il n'a rien vu ni ouï; il fait l'ignorant et l'ébahi ; cela étonne davantage le roi qui s'alla coucher fort troublé de cette aventure et des menaces du ciel. Le lendemain il se mit en dévotion, change sa vie et institue les Pénitents, desquels il se mit, et fit plusieurs grandes marques de repentance et de contrition ; quelque temps après comme il rêvait un jour à la fenêtre de son cabinet, il aperçut la griffe de fer que St.-Luc avait jetée dans le fossé après en avoir brûlé Dusalde, il l'envoya prendre et confronter si c'était la même qui avait empoigné Dusalde ; ce qu'il vérifia, et se douta que St.-Luc avait fait cette fourbe, dont il commença à le haïr, et se mit plus que devant à aimer ses jeunes gens avec lesquels il s'amusait tous les soirs, et même quelquefois y passait grande partie de la nuit, laissant Saint - Luc dans le premier cabinet. Il arriva un soir que le roi dit à St. - Luc qu'il allât avertir la reine, que pour cette nuit-là il n'irait pas coucher avec elle, et qu'après lui avoir fait ce message, il se pouvait aller coucher ; lui qui avait sa chambre au-dessous de celle du roi, s'alla déshabiller et se parfumer le mieux qu'il put, puis s'en alla avec sa robe de chambre et ses

mules, trouver la reine qui était au lit attendant le roi, et lui dit que sa majesté ne viendrait cette nuit-là coucher avec elle.

La reine étonnée de voir cet homme en tel équipage, appelle ses femmes de chambre, et après avoir dit de rudes paroles à St.-Luc, le chassa de sa chambre. Il lui dit pour excuses, que le roi lui ayant fait ce commandement, il s'était oublié de l'exécuter, et ne s'en était ressouvenu qu'après s'être mis au lit, et que pour ne faire attendre plus la reine à s'endormir, il était venu lui dire ce que le roi lui mandait, au même état où il s'était trouvé, dont il lui demandait mille très-humbles pardons. La reine fut fort en peine toute la nuit de cet accident et de ce qu'elle en devait faire; elle s'imaginait que peut-être le roi, pour la tenter et pour éprouver son honnêteté, avait commandé à St-Luc ce qu'il avait fait; n'y ayant pas apparence que sans cela il en eût eu l'audace, que peut-être le roi ne se voyant point d'enfants et lui étant si nécessaire, il ne se serait pas soucié comme il en eût, pourvu qu'il en eût; peut-être aussi que cela n'était point, que tout provenait de l'audace et de la méchanceté de Saint-Luc.

Enfin elle se résolut de s'en plaindre au

roi, et non du roi, et ce devant un de ses parents d'elle, et pour cet effet, manda monsieur de Guise, qu'il vînt le matin avec le roi comme il la viendrait voir, selon sa coutume, avant d'aller à la messe; ce qu'ayant fait, la reine, en grande colère, supplia le roi de la venger de l'insolence de St.-Luc, et lui conta comme il l'était venu trouver de sa part en chemise et en robe de nuit. Le roi en fut plus étonné, et pas moins en colère que la reine, revint aussitôt en son cabinet, fit appeler Lancosme qui avait huit compagnies de régiment en Brouages, et lui commanda qu'en extrême diligence et très-grand secret, il s'allât saisir de Brouages, ce qu'il pouvait faire y étant le plus fort, qu'il lui en donnait le gouvernement, et lui ferait encore d'autres biens, pourvu qu'il lui pût rendre ce service; mais que surtout il fît diligence; puis, comme il allait à la messe en Bourbon, Saint-Luc rencontra sa majesté dans la cour du Louvre, à qui il fit fort bonne chère, ce qui l'assura que la reine ne lui avait point parlé de son action; mais comme il se mit à genoux à l'église, monsieur de Guise se vint mettre auprès de lui, et feignant de prier Dieu

dans ses heures, lui dit ces mots : Saint-Luc, tu es perdu ; Lancosme est parti pour se saisir de Brouages, tâche de le devancer, et en toutes façons sors d'ici, car autrement tu es mort sans remède.

Saint-Luc fin et habile homme, ne se le fit pas dire deux fois, feignant de saigner du nez, part de l'église et pique jour et nuit après Lancosme, qu'il attrapa à Saintes avec grande peine ; et comme Lancosme qui était ami de madame de Saintes, ne voulût passer sans la voir, il s'y arrêta à manger des confitures, et Saint-Luc l'outre-passa, et arriva devant lui à Brouages, où il dit aux soldats du régiment de Lancosme, et du sien qu'il avait tant fait que l'on leur amenait quatre mois de paye ; que les commissaires et les trésoriers étaient à une lieue de là, avec l'argent, et que pour ne leur donner loisir de chercher des passe-volants, il s'était avancé pour les faire mettre en bataille à leur arrivée, afin qu'à la même heure ils fissent la montre. Alors chacun bat aux champs, et de fortune s'étant présenté deux compagnies du régiment de de Lancosme, les premiers à la porte, Saint-Luc dit que, pour ne confondre les deux

régiments que l'on laissât passer celui-là le premier, et leur dit qu'ils prissent la gauche du champ de bataille.

Les capitaines dudit régiment, sans y penser à autre chose, firent sortir toutes leurs compagnies, et après Saint-Luc fit fermer la porte, et se moqua de Lancosme, qui, demi-heure après, arriva avec un pouvoir du roi, et Saint-Luc s'étant assuré de la place y avait fait entrer un surcroît de troupes, et l'avait munie le mieux qu'il put; il écrivit ensuite au roi qu'il garderait Brouages pour son service, pourvu que l'on n'entreprît rien contre sa ville ni contre sa vie; qu'autrement il se ferait Huguenot, et mettrait la place entre leurs mains, qui était de si grande conséquence, que le roi fut forcé de prendre ce parti, et de lui renvoyer sa femme qu'il avait fait arrêter après son partement.

La dernière fois que monsieur le duc d'Alençon fit dessein de s'évader de Paris, il le communiqua à Fernaques qui était lors amoureux de madame de Carvalet, et se fâchait fort de quitter Paris et sa maîtresse, pour aller rôder par le monde, incertain du succès et avec grande incommodité; il fit

ce

ce qu'il put pour détourner son maître de cette entreprise, et n'y pouvant réussir, il en avertit secrètement le roi Henri III et la reine mère qui firent arrêter un soir monsieur d'Alençon en sa chambre par Losse, capitaine des gardes. Monsieur d'Alençon, au désespoir de se voir arrêté, envoya supplier la reine sa mère de le venir voir, ce quelle fit; et il la sut si bien charmer par ses larmes et ses flatteries, qu'elle vint trouver le roi son fils sur qui elle avait toute-puissance, et répondit de la fidélité de son cadet, de telle sorte qu'on lui ôta ses gardes, et quatre jours après il sortit de Paris, s'en vint par l'abbaye de Sainte-Catherine, et fit la guerre au roi son frère.

Auparavant du temps du roi Charles, Monsieur et le roi de Navarre ayant fait dessein de se retirer de la cour, furent prévenus et arrêtés par le roi; mais ils ne le furent pas quelque temps auparavant qu'ils se sauvèrent; et Lamasle son favori et Cocouas gentilhomme Piémontais étant demeurés encore la nuit même, à la prière de celui-ci, de madame de Nevers et l'autre de la reine Marguerite qui l'aimait, ils furent pris et eurent la tête tranchée; ces deux dames rachetèrent leurs têtes du bourreau, les firent embaumer ren-

plirent leurs bouches des pierreries qui venaient d'eux, mirent des carcans sur leurs cous, et enveloppèrent ces têtes dans leurs plus riches jupes ; puis les ayant fait couvrir de plomb et de caisses de bois, firent faire des outils exprès, creusèrent elles-mêmes avec iceux des fosses à Montmartre, parce qu'ils étaient leurs martyrs, et y mirent ces têtes. En ces derniers temps madame de Montmartre qui a réformé son abbaye et renfermé ses religieuses, a fait faire un grand clos qui occupe partie de la montagne ; comme on y faisait les murailles, et fouissant, on a trouvé ces deux caisses, et dedans ces têtes avec ces joyaux : on a pieusement cru que ce devait être les têtes de quelques martyrs pour la foi, que le zèle des Chrétiens avait autrefois enterrées en ce lieu, et mis ces bagues dans ces mêmes caisses ; et ainsi ils ont été relevés, la chapelle des martyrs bâtie, et ces têtes enchâssées et révérées. Madame de Guise qui lors bien jeune était avec ces dames, a dit depuis ceci ; peut-être que ce ne sont pas elles.

Le roi François I.er avait un chalant, joueur de luth, allemand, nommé Albert, à qui, outre d'autres biens qu'il lui fit, il bailla

un bon canonicat de Marseille, lorsqu'il y fit la première fois son entrée pour un sien frère homme d'église, lequel, à ce que l'on dit, eut deux bâtards; il fit étudier l'aîné et suivre les armes au second; à quoi tous deux réussirent très-bien, car l'aîné fut un excellent médecin, qui servit la reine de Navarre, mère du feu roi Henri IV, nommé monsieur de Luines, d'une cassine proche de Mornas au Comtat Venaissin, que son père avait achetée de la succession d'Albert son frère; l'autre suivit les armes, fut archer du corps du roi Charles, et se battit en champ clos dans le bois de Vincennes devant toute la cour, et tua son ennemi; ce qui le mit en réputation, de sorte que monsieur d'Auville, gouverneur de Languedoc, le prit avec lui et lui donna sa lieutenance au pont Saint-Esprit, puis le mit dans Beaucaire, et laissa trois fils et quatre filles.

Le médecin servit la reine de Navarre jusques à sa mort, et même lui prêta dans ses nécessités jusques à douze mille écus, qu'il avait gagnés à son service ou à ses pratiques. Luines, gouverneur de Beaucaire, à sa mort, commanda que l'on menât son fils

aîné au roi Henri IV, pour le nourrir page, en considération de l'argent qu'il leur devait, et qu'il lui plût lui faire sa fortune : le roi commanda à monsieur Legrand de le recevoir page de l'écurie; mais il le trouva si joli et beau, qu'il le fit page de la chambre; et quand il sortit de page, le comte du Lude qui l'affectionnait, le prit à son service, et l'y retint jusqu'à ce qu'ayant débauché une des demoiselles de sa femme, il le chassa.

Lors il se retira à la Flèche, chez la Varenne de qui il aimait la fille, lequel la mena à la cour avec les deux frères de Cadenet et de Brante, et intercéda auprès du roi que pour l'intérêt de douze mille écus que sa majesté devait à feu leur père, elle leur voulût donner à eux trois mille écus de pension; ce que le roi fit, et après le décès du roi, ayant prié le marquis d'Ancre de leur faire doubler cette chétive pension incapable de les pouvoir nourrir, le marquis qui avait déjà trop d'autres pour qui demander, pria Bassompierre d'en parler devant lui à la reine, qui leur accorda aussitôt; et lors ces trois jeunes hommes s'adonnèrent à suivre le roi qui, à cause de son âge, n'était suivi d'ordinaire que

de ceux qui étaient obligés par leurs charges et leur assiduité et industrie ; les mit de telle sorte aux bonnes grâces du roi, que le maréchal de Souvré qui les voulait pour Courtanvaut son fils, primativement à tous autres, en prit ombrage et leur défendit de s'approcher du roi ; ils s'en plaignirent au maréchal d'Anere et à la reine qui les remit près du roi son fils, ensuite de quoi le maréchal fut tué, la reine chassée et eux en la prodigieuse éminence de faveur où nous les avons vus jusqu'à la mort de l'Aîné, connétable de France.

Les complices de la mort du roi Henri III ont été long-temps ignorés, et même madame de Montpensier qui se vantait de l'avoir su, n'en eut jamais aucune connaissance ; la vérité du fait est, qu'après la révolte de Paris ensuite de la mort des duc et cardinal de Guise, les principaux du parlement avec le premier président furent menés prisonniers dans la Bastille par un procureur nommé le Clerc et autres zelés ligueurs ; et comme chaque jour un moine des Quatre Mendiants est obligé de venir dire la messe devant messieurs du parlement, les religieux venaient chacun à leur tour dire la messe à la Bastille, et le premier président leur faisait donner se-

crètement des lettres pour faire porter au procureur-général de la cour de parlement qui était alors auprès du roi, par lesquelles il donnait les avis à sa majesté de ce qui se passait dans Paris, qui venait à leur connaissance. Quatre jours avant la mort du roi, comme il serrait de près ceux de Paris et que les ligueurs étaient bien étonnés et près de se soumettre à sa miséricorde, comme monsieur Dumaine était dans son cabinet avec le sieur de la Chastre, le sieur de Villeroi et un sien secrétaire nommé Desportes-Baudouin, depuis sieur de Soupir, le Prieur des Jacobins, nommé Bourgouin, demanda de parler à lui.

Y étant admis, il lui dit qu'un de ses frères, nommé Jacques - Clément, jeune homme dévot, scrupuleux et visionnaire, lui avait dit plusieurs fois que, si pour exposer sa vie, il pouvait délivrer les bons Catholiques de la persécution que le Roi leur faisait, il l'entreprendrait volontiers, et que si ledit prieur jugeait à propos de l'employer, il ne demandait pas mieux, étant assuré que s'il pouvait tuer le roi, il obtiendrait la couronne de martyr et ferait un œuvre si méritoire, qu'il se promettait que les anges même descendraient du ciel à son

secours, pour le délivrer des mains de ceux qui lui voudraient mal faire ; le prieur disait de plus que cette même matinée, le même moine l'était venu supplier de lui faire donner moyen de s'approcher du roi, par quelque invention, et qu'il ne manquerait pas de le tuer, qu'il en avait de grandes révélations, et qu'assurément les anges les garantiraient après le coup ; que ledit prieur n'avait pu ni dû manquer de venir offrir sa petite assistance au service de la cause en un péril si éminent où elle était, et que si on jugeait qu'il y eût moyen de lui donner accès auprès du roi, on le pouvait tenter, qu'au pis-aller on ne perdrait qu'un moine. Monsieur Dumaine fit lors réflexions sur cette proposition, et demanda à ces deux messieurs de Villeroi et de la Chastre ce qu'il leur en semblait.

Le premier dit qu'il n'y avait pas grande perte à l'entreprendre et que l'on pouvait beaucoup y gagner ; lors monsieur Dumaine dit : Vous avez raison, et sommes à un temps, que s'il ne nous vient quelque coup du ciel, nos affaires sont en très-mauvais termes ; mais j'y trouve un grand inconvénient, c'est que si ce moine fait son coup et que les gênes lui fassent confesser, outre le grand blâme que

nous en encourons, il n'y aura plus de miséricorde pour nous envers le roi; à cela, répond le prieur, il y a un sûr remède, qui est que le moine ne parlera qu'à moi, ne saura qui l'envoie, ni par quels ressorts cette machine se meut, et n'y aura que moi de taxé que vous ferez évader ensuite et me retirer en Flandres; ce qui se pourra aisément faire la nuit, et pourvu que je sois à quatre lieues de Paris, je me fais fort de me rendre à la frontière.

Monsieur de la Chastre, qui n'avait encore point parlé, dit alors à monsieur Dumaine: Je m'étonne bien, monsieur, de voir en l'état présent où sont nos affaires que vous fondiez votre salut sur un pauvre moine, fou déclaré de la propre confession de son prieur, et que sans l'avoir expérimenté en d'autres choses, ni reconnu son adresse, son courage et sa résolution, vous écoutiez seulement sa chimérique proposition! Je dis même que quand il aurait toutes les bonnes parties qui lui manquent pour l'entreprendre, il ne serait pas de profession pour l'exécuter. Quel sujet prendrait-il pour parler au roi? qui lui en donnera l'accès? Pensez-vous que les gardes le laissent approcher, quand bien il serait connu, sans le

fouiller, sans avoir les yeux sur lui, sans prendre garde à ses mains et à ses actions ? Si notre salut ne dépend que de son effort, tenons-nous pour aussi perdus que nous sommes maintenant éperdus de recours à de frivoles moyens; ce n'est pas que je ne sache bon gré au père prieur, qui fait ce qu'il peut et doit pour le bien de la cause, tant à prier Dieu qu'à nous proposer tout ce qui est de sa puissance et de son invention pour le salut public ; mais vous, qui tenez les rênes de cet état, devez prendre soin de le conduire par de plus profitables moyens. Il continuait de dire d'autres raisons pour dissuader une chose qu'il croyait frivole et vaine, quand Desportes-Baudouin l'interrompit, ouvrant la porte du cabinet à Bussy le Clerc qui vint apporter à monsieur Dumaine un assez gros paquet de lettres, qu'un augustin qui avait dit la messe devant messieurs du parlement à la Bastille, avait reçu d'eux, pour porter au roi à St.-Cloud, et qui avait charge du président de s'adresser au procureur-général ; lequel moine devait aussi dire de bouche au roi, les nécessités où étaient les Parisiens, et autres choses touchant la réduction de Paris en son obéissance.

Après que Bussy eut donné son paquet tout clos à monsieur Dumaine et qu'il eut dit ce que dessus, monsieur de la Chastre, leur dit : Il semble que Dieu ait envoyé ce paquet si à propos pour l'affaire dont nous parlions, afin de me faire changer d'avis, et vous dire, monsieur, que l'occasion se présente favorable pour tenter l'entreprise du moine, qui pourra dire au procureur-général, qu'il a dit ce matin la messe en la Bastille, devant le Parlement, ce qu'il confirmera par les lettres de ce même jour, et puis lui dira, conformément à ce que l'on écrit, qu'il a des choses de très-grande conséquence à dire au roi, et s'il peut être admis à lui parler, la fortune fera le reste; au pis-aller c'est un moine perdu, qui se dévoue de lui-même pour le salut public, sans qu'il nous puisse nuire s'il fait son coup, et qui nous peut infiniment profiter, s'il l'exécute.

Alors on redit devant Bussy la proposition du prieur des Jacobins, l'intention du moine, les avis conformes de monsieur Dumaine, de Villeroy et de la Chastre, attendu l'heureuse rencontre de ce paquet, qu'il venait d'apporter, lesquels avis il ne

confirma pas seulement, mais il exhorta et anima autant qu'il put monsieur Dumaine à le mettre en pratique, comme Desportes-Baudouin fit aussi de son côté. On donna donc le paquet au Prieur, avec une ample instruction de bouche pour toute la conduite du moine, avec expresses défenses, en cas qu'il fût pris, de ne lui dire ni nommer aucun auteur de ce fait que son Prieur, à qui on promit escorte pour le transplanter en Flandres, en cas que le coup fût entrepris et non exécuté, ou que l'affaire vînt à être découverte, et après que tous six eurent fait serment de ne rien révéler du fait.

Ce qui se passa à Blois vers la fin de l'année 1588, en la mort du cardinal et du duc de Guise, a été décrit par divers auteurs, qui ne s'accordent point en leur narration, ni même avec la chose. J'en ai appris les particularités par ceux qui ont été de l'affaire, et qui en ont été témoins oculaires, lesquelles je déduirai d'après eux, conformément à ce qu'ils en ont parlé.

Après que par la paix de Chartres, il y eut eu une aministie et perpétuel oubli de tout ce qui s'était passé aux barricades de

Paris, que le roi se communiant, et monsieur de Guise lui tenant la serviette, eut juré sur le Saint-Sacrement de ne se ressentir jamais de tout ce qui s'était passé, et qu'il eut donné à monsieur de Guise un ample pouvoir pour commander ses armées, il s'achemina aux états da Blois, auxquels la plus grande part des députés qui y furent envoyés étaient à la dévotion de monsieur de Guise, qui commença à occuper par ses charges, par sa personne, par ses amis, et par son propre crédit, une si grande autorité qu'elle fut suspecte au roi; sa majesté prit une déterminée résolution avec peu de ses serviteurs, de s'ôter de dessus les bras ce serviteur infidèle et ce sujet audacieux, et qui osait lui faire tête; mais comme tous ces serviteurs étaient des créatures de la reine sa mère, que par une longue habitude ils lui rendaient un compte exact de toutes affaires, il jugea que l'exécution de son dessein était impossible, tant que ces personnes seraient auprès de lui, et qu'ils feraient savoir ses affaires à la reine sa mère; qui détournerait tous les orages de dessus a maison de Lorraine qu'elle affectionnait; c'est ce qui lui fit chasser son chancelier

de Chiverni, Bellièvre, Pinart, Brulard, Villeroy, Combaut et autres créatures de la reine mère, et en prendre de nouveaux qui ne dépendissent que de lui, se conseilla du maréchal Dumont, d'Alphonse, Corse, et de Rambouillet, ennemis de ceux de Guise, et enfin résolut de s'en défaire, et de la forme d'y procéder.

Pour cet effet, le jeudi 20 Décembre, il fit trouver au soir ce qu'il y avait des quarante-cinq gentilshommes ordinaires qu'il entretenait près de lui en une salle basse qui est au passage de la porte qui va au jardin du château de Blois; ils s'y trouvèrent vingt-trois en ce lieu, où le Roi vint les trouver sur les onze heures du soir accompagné de monsieur le Grand et de Cognac, et leur fit un long discours de ses misères passées, qui lui seraient si insupportables si elles devaient continuer à l'avenir, qu'il aimerait mieux n'être qu'un homme privé, et demeurer paisible en quelque lieu éloigné de la France, que de vivre en ce continuel tourment. Plusieurs des quarante-cinq crurent, lorsqu'il s'en voulait aller tenir à Revise et quitter son état, ce que quelques-uns d'eux m'ont dit depuis, que les scep-

très et les couronnes ne lui étaient point si chèrs que son repos et la sûreté de sa vie; que pour se conserver l'un et l'autre, il ne lui restait plus qu'un seul moyen fort différent de sa vie passée et de son inclination, qui était, après avoir essayé par bienfaits, bons traitements et douceur, de contenir tous ses sujets en leurs devoirs, et avoir vu que ces remèdes lentifs et palliatifs avaient bien profité aux bons, mais accru l'audace et la témérité des méchants, il avait résolu de continuer les mêmes remèdes à ceux à qui ils avaient été salutaires, et de mettre le rasoir et le cautère aux plaies invétérées, de celles auxquelles l'huile et le vin de sa bonté n'avaient pu apporter guérison ou allégement; que tout autre de sa qualité, aussi outragé que lui, et moins miséricordieux, mettrait le feu dans la moisson, et ferait de ces méchants, ingrats et perfides, un châtiment digne de leurs fautes et de son ressentiment; mais qu'il aimait mieux les appeler à repentance par la voie de la douceur, et détruire et exterminer seulement celui qui les a induits et portés à la rebellion, qui les y fomenterait éternellement s'il demeurait sur la terre, et sans la mort duquel sa vie ne

pouvait être assurée ; que sans le nommer, chacun d'eux pouvait bien connaître que c'était le duc de Guise, de qui les actions passées lui avaient donné tant de sujets d'exécuter ce qu'il voulait maintenant entreprendre, que chacun avait attribué à lâcheté et assoupissement ce qu'il avait donné à sa naturelle bonté et douceur ; mais que maintenant, par la souveraine puissance qu'il a sur les états, il s'efforce de faire déclarer les Princes de son sang inhabiles à lui succéder, et se faire donner la lieutenance-générale de l'État, et couronne de France, pour occuper toutes les forces et les puissances de l'état, le détrôner puis après, et le confiner dans un cloître, s'il n'aime mieux l'ôter tout-à-fait hors du monde; qu'il n'y a plus lieu de souffrance, temps de dilayer, ni remède, que de prévenir ses parricides desseins, et exterminer cet homme né pour le malheur de la France, et pour la perte de l'État ; qu'il les avait voulu choisir pour en faire l'exécution, comme personnes dont il avait éprouvé la fidélité et le zèle à son service, et reconnu le courage; que de leur promettre de grandes récompenses d'une si haute action, ce serait les offenser

et montrer d'avoir doute qu'ils s'y portassent plutôt pour leurs intérêts que pour le sien; qu'il leur disait seulement que, connaissant sa libéralité ordinaire et son humeur, ils se devaient assurer qu'il ne manquerait pas de reconnaissance à un si signalé et important service; lors chacun s'efforça de paraître plus animé à cette action, lui offrirent leur vie et leurs bras, pour l'aller attaquer en quelque lieu qu'il fût, et quelqu'assistance de ses amis qu'il pût avoir.

Le roi les remercia alors, et leur dit qu'ils demeureraient le reste de la nuit sans sortir de ce lieu, qu'il leur enverrait des armes, et les ferait appeler quand il serait temps; puis s'étant retiré, il leur renvoya sur les deux heures après minuit, messieurs le grand Écuyer et Cognac, qui portèrent chacun quatre poignards, qui furent pris par les deux mouseriers, Saint-Chaulet, Saint-Malin, Herbelada, Saint-Gaudens, Saint-Capentet et..... qui se présentèrent les premiers à les recevoir. Sur les cinq heures du matin, ces mêmes seigneurs revinrent à eux et les firent monter par le degré qui va à la garde-robe, et on les fit entrer dans la chambre du roi, qui retint en sadite chambre les huit qui avaient

avaient pris les poignards, en fit passer cinq dans son antichambre, et remonter en ce cabinet où le Roi a depuis fait sa garde-robe, les autres dix, sur lesquels les portes des avenues furent fermées. Sur les sept heures du matin, le roi envoya querir le maréchal d'Aumont, le colonel Alphonse, Corse, messieurs d'Antragues et Rambouillet, de Maintenon et de Montlorf qu'il retint près de lui, ayant précédemment donné les ordres nécessaires à Larchant, capitaine des gardes, et dès le soir auparavant, à Grillon, mestre-de-camp des gardes, d'être prêt au premier commandement; il y avait quelques jours que les gardes du corps pressaient monsieur de Guise de leur faire payer trois quartiers de l'année présente qui leur étaient dûs, et le duc de Guise leur avait promis d'en parler au roi. Larchant fut donc ce matin-là au lever du duc, pour l'en supplier, et lui dit que lesdits gardes se trouveraient sur le degré lorsqu'il monterait chez le roi, pour lui supplier de se ressouvenir d'eux; ce qu'il trouva bon.

De sorte que le duc ne s'alarma de l'avis que l'on lui vint donner, que les gardes étaient renforcés, et en ordre sur le grand

escalier, à travers desquels il passa ; sur les sept heures et demie pour aller au conseil, Larchant portant la parole pour ses soldats, le supplia de se souvenir de faire ordonner au conseil le payement des quatre quartiers de cette année qui leur étaient dûs, ce que le duc promit de faire, et quelques exempts lui dirent : Monseigneur, nous vous attendrons à la sortie pour savoir ce que vous aurez fait ordonner pour nous. Etant entré et assis au conseil, il eut mal à l'estomac et envoya dire à Saint-Prix, premier valet-de-chambre du roi, qu'il lui envoyât quelques confitures s'il y en avait dans les coffres du roi ; Saint-Prix lui porta peu après des prunes de Brignolles dans un papier, qu'il mit dans un drageoir vide qu'il avait, et demanda à Saint-Prix ce que faisait le roi et qu'il le priait de lui venir dire quand il serait visible.

Saint-Prix ne tarda guères à retourner et lui dire que le roi était prêt et qu'il le demandait. Il se leva pour s'y en aller, et passant par l'antichambre, un des cinq des quarante-cinq ordinaires qui avaient été mis dans l'antichambre passant près de lui, le poussa, et lui marcha sur le pied ; il se re-

tourna et dit à Péricart son secrétaire, qui le suivait, qu'il sût ce que voulait ce gentilhomme, et passa outre. Comme il fut entré dans sa chambre, Saint-Prix qui le suivait tira la porte sur lui, et comme le Duc haussait la tapisserie, l'aîné Monserier, qui était contre la porte, lui donna le premier coup de poignard entre les deux épaules, puis tous les autres lui en donnèrent, tant que porté par terre, il fut quelque peu à râler et se démener avant que rendre l'âme, et vint tomber proche de la porte qui va à la garde-robe, ayant donné en se défendant un coup de poing dans lequel il tenait ce drageoir, sur le visage du jeune Monserier, qui lui fit une marque qui lui a depuis laissé la cicatrice apparente tant qu'il a vécu. En ce même temps ces dix ordinaires demeurés dans le cabinet d'en-haut, sortirent au bruit, et Cachat l'un d'iceux se coucha près du Duc, et lui parla de Dieu.

Le roi cependant était sur la porte de son cabinet et avait au-devant de lui le Maréchal d'Aumont, et le colonel Alphonse, Corse, qui mirent l'épée à la main, et se tinrent fermes, tant que la mêlée dura; et Cognac qui était assis sur un coffre dans la chambre, comme le Duc chargé de coups fut tombé,

mit l'épée à la main et lui en vint donner un coup, dont le roi le blâma fort d'être allé tuer un homme mort. On dit aussi qu'Antragues s'étant approché comme pour lui parler de Dieu, lui tira quelques bagues qu'il avait au doigt, qu'il dit depuis avoir été pour les bailler à sa veuve. Incontinent après les portes du château de Blois ayant été fermées, Larchant fut prendre dans le conseil le cardinal de Guise qu'il mena dans une chambre au-dessus de celle du roi, puis vint dans la salle des Etats arrêter le cardinal de Bourbon qui était président de l'état ecclésiastique, l'archevêque de Lyon, le comte de Brissac, la Chappelle, Martel et autres, puis vint arrêter le prince de Joinville, monsieur de Nemours, monsieur d'Elbœuf et madame de Nemours; on fut ensuite se saisir des papiers du Duc et du Cardinal, et arrêter leurs secrétaires, puis Grillon fit arrêter dans la ville quelques-uns; Bassompierre se sauva la barbe à demi faite et quelques autres qui furent diligents de partir.

Le soir le roi commanda à ceux-mêmes de ses ordinaires qui avaient tué le duc de Guise, d'aller faire le même au Cardinal son frère déjà arrêté prisonnier; ce qu'ils refusèrent

disant qu'ils avaient sans marchander tué le duc de Guise, sur ce que le roi leur avait dit qu'il attentait à sa personne et son état, et que sa majesté leur avait témoigné le péril où il était, et celui qu'ils pourraient courre à l'exécuter ; mais qu'ils n'etaient point des bourreaux pour faire justice des condamnés et malfaiteurs; que c'était un prêtre déjà arrêté prisonnier sans armes ni moyens de défense ; que qui que ce fût pouvait exécuter ce commandement ; mais qu'il serait honteux et infâme à eux de le faire, et qu'ils le suppliaient très-humblement de les en excuser; ce que le roi fit, et commanda au capitaine Legas, qui avait sa compagnie en garde devant le château, de donner six soldats de sa compagnie, pour cet effet, avec ses hallebardes, qui furent les nommés Violette, Chalons, Gotti, Lafleur, et lesquels furent menés en une allée proche de la chambre où était le Cardinal, par un sergent de ladite compagnie, nommé Chalons, lequel ayant fait appeler ledit cardinal, pour venir parler au roi, on le trouva avec l'archevêque de Lyon qui se confessaient l'un l'autre ; il reçut ce message comme un arrêt de sa mort, et ayant demandé à l'archevêque, son absolution, après qu'il la

lui eut donnée, il sortit dans ce passage, où quantité de coups de hallebardes lui ôtèrent la vie; ce soir même on mit en délibération ce que l'on ferait des deux corps du Duc et du Cardinal, et quelques-uns ayant remontré que l'ardente affection que le peuple leur portait, l'enflammerait davantage, s'ils en pouvaient avoir des reliques, il fut résolu de les brûler; ce qui fut fait la nuit même dans une sallette proche la porte du jardin où étaient les quarante-cinq, quand le roi leur vint parler. Voilà comme véritablement cette affaire s'est passée au dire de ceux-mêmes qui y étaient employés.

Le roi Henri III, dès sa première jeunesse, a eu des affections particulières pour de ses serviteurs qu'il chérissait par-dessus les autres, et y en a toujours eu qui ont succédé à ceux que leur mauvaise conduite ou son humeur volage ont fait déchoir de cette privauté; le premier favori qu'il a eu fut un gentilhomme nommé Lignerolles, qui, pour avoir découvert le secret de l'action de la St.-Barthélemy que son maître lui avait confié, perdit malheureusement sa fortune et sa vie; sa place fut incontinent occupée par le vicomte de la Guierche, fils du frère aîné de Villeguier son pre-

mier gentilhomme de la chambre ; mais son peu de soin à ménager la faveur de son maître, ou la légèreté de monsieur d'Anjou firent bientôt passer devant lui en crédit Titus de Mauvissière, ce que le vicomte ne pouvant souffrir, se retira à l'abbaye de Lor de Poitiers, proche de St. Maixant, que son maître lui avait fait avoir avec d'autres biens, se conservant néanmoins la charge de maître de la garde-robe.

Titus de Mauvissière mourut au siége de la Rochelle, et Saint-Luc lui succéda dans la faveur du duc ; mais, comme peu après, ledit duc eut été élu roi de Pologne, St.-Luc apréhendant d'aller passer ses jours en ce pays froid et fâcheux, feignit une affaire touchant l'assassinat d'un sien oncle, pour demeurer en France et quitter ce roi élu, et lors Do prit la place de favori ; mais, comme il était fort adonné au jeu, peu sujet auprès du roi, et qui aimait mieux faire sa fortune par les finances, que dans le cabinet, il prit la conduite de celles du roi de Pologne et laissa la principale faveur à Souvré, à qui le roi donna la charge de maître de sa garde-robe, qu'il ôta au vicomte de la Guierche. Souvré prit une forte maladie en Pologne, laquelle fut

deux ans à guérir, ce qui fit que, comme le roi revint à Lyon de Pologne, Antragues, Legas et Queylus, s'érigèrent en miguons; mais, comme c'est une charge jalouse que celle de gouverner son maître, et que chacun tâche de jouer avec son compagnon à boute-hors, pendant qu'Antragues était malade à Lyon au retour de Pologne, Legas et Queylus le décréditèrent auprès du roi, et une visite que la reine Marguerite, qui l'aimait, fit chez lui pendant sa maladie, dont Legas avertit le roi, qui ne pouvait souffrir que l'on fît l'amour à ses sœurs ni dans sa maison, fut cause que le roi ne lui témoigna plus aucune privauté ni bienveillance, et Queylus étant allé faire un voyage en Gascogne, à son retour de Pologne, trouva quand il revint, que Legas n'avait laissé aucun lieu de faveur dans le cœur du roi qu'il n'eût occupé. M.r d'Alençon qui a toujours uniquement aimé la reine de Navarre sa sœur, s'y intéressa dans l'offense qu'elle prétendait avoir reçue de Legas, d'avoir décelé cette visite qui l'avait décriée et décrédité son galant vers le roi, et commanda au baron de Vitteaux, qui était un brave, ou pour mieux dire un *assassinateur*, qu'elle faisait exécuteur de ses passions, de se battre contre Legas. Vitteaux le fit appeler

par deux fois, et l'autre ayant été empêché de se porter sur-le-champ, par les soins que le roi eut de sa conservation, Vitteaux lui fit dire qu'il l'assassinerait, comme il fit.

Après la mort de Legas, la faveur du cabinet fut partagée entre Do, St.-Luc, Queylus, Maugeron et St.-Megrin; mais peu de temps après, Do qui avait le maniement des finances, joua l'argent de l'épargne, et se retira au château de Caen, St.-Megrin fut tué devant l'hôtel de Saut; une nuit Antragues, qui voulait mal à Queylus, qui avait aidé à le décréditer, prit querelle avec lui au jeu de paume du Louvre, et le lendemain se battirent en tiers au Marché aux chevaux, auquel combat Maugeron fut laissé mort, et Queylus porté dans l'hôtel de Langres; quelque soin qu'en eût le roi, qui le venait voir tous les jours, et promettait deux cent mille écus aux médecins s'ils le pouvaient guérir, il ne put prolonger sa vie plus de vingt-deux jours sans suivre Maugeron dans le tombeau, où ils furent inhumés superbement avec St.-Megrin dans l'église de St.-Paul; St.-Luc demeura seul en faveur, mais languissant, et s'étant marié, il ne devait espérer autre chose que sa ruine, lorsque le roi lui aurait trouvé un successeur; ce

qui lui arriva promptement en la personne de Beauvais Nangis, qui n'y dura guère ; car Argues, fils aîné du duc de Joyeuse, et Caumont cadet du feu sieur de la Vallette, entrèrent en cette grande faveur où ils ont persisté : le premier jusques à sa mort, et l'autre que son cousin le jeune Termes le détrôna, auquel le duc d'Epernon, pour le contrecarrer et empêcher de s'accroître, eut le pouvoir de lui donner lors pour compagnon Cognac; mais il ne dura guère sans être ruiné, et lors le roi l'ayant fait grand écuyer et lui ayant adjoint Charles, Monsieur, fils bâtard du feu roi Charles, qu'il aima aussi, persévéra dans cette affection jusqu'à sa mort.

Puisque nous sommes tombés dans les discours des favoris du roi Henri III, il est à propos de parler de la mort de Saint-Megrin, et comme elle fut procurée sous un prétexte qui était tout autre que le véritable motif l'a causée. Saint-Megrin était un Seigneur gascon riche, et qui n'avait pas faute d'esprit, adroit à tous les exercices, et passablement versé aux bonnes-lettres ; laid de visage, mais d'une très-belle taille, qui s'habillait bien et superbement, et qui avait un magnifique train, et une belle..... Il ne

tarda guères après son arrivée à la cour, d'être aucunement en faveur près du roi, et à être amoureusement regardé de quelques dames, entr'autres de la princesse de Condé, et de la reine de Navarre. Madame de Guise prenait plaisir de l'entretenir, et n'était pas marrie qu'il lui fît les doux yeux, et, qu'en un jour de parade, il s'habillât de ses couleurs, et même souffrit qu'il lui parlât deux ou trois fois d'amour, qui fut tout le moyen qu'elle lui pût donner de lui parler, et tout celui qu'il put trouver de lui dire. Monsieur Dumaine, qui était éperduement amoureux de la reine Marguerite, et mortellement jaloux de Saint-Megrin, de qui elle se piquait plus vivement qu'il ne s'en fût entendu, voyant que cet amoureux en voulait aussi conter à sa belle-sœur, s'imagina qu'il se pouvait venger de lui sous ce prétexte apparent, et en ayant premièrement dit quelque chose à quatre des amis de monsieur de Guise son frère, savoir à Bassompierre, la Chastre, Hautefort et Mesneville, il les pria un jour à dîner chez lui avec monsieur de Guise, et après le dîner mit en propos les femmes, et ce que l'on devait faire de celles qui ne se comportaient

pas avec leurs maris comme elles le devaient. Les amis de monsieur de Guise, qui voyaient bien où elle voulait tomber, et qui savaient l'intérêt qui la mouvait, dirent tous conformément, que c'était ce qu'il fallait toujours ignorer, et qu'il ne fallait pas même s'en enquérir, de peur de chercher ce que l'on ne voudrait pas avoir trouvé; que c'est un mal auquel les remèdes violents ne guérissent pas tant comme ils déshonorent, et dont la vengeance ne satisfait pas tant celui qui la prend, qu'elle déshonore ses enfants, et tache la mémoire; qu'au pis-aller ce désordre domestique n'est connu que de peu, et que, vengé, il est su de tous, et plusieurs autres raisons contre lesquelles monsieur Dumaine s'animait davantage.

Monsieur de Guise lui dit lors: Vous êtes fou, mon frère, de vous débattre d'une affaire qui est du tout à votre avantage; car, si j'avais une aussi laide femme que vous, je me sentirais fort obligé à un homme, qui voudrait prendre la peine d'exécuter une chose que je ne ferais qu'avec contrainte et par pur devoir de mariage; et quand vous en auriez une belle, je vous tiens encore fou de dire que vous n'estimeriez pas vos amis

dignes de cette qualité, s'ils ne vous en avertissaient; pour moi, je les estimerais indignes de mon amitié, s'ils m'en avaient averti, et comme j'ai une femme de bien, et dont je ne suis point en doute, je puis dire librement mes sentiments sur ce sujet, que je ne répondrais qu'à coups de poignard à ces beaux amis qui me voudraient dire quelque chose contre elle, quand même ils le sauraient véritablement. Monsieur Dumaine lui dit alors: Et trouveriez-vous mauvais que vos amis fissent ce que vous voudriez faire, si vous le saviez assurément?

Il répondit alors: Les vrais amis sont obligés d'avoir soin de l'honneur de leur ami, mais non de faire chose pour lui qui lui pût causer aucun scandale. Ils continuèrent encore quelque temps ce propos, et puis monsieur de Guise s'en étant allé, il leur en parla encore, et eux improuvèrent son dessein, qu'ils voyaient être porté de vengeance sur un autre sujet; après quoi monsieur Dumaine voyant qu'il n'avait pu émouvoir son frère ni ses amis, s'avisa de s'adresser à de vieux serviteurs de leur maison, comme Jouannes, le comte Peire et deux ou trois autres, auxquels il donna pour assurance, ce qui ne

devait pas seulement être en présomption ; ses Basques brutaux prirent cette affaire de la même main qu'il leur présenta, s'offrirent d'en être les ministres, et trois jours après firent une embuscade à Saint-Megrin qui sortait du Louvre avec un seul page qui portait un flambeau devant lui. Il trouva en sortant un d'eux qui était au guet quand il sortirait; il lui dit que l'on l'avait averti que monsieur Dumaine machinait quelque chose contre lui, et lui dit de plus : Seriez-vous point un des levriers qu'il veut lâcher après moi ? Il l'accompagna toujours, l'entretenant jusqu'auprès de l'embuscade qui était en cette avance que fait la rue; au bout de l'hôtel de Sens, l'assurant qu'il était son serviteur, et qu'il ne savait ce qu'il lui voulait dire; puis lui ayant donné le bon soir, comme s'il s'en fût voulu retourner vers le Louvre; comme Saint-Megrin passait outre, celui-là par derrière lui donna un grand revers sur la cuisse qu'il coupa jusqu'à l'os, et les nerfs aussi; car il lui fut aisé, Saint-Megrin ayant un bras attaché ; lors les autres le vinrent achever, puis se retirèrent.

Il est bien certain que les trois princesses le pleurèrent, et crurent toutes trois qu'il

avait été tué pour l'amour de chacune d'elles en particulier ; car madame la princesse de Condé pensait au commencement que l'abbé d'Elbène, qui était éperduement amoureux d'elle, et jaloux de Saint-Megrin, eût fait faire cet assassinat.

Puisque nous en sommes venus si avant au discours des morts tragiques de ces premiers favoris, il faut finir par la mort de Legas et de quelque chose ensuite qui y a quelque dépendance. La haine de la reine de Navarre contre lui, et celle qu'en avait conçue monsieur d'Alençon à son instigation, le tenaient fort en cervelle et son maître encore plus, que l'on ne lui fît quelque outrage, et le baron de Vitteaux ne celait point que s'il ne le pouvait tuer de galant homme, il se servirait de l'assassinat, et en dit même quelque chose au roi qu'il lui parlait de l'accorder avec lui. Pour y remédier, le roi le fit mestre-de-camp du régiment des gardes, et lui permit de faire marcher devant et après lui, quarante arquebusiers la mèche sur le serpentin : cet insolent procédé anima davantage Monsieur contre lui, et le baron de Vitteaux lui promit de l'en défaire. Pour cet effet, il prit une cellule

aux Augustins, d'où il sortait la nuit pour faire ses pratiques, s'assista des deux Boussicauts, gens résolus et déterminés; il avait encore avec lui deux braves hommes, il consultèrent tous ensemble des moyens d'exécuter leur dessein sans être pris, ils l'exécutèrent en cette sorte.

Ils furent trois mois à regarder les actions de Legas, et remarquer l'ordre de sa maison, même Vitteaux y entra deux fois sans être reconnu, feignant être un des arquebusiers qui le regardaient; ils connurent que, lorsque Legas était retiré, ses arquebusiers s'en retournaient devant le Louvre coucher dans leur corps-de-garde, et revenaient le matin pour l'accompagner quand il sortait; ce qui se faisait lorsque quelque maladie ou le sujet de voir des dames le faisait coucher hors du Louvre: il était devenu fort amoureux de madame d'Estrée: mais, comme il ne la pouvait voir sans éclat ou sans courre fortune (car il savait bien qu'il était guetté), ils s'avisèrent ensemble de faire louer la maison au rez, et que par-dessus les tuiles il y avait peu de chemin pour entrer sans soupçon dans le logis de monsieur d'Estrée; ce qu'ils pratiquèrent, et Legas venait souvent

coucher

coucher en ce logis pour voir cette dame ; il s'était de fortune trouvé mal quelques jours auparavant, et logeait en son logis au-devant duquel ses soldats étaient jusqu'à dix ou onze heures du soir que l'on fermait la porte : le baron de Vitteaux s'avisa de prendre lui et ses quatre autres hommes, chacun une arquebuse, comme s'ils eussent été des soldats de la garde, et comme les autres se mirent en ordre pour sortir, deux demeurèrent dedans le logis, et le baron de Vitteaux avec deux autres revinrent de la troupe, qui à peine était sortie, feignant d'avoir oublié son fourniment dans le logis de Legas, et dit à ces deux hommes : Compagnons, vous demeurerez un peu à la porte avec le portier, pour la garder jusqu'à ce que je revienne. Ce portier les crut soldats des gardes, laissa entrer le baron, et s'entretint avec les deux autres.

Alors les deux demeurés et lui entrèrent dans la chambre, et trouvèrent Legas qui se faisait faire les ongles des pieds par son valet ; Vitteaux étant près de lui, lui dit : Legas, il faut mourir ; et lui donne deux coups d'épée dans le corps. Legas voulut sauter à une épée qui était au chevet du lit ; mais

Digitized by Google

Boussicaut l'aîné lui donna encore tant de coups qu'il mourut, tandis que le jeune tenait un poignard à la gorge de l'homme de chambre de Legas, pour l'empêcher de crier, puis enfermèrent ce valet dans une garde-robe, et sortirent comme s'ils étaient du régiment des gardes, et sans bruit ni allarme sortirent de Paris et se retirèrent, laissant madame d'Estrée forcenée d'avoir si misérablement perdu son amant.

Mais comme les grandes douleurs ne sont de durée, le temps la consola, et ce même temps ne fit pas seulement oublier au roi la perte de son favori, mais même donner l'absolution à son assassinateur, lequel avait quelques années auparavant pris Alègre par derrière lorsqu'il n'y pensait pas, s'étant arrêté à la sortie du jeu de paume du Louvre. Cet Alègre laissa un fils à l'âge de douze ans, lequel étant devenu en âge d'apprendre ses exercices, on l'envoya en Italie, où ayant bien réussi, il s'en revint en résolution de venger la mort de son père; non pas lâchement et en trahison, mais en se battant contre le baron de Vitteaux, et le soir même qu'Alègre arriva à Paris à son retour d'Italie, il le fit appeler. Quelque instinct naturel faisait appréhender

à Vitteaux ce jeune homme ou bien le remords de son forfait; il lui offrit toutes les satisfactions qu'il voudrait désirer de lui, pourvu qu'il ne se battît point, de lui demander pardon à genoux, lui venir même demander lorsqu'il serait à la messe et comme on leverait l'hostie; mais ce jeune homme n'y voulut entendre, et celui qui était allé appeler Vitteaux s'en revint le lendemain lui dire qu'il n'y avait que sa vie qui pût satisfaire Alègre.

Il mena pour son second Lacurée, jeune homme dispos et adroit; étant venus en présence, Vitteaux renouvela ses offres pour ne se battre point; mais en vain. Enfin il fut dit que les seconds ne se battraient point, à quoi ils acquiescèrent, et Alègre tua Vitteaux, franc, sans être blessé, et se retira au faubourg St.-Germain. La nouvelle de ce combat fut bientôt épandue partout et vint aux oreilles de madame d'Estrée, qui, vaine de joye, fit diligence de trouver le lieu où Alègre s'était retiré, y vint le soir, lui porta une bague de prix qu'elle lui donna et lui offrit mille écus dans une bourse, et en outre cela, sa personne, s'il la trouvait à son gré. Ce jeune homme, heureux de trouver une si bonne fortune (car elle était extrêmement belle), rejeta

ses dons, et accepta sa personne à l'heure même, et devint ensuite si passionnément amoureux, et elle de lui, qu'elle abandonna son mari pour le suivre en ses maisons d'Auvergne, où elle demeura jusques aux guerres de la Ligue, que le marquis d'Alègre se saisit d'Issoire où il se tenait et la tenait pour le roi, vers la fin des dernières guerres.

Cette femme violente ayant maltraité et fait battre de certains marchands et bouchers, qui fournissaient la maison du marquis d'Alègre qui lui demandaient de l'argent, ces bourgeois indignés de ce traîtement, conspirèrent contre lui et elle, vinrent une nuit forcer sa maison à Issoire, les trouvèrent couchés ensemble, les tuèrent et puis les jetèrent par les fenêtres; ils épargnèrent une fille de monsieur d'Estrée et d'elle, nommée Juliette qui était couchée dans la chambre, qui est madame de Villars, comme aussi une autre fille du marquis et de madame d'Estrée, qui était au berceau, qui a depuis été la comtesse de Saussay.

Comme le feu roi Henri IV entreprit la guerre en l'année 1600, contre le duc de Savoye, il se résolut de l'attaquer par deux divers endroits, à savoir: par la Bresse avec

les forces qu'il donna à monsieur le duc de Biron, et la Savoye par lui-même et sous lui monsieur Lesdiguières, bon capitaine et qui avait grande pratique et connaissance dudit pays, et le 15.e d'août les deux villes de Bourg et de Montmelian furent petardées et prises et les châteaux investis et assiégés, ensuite de quoi toutes les villes de Bresse se rendirent à monsieur Biron, qui en qualité de maréchal-de-France et de maréchal-de-camp-général, avait ci-devant commandé toutes les armées où le roi s'était trouvé en personne; il se persuada qu'après avoir laissé des forces suffisantes pour bloquer la citadelle de Bourg, il viendrait prendre le commandement de l'armée du roi, qui était en Savoye, et s'y achemina.

Mais à son arrivée proche de Nice où il trouva le roi, il sut de sa bouche que le commandement de son armée était par lui donné à monsieur Lesdiguières et qu'il se devait contenir dans le détroit de la Bresse, ce qui le piqua bien fort et encore plus du refus que le roi lui fit de lui donner le gouvernement particulier de la citadelle de Bourg quand il l'aurait prise, de sorte qu'il se retira avec un extrême mécontentement, qu'il communiqua

à la fin. Lanocle qui s'était depuis quelque temps fort donné à lui, homme méchant et pernicieux, qui ayant rencontré cet esprit ulcéré, l'anima encore davantage, et le porta à écrire au duc de Savoye de traiter avec lui; et le duc lui ayant fait une ample instruction de sa main, ce traître Laffin, après l'avoir copiée, dit qu'il fallait brûler l'original, et lui ayant donné un autre papier à la place de cette instruction, le duc sans la regarder, croyant que ce fût elle, la jeta au feu; il lui donna quelques lettres pour porter au duc de Savoye, de sa part; comme il fit, et redemanda audit duc de Savoye les dernières lettres, disant que monsieur de Biron l'avait chargé de les retirer pour la conséquence. Sur la fin de l'année, le roi s'en revint à Lyon, tant pour se marier, que pour conclure la paix, dont le traité était fort avancé avec le légat Aldobrandin.

Monsieur de Biron y arriva chargé de plaintes et de mécontentements, et le roi qui était le meilleur maître du monde, tâcha de le rappaiser le mieux qu'il put. Le duc lui nomma trois hommes pour la citadelle de Bourg, le suppliant, puisqu'il ne lui voulait point confier, de la vouloir donner à un de

ces trois qui n'étaient pas plus ses amis, que fidèles serviteurs de sa majesté, qui étaient le baron de Lus, Laffin et St.-Auger; le roi les refusa tous trois, mais il lui dit que, pour montrer le désir qu'il avait de le contenter, il lui donnerait le choix de trois autres qu'il lui nommerait, qui étaient Pralin, Castellenau, de Chalosse et Boëne; le duc choisit le dernier et demeura fort satisfait de cette déférence de son maître et de tant de bonnes paroles qu'il lui dit, que le duc, en le remerciant de ses diverses grâces, pleura, et lui dit que, dans sa rage et ses déplaisirs, il avait dit et écrit plusieurs choses contre lui, dont il lui demandait très-humblement pardon. Le roi croyait que ces paroles et écrits étaient des plaintes violentes et inconsidérées que le duc avaient dites et écrites à ses amis, sur ce sujet l'embrassa, lui dit qu'il les lui pardonnait et qu'il l'aimait si chèrement, qu'il ne pouvait trouver rien mauvais de lui. Ainsi cette affaire demeura assoupie quinze mois jusqu'à ce que Laffin vînt en cachette à Fontainebleau, ayant précédemment eu une ample absolution, et parla en particulier au roi à la mi-voye, où il lui déclara tout ce qu'il avait traité et ce qu'il continuait de faire,

lui donna les lettres de la main du duc, qu'il avait retirées de celle de monsieur de Sansy, comme j'ai dit ci-dessus, lui livra aussi quelques lettres du duc à lui Laffin avec l'instruction susdite, qui furent cause de la perte dudit duc, dont chacun sait les particularités.

La reine Catherine de Médicis a été une princesse de grand esprit, ambitieuse, jalouse du gouvernement, et qui n'a négligé aucun soin ni artifice pour acquérir et ensuite se conserver l'administration et gouvernement des affaires de France; soit en flattant ses enfants, gagnant les grands par tout ce qui pouvait les captiver, fomentant les divisions selon que ses intérêts le requéraient, et pacifiant ensuite les mêmes choses qu'elle avait soulevées; elle tenait la cour en lustre, désirait y attirer les grands, et les y retenir par toutes les fêtes et ébattements dont elle se pouvait aviser, bien qu'elle entretînt toujours entr'eux de la brouillerie et de la mauvaise intelligence. Elle a vécu en une entière chasteté pour son corps; mais si le bien de ses affaires le requérait, elle ne souffrait pas seulement l'amour de ceux dont elle avait affaire, mais s'en entremettait.

Elle avait sa maison garnie de belles da-

mes et quantité de filles d'honneur fort belles; elle n'était pas marrie que les princes et les grands, voire même ses enfants, en fussent amoureux, disant qu'elle était plus aise qu'ils s'amusassent à l'amour qu'aux intérêts d'état: et que cependant ils s'en déchargeaient de tout le soin sur elle. Ainsi le roi Charles, premièrement, puis ensuite le roi de Navarre, monsieur d'Alençon, monsieur de Guise et monsieur d'Epernon, furent entretenus dans ces lieux de madame de Narmoustier, jeune fille nommée mademoiselle de Beaune, petite-fille de ce financier Saint-Blansay, que le roi François fit pendre pour avoir diverti par l'induction de la régente sa mère, quatre cent mille écus qu'il avait ordonné être envoyés à monsieur de Lautrec en Italie.

Elle maria cette fille à Fises sieur de Saune, secrétaire d'état, puis la fit sa dame d'atour, et par son moyen savait tous les desseins de ses princes et seigneurs qui en étaient amoureux; les maniait comme elle désirait par son entremise, et se divertissait de songer à de plus sérieuses affaires; ainsi en avait-elle fait précedemment au roi Antoine de Navarre, à qui une de ses filles d'honneur

nommée Drouet, de qui il était passionnément amoureux, fit porter premièrement à la souffrir compagne de la régence du roi Charles IX, puis ensuite à lui quitter tout-à-fait et se soumettre entièrement à elle. Datrie, une autre de ses filles, flattait au même temps le roi Charles, et se rendait agréable au cardinal de Lorraine; ainsi depuis Lespiennes, Datiers, Vitry, Stanais et autres de ses filles, occupaient les favoris du roi Henri III, et ne trouvaient point mauvais qu'on les hantât dans leurs chambres, ne se scandalisant point de ce que l'on en disait, ni même de plusieurs actions de la reine de Navarre sa fille, un peu plus libre qu'il n'eût été bienséant à une telle princesse, disant même quelquefois que, pour parvenir à de grands desseins, il ne fallait négliger aucun petit artifice.

Tous les grands personnages ont quelque faible en eux, qui leur ôte le titre de parfaits, et étant invincibles à leurs ennemis, se laissent sans résistance vaincre à leurs propres passions; le roi Henri IV avait celle des femmes à redire en lui, qui, bien qu'elle fût tolérable en ce qu'il n'enlevait point les femmes ni les filles à leurs pères

et maris, mais les voulait conquérir par mérite, et vaincre leur inclination, il y avait néanmoins beaucoup de mauvais exemples et de scandales, en ce qu'il ne s'en cachait point, et faisait connaître au public, les vices que la bienséance ordonne être cachés, et principalement en des personnes si relevées. Etant en sa première jeunesse à la Rochelle, il débaucha une bourgeoise nommée dame Martine, de laquelle il eut un fils qui mourut; les Ministres et le Consistoire lui en firent de publiques réprimandes au prêche. Après qu'il fut marié, il devint amoureux de madame de Narmoustier, du vivant du roi Charles, qui s'en fâcha contre lui; car il l'aimait aussi : et après sa mort, monsieur le duc d'Alençon en étant aussi devenu amoureux, cela les brouilla ensemble. Etant retiré en Gascogne, il débaucha deux filles de la reine de Navarre sa femme, savoir....., et Fosseuse, à laquelle il fit aussi un enfant qui mourut: puis ensuite étant à Pô, il se piqua de la veuve du comte de Grammont, nommée la comtesse de Guiche, et le désir qu'il eut de la revoir, lui fit quitter et perdre tous les avantages qu'il pouvait tirer du gain de la bataille

de Coutras. Durant cette passion il parvint à la couronne, et ayant vu chez elle en passant la comtesse la Roche-Guyon, il en devint amoureux, et faisait pour l'aller voir pendant la guerre des traites et des équipées, auxquelles il faillit plusieurs fois être pris par ses ennemis.

Mais cette comtesse ne correspondant pas à ses désirs, les louanges que monsieur le Grand prodiguait à la beauté de Gabrielle d'Estrée, lui donnerent premièrement envie de la voir, et l'ayant vue, il en devint tellement amoureux, qu'elle lui fit bientôt quitter sa passion de la comtesse de la Roche-Guyon, et la jouissance des abbesses de Montmartre, très-belle femme à qui il donna l'abbaye du Pont-aux-dames, et l'abbesse de Vernon, et une religieuse de Longchamps qu'il aimait auparavant, ce qui n'était aucunement tolérable étant huguenot, et ne croyant pas faire une si grande offense, comme les Catoliques tiennent que c'est de se jouer aux religieuses. Cet amour de Gabrielle d'Estrée le posséda de telle sorte, que premièrement il la fit marier à un gentilhomme de Picardie, nommé Liancourt, afin de la faire suivre sa cour, et d'en pouvoir jouir plus

à son aise ; puis peu après, il la fit démarier d'avec ce mari, lequel, à la suscitation du roi, avoua d'être impuissant, la fit marquise de Mousseaux, puis duchesse de Beaufort ; finalement après avoir eu trois enfants d'elle, qui ont été le duc de Vendôme, le Grand Prieur de France, et la duchesse d'Elbœuf, cette femme le posséda de telle sorte, qu'elle avait part en toutes les affaires, avançait et reculait d'auprès de lui ceux qu'il lui plaisait, et le porta à se démarier d'avec la reine de Navarre pour l'épouser, comme pour cet effet elle lui fit envoyer le président de Syllery à Rome, pour obtenir du Pape son démariement.

Mais Dieu qui aimait la France, ne le permit pas, ainsi la fit mourir d'une apoplexie, le vendredi saint, à Paris, en l'année 1599, étant grosse de son quatrième enfant qui mourut avec elle. Pendant cet amour du roi et de la duchesse, il ne laissa pas d'avoir des passions diverses pour d'aucunes ; mais elle se gouverna si adroitement avec lui, qu'elle demeura en suprême crédit auprès de lui : il se piqua de la connétable de Montmorency, mais elle se moqua de lui. Il fut amoureux de madame de Montauban,

au voyage qu'il fit en Bretagne; mais en s'éloignant cette passion s'amortit entièrement. Il devint amoureux de madame d'Antragues; mais la duchesse, jalouse, fit que sa mère l'amena en Auvergne, sous couleur d'y aller voir le comte son frère, et la même duchesse éloigna d'auprès d'elle sa cousine de Harancourt, pour quelqu'ombrage qu'elle en eut, et chassa Senante, très-belle fille qui était avec elle, ayant un jour trouvé le roi qui la caressait, après la mort de la duchesse.

Le roi s'embarqua incontinent avec Antragues qui fit tant la retenue, qu'elle porta le roi à lui faire une promesse de mariage conditionnée, en cas qu'il eût un fils d'elle, et pendant qu'il était au plus fort de cette recherche, ayant vu la Bourdaisière auprès de la reine Louise, il en devint aussi amoureux et en jouit l'année d'après, et lorsqu'il eut la jouissance de d'Antragues, il eut aussi celle de la femme du conseiller Quelin. Il aima la femme du Maître des requêtes, Bouainville; mais il n'en jouit point; puis s'étant après trois ans brouillé avec la marquise, il eut la comtesse de Limoux peu de temps en tête; puis il aima Bueil, et pour

en jouir, la tira d'auprès de la princesse de Condé avec qui elle était, en la mariant avec Sasy, et tôt après la fit démarier, et la tint près de lui ; peu après il eut mesdames des Essards, Lanery, Maupeou.

Finalement il devint éperduement amoureux de mademoiselle de Montmorency, que monsieur le Prince épousa, et pour éviter les excès où il prévoyait que le roi se mettait, l'emmena en Flandres. Le roi fit de grandes extravagances en cet amour et pleurait souvent parlant d'elle, se porta à ouvrir la guerre au roi d'Espagne, pour ravoir madame la princesse, et l'eut fait si la mort ne l'eût prévenu, peu auparavant de laquelle il devint amoureux d'une des filles de la reine sa femme, nommée Foulebon; mais la reine l'ôta d'auprès d'elle sous prétexte de la marier.

Il faut dire quelque chose de Gabrielle d'Estrée, duchesse de Beaufort ; elle était troisième fille en rang de madame d'Estrée, qui ne faisait aucun scrupule de faire trafic de ses filles. Celle-ci étant à l'âge de seize ans, belle et de belle taille, l'offrit au roi par l'entremise du duc d'Epernon, qui entretenait Diane d'Estrée, sœur aînée de Gabrielle, de laquelle il avait une fille qu'il fit

depuis abbesse de Saint-Glossine de Metz ; et le duc ayant exagéré la beauté de cette fille au roi Henri III, il lui en fit venir l'envie, qui fut bien aisée à passer, ayant envoyé par Montigny six mille écus à madame d'Estrée, lequel Montigny en garda deux mille pour lui, dont le roi averti, en fut tellement en colère, qu'il fut long-temps sans le vouloir voir, jusqu'à ce que monsieur le duc de Joyeuse fit sa paix.

Le roi Henri III en fut bientôt dégoûté, et disait que, pour du blanc et du maigre, il en trouvait assez chez la reine sa femme, sans en chercher autre part ; ce qui fit que la mère en trafiqua avec Zamet et d'autres partisans ; mais peu après on la fit voir au cardinal de Guise qui en devint amoureux, et continua plus d'un an en cette passion ; mais ayant découvert que madame d'Estrée l'avait fait voir à monsieur de Longueville, il la quitta enfin trois ou quatre mois avant les Barricades. Le roi l'ayant vue aux bals où il allait, et monsieur Legrand qui était lors en extrême faveur, la trouvèrent à son gré ; le roi qui ne songeait qu'à lui complaire, se fit l'entremetteur de leur intelligence, les faisait habiller de même couleur au bal, les faisait danser

danser ensemble, et était bien aise que l'on louât un si beau couple; mais sur ces entrefaites, madame d'Estrée la ramena à Cœuvres avec sa sœur Denan et Diane, et peu après menant seulement sa dernière fille Juliette avec elle, quitta son mari pour se donner à Alègre, gouverneur d'Issoire qu'elle aimait; ses filles demeurèrent à Cœuvres avec leur père, et étaient aimées par des gentilshommes de leur voisinage, entr'autres Brunet, frère de la Bussière, et Stanay avaient bonne part avec Gabrielle; et monsieur de Longueville la voyait quand il passait à Cœuvres.

Cette fille en croissant devint parfaitement belle, et Stanay à qui elle avait dit que monsieur Legrand avait commencé à lui en conter, avant qu'elle ne partît de Paris, loua sa beauté à monsieur Legrand de telle sorte, et lui témoigna qu'elle l'avait dans son cœur, que monsieur Legrand lui écrivit par Stanay, qui s'était offert de l'y servir; il s'y embarqua donc, et l'ayant été voir en cachette à Cœuvres, il fut enfermé deux jours avec elle, puis s'en revint trouver le roi, auquel il fit part de son aventure, et lui parla si avantageusement de l'excessive beauté de sa maîtresse, qu'il l'en fit devenir amoureux. Alors le roi

entremit Stanay en cette affaire, et fit venir madame de Sourdis, sœur de monsieur d'Estrée, auprès de sa mère. Le roi la tâtait et baisait, mais ne passait pas plus avant, ayant eu un souvenez-vous de moi de l'abbesse de Vernon, dont il ne pouvait se guérir.

Néanmoins Gabrielle devint grosse, et madame de Sourdis fit si bien son jeu, qu'elle fit avouer l'enfant au roi. Gabrielle avait un frère aîné qui fut tué au siége de Laon, qu'elle respectait et craignait; on avisa que, pour sortir de sa domination, il la fallait marier, ce qui fut fait avec Liancourt, et un mois après lui confessant d'être impuissant, le mariage fut dissous. Elle prit un tel ascendant sur l'esprit du roi, que rien ne se faisait que par son moyen, et eut porté le roi à l'épouser, si la mort n'eût trop tôt tranché le fil de ses hautes espérances.

Lorsque Laffin découvrit au roi Henri IV, les desseins que monsieur de Biron avait contre son service, et qu'il eut prouvé par pièces authentiques, les intelligences qu'il avait eues avec l'Espagne par l'entremise du duc de Savoye, il lui fit aussi savoir les menées de plusieurs grands contre lui, qui étaient conjoints aux desseins de monsieur de Biron ou

qui les savaient et favorisaient, il lui nomma particulièrement monsieur le duc de Montpensier, monsieur de la Tremouille, monsieur le duc de Bouillon, monsieur le comte d'Auvergne, le baron de Lus-Crèvecœur, gouverneur du château de Caen; la plupart de la noblesse de Poitou, de Limoge, d'Auvergne et de Rouergue, plusieurs de Guyenne et de Languedoc. Il lui dit qu'assurément monsieur le connétable en savait quelque chose, qu'il se doutait aussi du prince de Joinville et soupçonnait monsieur d'Epernon, bien qu'il n'en eût autre preuve ni connaissance; sinon qu'il était bien difficile que dans une si grande affaire, on ne lui en eût fait quelque part. Le roi se trouva en grande incertitude où il courrait le premier, mais il se résolut bientôt d'aller en Poitou, où l'affaire pressait le plus à cause que l'on avait fait croire à la noblesse et au peuple de ce pays-là, que le roi y voulait établir la gabelle du sel, ce qui les avait merveilleusement émus, et s'étaient résolus, plutôt que de la souffrir, de se jeter en tel parti que l'on leur proposerait.

Il se trouvait aussi qu'en ce temps-là, monsieur de Montpensier était en Champagne et

messieurs de la Tremouille et de Bouillon dans le Poitou. Il y alla donc vers le mois de Juin, dissipa par sa présence les faux bruits de gabelle et rassura la noblesse, par l'assurance qu'elle donna à un chacun, qu'il n'avait jamais pensé à l'y établir, et que c'était une pure invention de ceux qui voulaient brouiller les affaires et émouvoir une nouvelle querelle civile. Monsieur de Montpensier, accompagné de monsieur de la Tremouille et de Bouillon, vint trouver le roi à Poitiers, qui leur fit fort bonne chère; il fut sur le point de les arrêter tous trois, mais voyant le bon état où il laissait cette province qui est dans le cœur du royaume, il aima mieux accourir au plus pressé, qui était la Bourgogne, province frontière. Monsieur de Biron, grand capitaine, était fort aimé des gens de guerre.

Il se persuada aussi que le bon traitement qu'il avait fait à ces trois grands, ferait donner plus aisément monsieur de Biron dans le filet, comme il fit, venant trouver le roi à Fontainebleau, à son retour de Poitou, où il fut arrêté avec le comte d'Auvergne; celui-ci en fut quitte pour une prison de trois mois, et l'amour du roi vers sa sœur la marquise de Verneuil, fut plus puissant que l'in-

dignation du roi contre ce prince, qui en était une seconde faute.

Quant à monsieur de Biron, il eût à peu de jours de là, la tête tranchée. Monsieur de Montpensier confessa sa faute et en demanda pardon au roi, à genoux ; monsieur le connétable avoua d'avoir su quelque chose de l'affaire, mais ne s'y être embarqué, et en demanda pardon : le baron de Lus prit une abolition, il ne put jamais trouver aucune preuve contre le duc d'Epernon, qui mit au pis ses ennemis de rien dire contre lui. Le prince de Joinville, qui avait fait parler Jauge et qui avait su quelque chose des pratiques du comte d'Auvergne, en fut quitte pour un an d'absence de la France, et ses parents firent sa paix ; il ôta le gouvernement de Caen à Crèvecœur, il envoya dire au duc de la Tremouille qu'il le vînt trouver, mais il fit des excuses sur les gouttes qui le tourmentaient lors, et dilayant à venir que la mort qui l'emporta en son lit empêcha que le roi ne lui eût fait trancher la tête. Je lui ai ouï dire plusieurs fois, que sans doute s'il ne fût mort, il l'eût fait mourir.

Le roi mit le gouvernement de Poitou ès-mains du marquis de Rosny, et par ce moyen

obligea les Huguenots et assura les autres que l'on ne leur imposerait point la gabelle. Le roi pardonna à force gentilshommes qui s'étaient enrôlés dans cette rebellion, en fit punir quelques-uns des plus mutins en Limousin, lorsqu'il y alla, et ayant commandé au duc de Bouillon de le venir trouver, au lieu de le faire, lui manda qu'il s'allât justifier de tout ce que l'on le voudrait accuser, en la chambre de Castres établie pour juger ceux de la religion qu'il professait ; mais le roi le poursuivant, il s'évada de France en habit déguisé, et se retira auprès de l'électeur Palatin, son beau-frère, qui envoya intercéder pour lui au roi et quelques princes protestants aussi ; mais le roi n'y voulut entendre s'il ne se venait rendre auprès de lui pour se justifier : enfin le roi ayant fait saisir les châteaux qu'il possédait en Limousin et allant pour assiéger Sedan, il s'accommoda et vint trouver le roi, reçut une abolition et mit la ville et château de Sedan entre les mains du roi.

Après que le soin et la vigilance du roi Henri IV eurent dissipé et rompu les pratiques qui se faisaient contre son état par les menées des ducs de Biron, de Bouillon et

autres, le duc de Savoye qui les avait animées et fomentées, voyant que difficilement il pourrait accroître ses états du côté de la France, régie par un prince qu'il avait reconnu par expérience, soigneux conservateur de son royaume, et généreux conquérant des pays de ses voisins, si son équité naturelle et le bel héritage qu'il possédait ne l'eussent fait contenter de ce qui lui appartenait légitimement; le duc de Savoye, dis-je, prince généreux, ambitieux et impatient de repos, et qui ne savait pas bien reconnaître que la situation de ses états, bornés de ceux de France et d'Espagne, l'obligeait de demeurer en bonne intelligence entre ces deux grands rois, et n'attaquer ceux qui avaient l'omnipotence de le ruiner, se persuada que, puisque la sœur aînée de sa femme avait eu en partage ce grand état des pays-bas, le duché de Milan devait au moins appartenir à ses enfants issus de la puînée, et les instances qu'il avait faites en Espagne pour avoir un partage convenable, ayant été rejetées et méprisées, il s'aliéna entièrement de l'Espagne, et cherchant dans son esprit les instruments de se venger d'elle, il n'en jugea point de plus propres que la France;

Digitized by Google

mais il avait témoigné tant d'inconstance et de légéreté aux divers traités qu'il avait auparavant faits avec le roi, que sa foi lui était grandement suspecte ; ce fut pourquoi le feu roi rejeta les propositions que le chevalier breton lui en fit faire par monsieur de Villeroi, et celles que le comte de Verue ambassadeur à Rome, pour le duc, en fit à son ambassadeur monsieur de Béthune.

Enfin le duc ayant témoigné au cardinal de Joyeuse le violent désir qu'il avait de dépendre entièrement du roi, s'il désirait l'accepter, et le cardinal Aldobrandin ayant assuré aux ministres du roi que le duc tiendrait inviolablement ce qu'il promettait à sa majesté, fut avisé qu'il lui enverrait un ambassadeur extraordinaire, sous prétexte de se conjouir avec le roi, de la naissance de monsieur le duc d'Orléans, second fils de France, et qu'afin qu'il pût, sans donner ombrage, conférer souvent avec sa majesté, il envoya le comte Gatinare qui était un grand joueur ; ce comte fut invité de jouer avec le roi et continua quelques jours, puis feignant d'avoir la goutte, il prolongea son séjour, se faisant porter en chaire chez le roi pour y venir jouer les soirs ; il venait souper chez moi et un secré-

taire d'état du duc de Savoye, qui était venu avec lui, ayant tout le jour conféré avec monsieur de Villeroi, le venait trouver le soir à mon logis, et se parlaient en une chambre en secret, puis le comte de Gatinare parlait le soir au roi avant d'entrer au jeu, en telle sorte que personne ne se pouvait douter de cette pratique, ne voyant ledit comte traiter ni visiter aucun des ministres et jouant toujours avec le roi qui me commanda de tenir cette affaire très-secrète.

Le roi lui dit d'abord qu'il ne pouvait prendre aucune confiance du duc, tant que sa principale créature serait près de lui, lequel le haïssait, et était grand partisan d'Espagne. Le comte répondit qu'il le ferait savoir au duc, et qu'il s'assurait que dans peu de jours le soupçon de sa majesté serait levé, comme il le fut en effet; car par le premier ordre on sut que le duc avait fait prendre prisonnier et ensuite étrangler Albigni, ce qui fit que le roi ne feignit plus de traiter et conclure avec ledit duc, que sa majesté promettait de l'assister d'une puissante armée pour conquérir le duché de Milan, lequel conquis, sa majesté s'obligerait à lui maintenir

avec une armée, cinq ans durant, moyennant quoi il donnerait au roi le duché de Savoye avec toutes les prétentions qu'il avait deçà les monts comme sur Genève, le pays de Vaux, et ailleurs, que le prince de Piémont, fils aîné du duc, épouserait madame fille aînée du roi, entretiendrait seize galères et quelques vaisseaux en Provence, et ferait diversion en Flandres s'il était jugé à propos, et qu'à la première occasion que le roi d'Espagne donnerait de rupture au roi, ou audit duc, l'on lui ouvrirait la guerre, et on accomplirait ledit traité; mais le roi, qui était porté à la paix, ne voulut rien entreprendre jusqu'en l'année 1609, que la mort survenue au duc de Clèves, l'empereur se saisit de Julliers : alors le roi se résolut d'exécuter ce grand dessein, mais sa mort déplorable arrêta le cours de ses espérances et de notre bonheur.

Après la mort du feu roi Henri IV, la reine mère fut déclarée régente du roi mineur; monsieur le Prince étant réfugié à Milan, d'où il revint peu de mois après; ses partisans firent bruit qu'il devait être associé à la régence comme premier prince du sang; pour à quoi obvier la reine mère

fut conseillée par Dolet, avocat, de prier madame de Guise et monsieur de Nevers, qui avaient un vieux procès contre lui, touchant quelque rapport de mariage de madame la princesse de Condé, première femme de feu son père, et sœur puînée de mesdames de Nevers et de Guise, et ce procès remis sur le bureau, l'avocat de monsieur le Prince voulant plaider pour lui, les avocats de madame de Guise et de monsieur de Nevers demandèrent à la cour du parlement qu'un tuteur fût établi à monsieur le Prince pour agir en ce nom-là, en cette cause, attendu que monsieur le Prince n'avait pas encore atteint l'âge de majorité; et ainsi ses partisans qui parlaient de la participation à la régence, eurent la bouche close, n'appartenant pas à un mineur d'avoir la curatelle d'un autre.

Après qu'au traité de Loudun de l'année 1616, tous les articles de la paix eurent été concertés de part et d'autre, en sorte qu'il semblait qu'il ne manquât plus rien pour la perfectionner, monsieur de Bouillon en proposa encore deux nouveaux, savoir : que pour entretenir la paix en sa vigueur et couper les racines de tout ce qui pourrait être cause

de la troubler, il était expédient de séparer monsieur de Longueville d'avec le maréchal d'Ancre, de qui les humeurs avaient été incompatibles entr'eux et cause des troubles passés ; pour à quoi parvenir, la reine était très-humblement suppliée de tirer ledit maréchal de la Picardie où il était lieutenant de roi, mettre en sa place telle autre de ses créatures qu'elle aviserait, et établir la fortune du maréchal d'Ancre en quelque autre province du royaume, comme il lui plairait : l'autre article était que, pour témoigner à monsieur le Prince que la reine le voulait traiter selon son rang et sa qualité, il plût à sa majesté de le faire participant des fonctions qu'elle avait dans le conseil, savoir : qu'il signât les arrêts, la dépense de la semaine, et les comptes de l'épargne comme elle et après elle.

Ce qui fut très-subtilement inventé par le duc de Bouillon, lequel se proposait que si on accordait ces deux choses, il se vengerait et les autres princes du maréchal d'Ancre, que par ce moyen ils le ravalaient et qu'ils éleveraient extrêmement monsieur le Prince, et ensuite ses partisans, puisque toutes ses affaires passeraient par ses mains. A ces

deux propositions, les commissaires du roi, qui étaient les maréchal de Brissac, Villeroi et Pont-Chartrain, répondirent que n'ayant pas prévu les deux nouvelles demandes, ils ne s'étaient point aussi chargés de pouvoir de les accepter ou rejeter, et députèrent Villeroi pour les venir proposer à la reine mère, laquelle fut aussitôt avertie par Pont-Chartrain sa créature de ses nouveaux et non-prévus articles, dont elle fut merveilleusement indignée, et crut d'abord que Villeroi se vengeait du maréchal d'Ancre qu'il haïssait, et d'elle, qui depuis quelque temps l'avait méprisée et décréditée.

Elle jugea aussi qu'en accordant ces deux articles, elle élevait en grande autorité monsieur le Prince et déchéait la sienne; et que les rejetant, on reconnaîtrait que les intérêts particuliers de la reine et du maréchal, auraient fait rompre le traité de paix, ce qui attirerait la haine et la malveillance du peuple sur eux. J'étais ce matin venu trouver la reine pour quelque affaire, et n'y avait lors dans sa chambre que Barbins et moi, lorsque Villeroi fit dire à la reine qu'il venait lui parler, et lors elle faisait à nous deux de grandes plaintes de Villeroi : Barbins lui

dit: Madame, ne montrez point votre ressentiment à monsieur de Villeroi, mais sans vous courroucer écoutez-le, et lui demandez ensuite son avis sur la proposition; car s'il vous dit qu'il vous conseille d'accorder ces deux articles, vous aurez tantôt grand conseil où l'on se trouvera pour en résoudre, sujet de blâmer sa perfidie, et faire voir la connivence qu'il a avec les princes; et s'il vous conseille de les rejeter, vous direz tantôt au même conseil que ne pouvez écouter ces nouvelles propositions, vu que monsieur de Villeroi, qui est commissaire, ne vous le conseille pas, et ainsi la haîne de ce refus tombera sur lui, tant du côté du peuple que de messieurs les princes.

La reine approuva cet avis, et nous commanda de nous tenir près d'elle, afin que nous fussions témoins de ce qu'il dirait, et ayant fait entrer Villeroi, elle le reçut d'une face joyeuse, et témoigna de plaindre les peines qu'il prenait en cette négociation, de lui en savoir gré, lui dit ensuite qu'elle avait déjà été avertie par Pont-Chartrain des nouvelles propositions des princes, et qu'ils les éterniseraient afin de demeurer toujours dans leur rebellion; puis lui fit dire toute

sa commission, et ensuite lui demanda son avis sur ce qu'elle en devait faire. Villeroi lui dit que c'était une affaire si importante, qu'elle méritait bien une assemblée de conseil, bien grande pour en résoudre, et que lors il dirait en son rang ce que Dieu l'inspirerait de mieux pour le bien de l'état et du service du roi et d'elle. La reine lui répondit qu'elle était bien résolue d'assembler ce conseil; mais qu'elle voulait, en attendant, qu'il lui dit son avis, pour lui aider à former le sien, dont elle était bien empêchée: il fit encore quelque refus; mais, enfin étant pressé de la reine, il lui dit ces mots: Madame, je supplie très-humblement votre majesté, puisqu'elle veut que je lui dise mon avis sur ces deux points, de me faire la grâce de m'entendre jusques à la fin, pour qu'elle connaisse que mes sentiments n'ont d'autre visée que le bien de l'Etat, le service de votre majesté et l'utilité et le repos de monsieur le maréchal d'Ancre, de l'intérêt duquel il s'agit en la première de ces deux propositions; laquelle je suis entièrement d'opinion que vous accordiez; car on ne vous demande pas que vous ôtiez d'auprès de vous monsieur le maréchal, on n'empêche pas que vous ne fassiez

ailleurs sa fortune égale ou plus grande, mais qu'en le retirant de la Picardie, où il sera continuellement inquiété par monsieur de Longueville; vous lui donniez un autre établissement en quelque autre province, où il n'aura aucun trouble, mais plus de contentement; il recevra des bénédictions du peuple d'avoir cédé ses intérêts propres pour le bien de la paix, et néanmoins il n'aura rien perdu, et votre majesté y aura gagné, en ce qu'outre qu'elle établira puissamment son autorité en la province où monsieur le maréchal aura un commandement, elle conservera celle qu'elle avait précédemment en Picardie en y logeant en ses places et charges, quelque autre habile et fidèle seigneur qui ne vivra pas plus modérément avec monsieur de Longueville, et néanmoins il ne s'en osera plaindre, de peur d'être tenu d'un chacun incompatible : voilà quant à la première proposition.

Quant à ce qui regarde la seconde, je suis pareillement d'avis que votre majesté accorde franchement et sans contestations, la demande que monsieur le Prince vous fait de signer les arrêts, la semaine, et les comptes de l'épargne, et en voici mes raisons : ou monsieur le

le Prince viendra après la paix conclue, trouver votre majesté et faire fixer sa demeure à la cour, ou il s'en tiendra éloigné; s'il s'en tient éloigné, il ne vous demande rien, et vous ne lui accordez rien, et cependant vous aurez avec une éternelle louange témoigné à tout le monde que vos intérêts particuliers, ni ceux de vos serviteurs, ne vous sont en aucune considération, où il y va du bien et du repos de l'état; et si monsieur le Prince vient à la cour, je fais encore ce dilemme, qu'il correspondra entièrement aux bons desseins de votre majesté, se soumettra à ses volontés et dépendra entièrement d'elle; et en ce cas, vous aurez fait un extrême gain; car, outre que vous serez parfaitement bien servi de cet grand et habile Prince, vous aurez aussi dissipé toutes les factions qui se pouvaient élever dans le royaume par votre union.

Si, au contraire, il vit mal avec vous, et se veut autoriser à votre préjudice, ce que vous lui accordez ne vous pourra nuire, et ne devez appréhender de mettre la plume à la main d'une personne de qui vous tenez le bras. A peine monsieur de Villeroi avait achevé, quand Barbins prit et serra le bras

de la reine, avec plus d'insolence que je ne l'eusse attendu de lui, et dit : Madame, voilà un excellent avis digne d'un tel personnage et des grands et continués emplois qu'il a eus au maniement des affaires de cet état ; suivez-le, madame, car quand un ange serait descendu du ciel pour vous donner conseil sur cette affaire, il ne vous en saurait donner un meilleur que celui-là.

Alors la reine dit à Villeroi qu'elle approuvait son avis, qu'elle y penserait encore mûrement, et que l'après-dînée, il en ferait son rapport au conseil qu'elle ferait tenir pour cet effet. Nous nous trouvâmes donc au conseil où monsieur de Villeroi déduisit amplement les demandes dernières de monsieur le Prince, et ensuite la reine dit ces mots : Messieurs, si en la présente affaire, il s'agissait de l'intérêt de l'état et non du mien particulier et de celui d'un de mes serviteurs, j'en consulterais avec vous autres, de qui la sagesse est jointe à une grande expérience aux affaires de ce royaume, et après en avoir pris les avis différents, je formerais le mien, ou au plus de voix, ou à ce que j'en jugerais le plus convenable : je ne suis point en cet état maintenant, que les principales choses

étant résolues, il ne reste plus pour l'entier accomplissement de la paix, que l'acquiescement aux choses qui dépendent de moi, et qui, en quelque sens que l'on les prenne, ne concernent point l'état, ni ne lui font préjudice. Je suis bien aise que la conclusion de ce traité, si impatiemment attendu de toute la France, dépende de ma volonté, et ne préjudicie qu'à mon intérêt particulier, que j'abandonne et consacre du meilleur de mon cœur pour le bien public; oui, messieurs, je ne consens pas seulement, mais je désire et je veux que le maréchal d'Ancre quitte la Picardie, et qu'à monsieur le Prince appartiennent les signatures des arrêts du conseil du roi et des comptes de son épargne, et prie dieu qu'il se comporte bien à l'avenir, que le roi et l'état en reçoivent les avantages qu'ils se doivent promettre de son esprit et de sa bonne conduite. Ainsi le traité de Loudun fut conclu au grand contentement de toutes les parties, et la reine mère, dès ce jour-là, fonda son dessein de se saisir de la personne de monsieur le Prince, en cas qu'il ne voulût dépendre d'elle absolument, et m'a depuis pris plusieurs fois à témoin des paroles de monsieur de Villeroi, qui lui don-

nèrent l'ouverture et la disposition à ce qu'elle exécuta depuis à Paris.

Après que la paix de Loudun, de l'année 1616 eut été conclue, la reine éloigna les vieux ministres du feu roi, qui l'avaient servie durant sa régence, et mit au lieu du chancelier de Sillery, le garde-des-sceaux du Ver ; Mangot occupa la charge de Villeroi, et le contrôle des finances qu'exerçait le président Jannin, fut donné à Barbins, personne de peu, mais habile homme et fidèle serviteur. Monsieur le Prince arriva à Paris peu de temps après que le roi y fut revenu, et selon sa coutume il allait le soir faire la débauche avec trois ou quatre jeunes conseillers du parlement, et peu d'autres. Un de ses conseillers, nommé le Coigneux, avait eu quelque acquit contrôlé par Barbins, qu'il porta au cabaret où monsieur le Prince soupait un soir, et le montrant, il lut Barabas au lieu du nom de Barbins, dont monsieur le Prince et les autres se mirent à rire ; et monsieur le Prince dit que ce nom lui convenait, parce qu'il est dit, *erat autem Barabas latro*, dont les autres rirent encore, et, durant le soupé, ils burent entr'autres santés à celle de Barabas, dont le bruit courut en-

suite par Paris. A peu de jours de là, monsieur le Prince ayant été arrêté prisonnier, Barbins sut accortement renvoyer la pierre qui lui avait été jetée, ayant inséré dans la déclaration que la reine fit faire au nom du roi, sur la détention de monseigneur le Prince, que ses partisans pensaient à le faire roi, et qu'en leurs assemblées de débauches ils buvaient à la santé de Barabas, des armes du Bourbon pour les rendre pleines comme celles du roi.

Le roi Henri III ayant été malheureusement assassiné par le jacobin Clément à St.-Cloud, le roi de Navarre le vint trouver peu de temps avant son trépas, auquel il dit plusieurs choses, lui résignant le royaume qu'il allait quitter, et entr'autres lui persuada de se faire instruire en la religion catholique, de tâcher de donner la paix à la France presque ruinée des guerres civiles, de ne chercher point la vengeance de sa mort; puis, lui ayant recommandé ses domestiques, lui dit finalement d'aimer, d'agrandir et de faire du bien au comte d'Auvergne, et à Bellegarde grand écuyer, ses favoris, et le pria de lui promettre et jurer de le faire; ce que le roi de Navarre jura et

promit, puis il embrassa ledit roi, lui dit adieu, l'assura qu'il mourait plus content en l'espérance qu'il avait qu'il n'abandonnerait point ses deux siens serviteurs qu'il avait chèrement aimés; ce fut pourquoi le feu roi ne voulut jamais consentir à l'exécution d'arrêt de mort, donné en parlement contre le comte d'Auvergne, convaincu, à ce que portait l'arrêt, d'avoir attenté à la personne du roi et de monsieur le Dauphin; et comme madame d'Angoulême, bâtarde légitime du roi Henri second, qui aimait tendrement le comte d'Auvergne, se fut souvent venue jeter aux pieds du roi, pour lui demander grâce dudit comte, il la refusa toujours, et lui répondit incertainement; mais un jour l'étant venu trouver comme il se promenait aux Tuileries, sur le même sujet, et qu'il l'eût renvoyée sans lui donner aucune espérance de la vie dudit comte, il se tourna vers messieurs le comte de Soissons, de Nevers, Praslain et moi, qui étions derrière lui, et nous dit :

Pour le bien de l'état et pour la justice, je suis obligé de faire mourir le comte d'Auvergne, et toutes ces sollicitations de ma sœur d'Angoulême et de la comtesse d'Au-

vergne, ne me feront pas changer ma résolution, si fera bien la dernière promesse que j'ai faite au roi mon prédécesseur, lorsqu'il mourut, d'avoir soin de ses deux favoris, le comte d'Auvergne et monsieur Legrand; ne m'ayant obligé qu'à cela en me résignant sa couronne, non pas même à venger sa mort, car il en laissa la vengeance à Dieu; ce sera ce qui m'obligera à commuer l'arrêt de mort dudit comte, en une prison perpétuelle pour ne point épancher le sang par main de bourreau, de celui qui m'a été si soigneusement recommandé par mon prédécesseur.

Ce que je vais dire, quoique moins important peut-être pour l'histoire, mérite néanmoins d'être su. Le duc de Montpensier, grand-père du dernier de cette race, était grand ennemi et persécuteur des Calvinistes, qui commençaient alors à pulluler dans la France, et comme prince fort zélé à la religion, avait nourri ses enfants à la dévotion, principalement une sienne fille, abbesse de Jouarre, qui gouvernait son monastère en grande sainteté. Deux ministres calvinistes furent envoyés par l'électeur palatin en Angleterre, pour y semer leur nou-

velle doctrine, et ce à l'instante réquisition de quelques seigneurs Anglais et Ecossois qui désiraient être instruits; ces deux ministres étaient Pierre Martyr Florentin, et un autre Allemand, lesquels passant par la France, leur chemin s'adressa à Jouarre, où étant arrivés de bonne heure, ils s'allèrent promener dans l'abbaye; et la curiosité de l'abbesse l'ayant portée à savoir qui ils étaient, ils lui dirent qu'ils étaient étrangers, l'un Italien, l'autre Allemand, qui de compagnie allaient à Paris pour leur particulières affaires; qu'ils venaient maintenant d'Allemagne; et ensuite entrèrent en discours avec elles des troubles que la nouvelle secte de Luther avait émue en l'Empire, et l'abbesse ayant trouvé les deux personnages habiles et honnêtes gens, leur fit caresse et même les convia de la venir entretenir après souper, ce qu'ils firent; et lors cette princesse et les religieuses les enquirent de cette nouvelle secte, et comme il était possible que tant de gens se fussent laissé séduire à ce méchant moine Luther, vu qu'il ne prêchait et annonçait que des impostures et menteries manifestes.

Le ministre Allemand dit lors à l'abbesse: Madame, je ne vous en saurais pas dire le

sujet, car ce n'est pas ma profession ; mais cet honnête homme, mon compagnon qui a eu la curiosité d'apprendre, de s'instruire de toutes les faussetés de cet homme, vous en pourra parler pertinemment, si vous lui faites l'honneur de lui demander ; ce que l'abbesse ayant fait, Pierre Martyr montrant une grande aversion à cette nouvelle hérésie, lui discourut si bien de toutes les causes de soulèvement de Luther, des désordres qui s'étaient glissés dans l'église et des points controversés, qu'insensiblement il porta l'abbesse et les religieuses à avoir un même sentiment que lui ; elles demeurèrent fort édifiées de Pierre Martyr, et le convièrent de leur donner encore la journée suivante pour achever les discours qu'il avait si heureusement commencés ; ce que ces deux ministres accordèrent facilement ; et en cette journée surent gagner de telle façon ces jeunes et faibles esprits, que l'abbesse et huit religieuses eurent en horreur notre religion, et embrassèrent la nouvelle erreur avec tant de zèle, qu'elles conjurèrent ces deux ministres qui se déclarèrent ouvertement Huguenots à ces dames, de les venir trouver à leur retour de Paris.

Ce qu'ils firent au bout de trois mois qu'ils

eurent négocié en Angleterre, et à leur retour trouvèrent ces dames si passionnées à cette nouvelle erreur, qu'il leur fut facile de leur persuader que l'Electeur palatin était à marier, qu'ils lui avaient fait récit des vertus de l'abbesse de Jouarre, et qu'il était pour l'épouser, si elle se voulait résoudre de quitter les abominations du pape de Rome, pour embrasser la vraie religion; à quoi elle s'accorda volontiers, sur l'espérance de cette grande alliance avec l'Electeur, et se résolut de partir de l'abbaye de Jouarre, feignant d'aller en pélerinage à Notre-Dame de Liesse, pour se retirer à Saidlberg. Ces deux ministres, qui croyaient que le Palatin fût encore à marier, croyant de le pouvoir porter à épouser cette princesse du sang, qui, pour l'épouser abandonnait ses parents, sa condition et sa religion, s'en vinrent devant les attendre à Strasbourg, là où madame de Jouarre se rendit avec sept religieuses qui avaient jeté le froc aux orties: ces ministres envoyèrent devant à Saidlberg donner avis à l'Électeur de la venue de cette princesse, lequel la vint recevoir proche de Spire, avec tout l'honneur et la magnificence qu'il se peut imaginer, l'assura qu'elle était dame et

maîtresse de sa personne et de ses états dont elle pouvait disposer aussi absolument que lui-même.

Ce qui lui fit croire qu'elle le devait épouser au premier jour, selon la promesse que les deux ministres lui avaient faite, et se le persuada encore davantage, lorsqu'en entrant à la ville, elle vit que l'on faisait des arcs triomphants et autres magnificences, dont ayant demandé la cause, on lui dit que c'étaient des préparatifs pour les noces de l'électeur; mais elle fut bien étonnée quand, deux jours après, l'Electeur l'étant venu voir, il lui dit qu'il la suppliait de lui faire une grâce, qui était de vouloir bien venir recevoir la princesse de Brandebourg, sa femme, qui devait dans quatre jours arriver sur les frontières de son pays, et de vouloir faire l'honneur de sa maison. Cette femme fondit en pleurs, et dit qu'elle était partie de France, qu'elle avait quitté son père, sa foi et son abbaye pour le venir trouver sur l'assurance que les deux ministres lui avaient donnée de l'épouser.

L'Electeur se sentit extrêmement touché de cette méprise, jura que, si sa parole n'était déjà engagée, il n'aurait jamais autre femme qu'elle; qu'il tiendrait à l'avenir pour sa

sœur ; et durant ses noces, le prince d'Orange étant venu le voir, il se maria avec madame de Jouarre, paya son mariage, fit célébrer somptueusement ses noces, et en mourant ordonna par son testament que son héritier l'Electeur Frédéric eût à épouser l'une des filles provenues du mariage de cette princesse, et du prince d'Orange ; ce qu'il a executé depuis.

TROISIÈME PARTIE.

PENDANT la passion du roi Henri IV pour la duchesse de Beaufort, il ne laissait pas de devenir amoureux d'autres dames ; mais elles redoutaient tellement la puissance absolue que la duchesse avait sur son esprit, qu'elles n'osaient l'écouter. Elle témoigna principalement sa haine à mademoiselle d'Antragues, jeune fille d'excellente beauté, pleine d'attraits et d'artifice, qui se plaisait à lui donner de la jalousie ; elle fut enfin, par l'avis de ses parents, emmenée par sa mère en Auvergne, vers son frère le comte d'Auvergne, qui s'en piqua bien fort, comme firent aussi à son retour le prince de Joinville, le grand écuyer, le marquis de Cœuvres et d'autres; ce qui causa de grandes brouilleries entr'eux à la foire de Saint-Germain de l'année 1599. Sur ces entrefaites la duchesse mourut, et le roi le jour même, bien qu'il témoignât d'être outré de douleur, ne laissa de lui écrire en s'en retournant à Fontainebleau, après avoir su par les chemins la funeste mort de la duchesse, et de Ponthiery lui envoya le

comte du Lude avec une lettre, et peu de jours après Pâques l'alla voir à Malsherbes, où il s'embarqua ouvertement avec elle, qui sut finement ménager son esprit et sa passion, et lui en témoignant une réciproque, faisait naître les empêchements de lui en donner des preuves des soins, que ses proches avaient d'elle, de telle sorte que pour les contenter, elle fut si habile qu'elle tira du roi une promesse de mariage, signée de lui et contre-signée des quatre secrétaires d'état, conditionnée néanmoins s'il en avait un fils mâle dans l'an; ce qui réussit quant au fils; mais il naquit mort, et le roi s'alla marier avec la princesse de Florence, Marie de Médicis, à Lyon, laquelle il pria instamment de vouloir aimer la marquise de Verneuil, ainsi s'appela elle, depuis qu'il lui eut acheté la terre qui porte son nom; ce que la reine lui promit, bien qu'à regret, et à son arrivée à Paris, elle la vit chez Gondi où la reine logeait lors, et lui fit bien bonne chère; mais comme cette femme était audacieuse et insolente, haïssant mademoiselle de Guise que la reine aimait, elle ne tarda guères qu'elle ne fût haïe de la reine, qui ne pouvait souffrir qu'elle logeât au Louvre sous la chambre

du roi, que le roi allât souvent coucher avec elle, et qu'elle la menât en son carrosse, quand elle allait par la ville ou par la campagne.

Elle en témoignait si avant son ressentiment, que madame de Villars, sœur de la duchesse de Beaufort, jeune et belle dame, l'assura qu'elle avait moyen de la ruiner dans l'esprit du roi, et qu'elle le ferait. Le moyen fut que le prince de Joinville, que la marquise de Verneuil avait aimé depuis qu'elle était maîtresse du roi, était devenu amoureux vers la fin de l'année 1601, de ladite de Villars, et pour lui témoigner la violence de sa passion, lui offrait toutes les preuves qu'elle voudrait désirer de lui, qui était aimé de la marquise et d'autres dames, à ce qu'il disait; madame de Villars vint dire au roi qu'elle lui ferait voir que la marquise aimait le prince de Joinville, et que s'il lui voulait donner quelqu'un affidé pour ouïr ce que le prince dirait d'elle, qu'il lui rapporterait de belles choses: le roi lui donna la Varenne, qui déjà n'aimait pas la marquise, qu'elle fit cacher derrière son lit.

Le prince de Joinville interrogé par madame de Villars, lui dit qu'il y avait longtemps qu'il la possédait, et qu'il avait pensé être

attrappé avec elle dans sa maison de Verneuil, lorsque le roi y arriva au retour de Lyon: cela était bien vrai, et plusieurs autres particularités fort apparentes. La Varenne redit fort ponctuellement au roi ce qu'il avait ouï, lequel toutefois ne crut pas que ce fussent des preuves suffisantes pour décréditer la marquise, vu que la vanité trop reconnue du prince de Joinville lui pouvait avoir fait inventer; mais il dit que si l'on lui pouvait faire voir des lettres de la marquise au prince de Joinville, qu'il la chasserait du Louvre et la bannirait pour jamais de sa présence et de son cœur.

Il découvrit cependant à la reine sa femme ce que la Varenne avait ouï, laquelle feignant de plaindre la marquise, lui dit que l'on ne devait pas croire au simple dire du prince de Joinville ; que les hommes étaient méchants et vains, et qu'il devait bien avérer le fait avant que de lui témoigner sa juste indignation. Cependant madame de Villars travaillait à avoir des lettres de la marquise, et promit une entière faveur au prince pourvu qu'il lui en apportât; ce qu'il fit le lendemain, et lui en donna quatre. La Varenne étant caché au lieu accoutumé, lors madame de

de Villars lui fit quelques caresses, et remit à deux heures de là de lui en faire de plus grandes, s'excusant sur quelque incommodité; ainsi il se partit, et la Varenne fut porter ses lettres au roi qui ne douta plus de la vérité de l'affaire, et envoya dire à la marquise qu'elle eût à sortir du Louvre, avec plusieurs reproches qu'il lui fit faire par Castelnau de Chalosse à qui il avait montré les lettres écrites par elle au prince de Joinville, et qui fut lors certaine de la cause pourquoi le roi lui témoignait tant de froideurs depuis quelques jours.

Elle fit l'assurée, dit que c'étaient des artifices de ses ennemis, nia fort et ferme qu'elle eût jamais écrit au prince de Joinville, ni à d'autres depuis qu'elle était embarquée avec le roi; qu'elle supplia de lui rendre les lettres et autres choses qu'il avait d'elle, et de lui venir dire adieu le lendemain, ce que le roi lui accorda; cependant elle envoya querir monsieur d'Esguillon, lui conta la perfidie de son cousin, le conjura d'y apporter le remède qu'elle lui proposa de trouver un écrivain qui avouât d'avoir contrefait ces lettres, sur une que le prince lui avait donnée, et que l'on le fît exercer toute la nuit à con-

trefaire sa lettre ; ce que l'on fit à la même heure, et Bigot, intendant du duc de Guise, fournit un sien clerc, nommé Lebas, qui fut le lendemain à midi mené par le duc d'Esguillon au roi ; lequel clerc se jeta aux pieds du roi, lui demanda pardon de ce que, pour obéir à monsieur le prince de Joinville, il avait contrefait des lettres d'une dame, et les mêmes lettres lui étant montrées, il dit qu'il les avoir écrites ; puis lui en étant montré d'autres de la même main, le duc d'Esguillon le poussa, selon qu'il avait été comploté pour lui faire dire que non; le duc dit aussi au roi que ce méchant prince de Joinville, lui avait avoué que, pour jouir de madame de Villars, comme elle lui promettait, il avait fait contrefaire ses lettres, dont il demandait mille pardons à sa majesté, qui lui pardonna, pourvu qu'il s'en allât hors de France, et lors il en demanda aussi à la marquise de la trop facile créance qu'il avait eue, laquelle lui pardonna bien à peine, et revint dans ses bonnes grâces comme devant.

Nous dirons en ce lieu quelque chose du maréchal d'Ancre, qui s'est fait voir sur le théâtre de la France en personnage relevé, et a terminé en tragique. Son grand-père

était homme de peu, voisin du grand duc Cosme de Médicis, et qui avait quelque soin de ses affaires domestiques lorsqu'il n'était que gentilhomme privé; il le fit depuis son secrétaire, et l'envoya en cette qualité plusieurs fois vers l'empereur Charles-Quint en Allemagne, puis ensuite il fut quelque temps à Vienne secrétaire du duc Cosme vers l'empereur Ferdinand, et même il y maria son frère avec une praticienne de Vienne, qui avait quelque bien, qui a laissé des filles que j'ai vues à Vienne. Cosme étant fait grand duc, le fils de ce Conchine alla en qualité d'ambassadeur, résider en la cour de l'empereur; et il y mourut, laissant deux enfants, l'aîné que le grand duc Ferdinand fit chevalier de son ordre; l'autre duquel nous parlons, nommé Conchine Conchini, jeune garçon débauché et mal vivant, eut sa première jeunesse peu honnête, et dépensa follement en peu de temps quelque cinquante mille écus qu'il avait eus de la succession de ses père et mère; puis n'ayant plus rien, vécut du jeu et d'escroquerie, jusqu'à ce que le roi Henri IV s'étant marié à la princesse de Florence, Marie de Médicis, il s'offrit à Carlo de Bardi, gentilhomme Florentin, qui aimait

Anne de Gondi, dame de la reine, de l'accompagner en France, où il voulut passer quant et ladite reine, pour tâcher d'épouser ladite Anne de Gondi.

Devant que partir, Conchine acheta un très-beau cheval de tout ce qui lui restait de bien, dont il fit présent à la reine pour donner au roi. Comme la reine était par les chemins pour venir en France, Carlo de Bardi entretenait sa maîtresse aux occasions qui s'en présentaient, et Conchini cependant parlait à Léonora Galigni qui était près d'elle; cette Léonora était fille d'un menuisier qui travaillait d'ordinaire aux diverses machines que Bernardo delle Giraudele, excellent ingénieur, et bien voulu du grand duc François, père de la reine, faisait faire, lequel amenait sa petite-fille encore enfant avec lui chez Bernardo, et le grand duc venant souvent au logis voir les machines qui se travaillaient, se jouait avec cette petite fille, qu'enfin il donna pour faire jouer sa fille la princesse Marie, qui était de même âge, et qui lui porta depuis, tant qu'il vécut, une singulière affection, et était sa favorite quand elle vint en France. Léonora n'était pas marrie d'entretenir Conchine, qui lui plaisait; et Conchine, sans

y penser, persuada à Carlo de Bardi, que si Géronimo Gondi, père d'Anne Gondi, sa maîtresse, persévérait à lui dénier sa fille en mariage, il recherchât et épousât Léonora plutôt que de s'en revenir à Florence, où il serait moqué de son infructueuse poursuite. Carlo de Bardi lui dit qu'il s'y résoudrait; lors Conchini, en parlant à Léonora, lui demanda si Carlo n'épousant sa maîtresse, elle voudrait songer à lui pour l'épouser; ce que Léonora refusa ouvertement, et lui dit de plus, que si elle avait le choix des deux amis, elle le prendrait plutôt que Carlo de Bardi, et ensuite lui fit paraître quelque bonne volonté. Sur cela la reine aborda à Marseille, et le Conchine y tomba malade sans argent ni moyens de vivre ni de se faire panser; ce que Léonora ayant su, elle lui en envoya. Après être guéri, il vint à Lyon où était la cour, et dès-lors fit l'amoureux de la Léonora; mais Gondi Zamet et autres rendirent tant de mauvais offices à ce Conchini, et le décrièrent de telle sorte auprès du roi, qu'il fut pour lui défendre de passer plus outre; enfin étant venu tellement quellement à Paris en fort mauvais équipage, il rendit la segnora Léonora piquée de lui; mais le roi défen-

dit à la reine de les laisser passer plus avant à se marier ensemble, de sorte que le Conchine ne sachant plus à quel saint se vouer, s'adressa à la marquise de Verneuil pour l'aider par sa faveur; et elle qui crut par ce moyen se mettre aux bonnes grâces de la reine, fit tant vers le roi, qu'il consentit à leur mariage, et tôt après la Conchine fut faite dame d'atour de la reine, à la place de la vicomtesse de l'Isle, qui ne lui agréait pas. Peu après le Conchine fut, par la démission de Fontenat, fait premier maître-d'hôtel de la reine, et la femme et le marila gouvernèrent absolument. Peu de temps après Dom Jouan, oncle bâtard de la reine, eut brouillerie avec Conchine, et la reine fut pour lui contre son oncle. Dom Jouan mortellement piqué fit venir un Jan Polloguerra de Florence pour l'assassiner; Conchine en eut quelque avis de Florence et fit prendre ce Jan Polloguerra prisonnier avec le Baroncelli, intendant de la maison de Dom Jouan, et les faisait condamner tous deux, si Dom Jouan ne les eût demandés à la reine, qui leur sauva la vie; et Dom Jouan, outré d'avoir reçu cet affront, se retira de France et du service du roi. Peu après Conchine fut fait premier écuyer

de la reine, et à quelque temps de là, le roi ayant été tué, il fut en pleine faveur de la reine régente avec sa femme; il eut par démission du duc de Bouillon, la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, il acheta le marquisat d'Ancre dont il porta le nom; il acheta aussi Lesigny en Brie; puis, par la mort de Trigni, il eut la citadelle d'Amiens, et la compagnie de chevaux-légers de la reine: il récompensa la lieutenance de roi de Picardie, et enfin fut fait maréchal-de-France par la mort du maréchal de Farvasques en 1613, et s'accrût de telle sorte, que sa puissance fut enviée des grands, et que dans les manifestes des mécontents, il fut nommé comme la cause de leurs mécontentements. Il eut plusieurs traverses, comme de se voir arrêter à la porte à Paris par un cordonnier, et que l'ayant fait battre par ses valets, ils furent pris; comme aussi de ces gens soupçonnés de l'assassinat de Prouville, ils furent pendus à Amiens; sa maison lui fut pillée à la prise de monsieur le Prince; il fut forcé de quitter son établissement de Picardie, et ne se hâtant pas de partir de Péronne, monsieur de Longueville s'en saisit; finalement, Luines à qui il tardait

qu'il ne gouvernât comme lui, l'ayant mis dans la haine du roi, il fut tué comme l'on sait sur le pont du Louvre le 24 Avril 1617, et le lendemain déterré et traîné par la ville de Paris ; sa femme fut faite prisonnière, qui, au bout de quelques jours, fut condamnée et exécutée à mort, où elle alla constamment et d'un visage si assuré, qu'à l'aveu de tant de monde qui la vit aller à la mort, ayant été assez laide durant le cours de sa vie, elle parut belle ce seul jour-là. Beaucoup d'habiles gens ont prévu les accidents qui les menaçaient ; mais peu ont apporté les remèdes convenables pour les détourner, soit qu'ils les ayent négligés ou dépendant d'autres que d'eux, ils n'ayent été en leur puissance. J'en ai vu un signalé exemple au feu maréchal d'Ancre, que je crois devoir décrire particulièrement afin d'en donner une connaissance qui ne sera ni ennuyeuse ni peut-être sans fruit. Lorsqu'il perdit sa fille, qui mourut vers la fin de l'année 1616, je le fus trouver des premiers pour lui apporter toute l'assistance et consolation que je me pourrais imaginer comme personne que j'affectionnais bien fort, et que je respectais pour sa qualité et faveur, je fus deux diverses fois à sa

porte sans pouvoir avoir accès à lui, qui était avec sa femme à plaindre et pleurer leur commun malheur; il m'envoya sur le soir faire des excuses de ne m'avoir pu voir, et il me fit prier d'en prendre lors la peine, si j'en avais le loisir; ce que je fis et le trouvai extraordinairement affligé: cela me convia de le consoler par les raisons qu'il plut lors à Dieu de m'inspirer, avouant quelquefois la juste cause de sa douleur, puis lui faisant voir qu'elle était peu convenable au rang et à la dignité qu'il avait, et enfin lui montrant qu'ayant perdu une fille, il en avait en même temps recouvré quatre autres, qui étaient celles de son frère, qui succéderaient à la défunte, et lesquelles il pourrait marier à quatre grandes maisons en France, qui seraient l'appui de sa fortune et de celle de son fils: il continua encore à pleurer bien fort, puis me dit: Ah! monsieur, je pleure et fais une action indigne d'un maréchal-de-France; mais je pleure devant mon ami, qui ne saura pas moins souffrir mes infirmités que de les celer aux autres; je vous puis assurer que si jamais homme en eut sujet, que c'est moi maintenant, qui me prévois réduit au plus misérable état où un pauvre gentilhomme

comme moi se soit jamais trouvé : je regrette la perte de ma fille et la regretterai tant que je vivrai ; mais j'ai de la constance pour souffrir ce malheur, et un plus grand encore et que je pleure maintenant, c'est mon entière ruine et celle de ma femme, de mon fils, de mon bien et de ma fortune que je tiens aujourd'hui perdue par l'opiniâtreté de ma femme que je n'ai pu, en sept heures entières que j'ai été près d'elle ni par prières, ni par larmes, ni me mettant à genoux, lui persuader d'éviter par une honorable et heureuse retraite ce que dans peu de mois Dieu a résolu d'envoyer sur nos misérables têtes, et dont par sa bonté il nous en a donné tant de signes évidents, que nous ne saurions désormais accuser de notre malheur que notre impertinence et son opiniâtreté. Vous savez, monsieur, comme vous m'avez connu en Italie, que je suis un pauvre gentilhomme qui n'eût pas même osé espérer la haute fortune que je possède maintenant. Dieu par sa grâce nous a voulu élever outre notre attente et notre mérite, et moi j'ai correspondu à sa volonté en poussant ma fortune jusqu'au bout : or, monsieur, il y a de certaines limites que l'on ne peut outre-passer, et lesquelles Dieu nous

marque par des coups de sa main, qu'il nous envoie au commencement moins rudes; mais si nous persistons à faire tête au malheur et ne nous retirons pas quand il est temps, ces coups deviennent si rudes et si pesants, qu'ils nous accablent et écrasent. J'ai vu ma fortune prospérer, jusqu'à ce que ces princes, que vous savez que j'ai servis jusqu'au point de me perdre et ruiner auprès de la reine ma maîtresse, m'ont mis dans leurs écrits et manifestes pour un des cinq tyrans, me prenant pour le sujet de leurs mécontentements et la cause des malheurs de la France; je ne me suis pas ému pour cela, j'ai généreusement servi le roi et la reine, et ai fait ce qui était de mon honneur et de mon devoir; mais ensuite j'ai reçu l'affront de ce coquin de cordonnier, j'ai perdu mon cher ami et ma principale créature monsieur Dollet; j'ai été forcé de quitter mon gouvernement d'Amiens et mon établissement en Picardie où j'ai le principal de mon bien; j'ai vu pendre deux de mes valets pour avoir par mon ordre donné quelques coups de bâton à ce maraud de cordonnier; j'ai été contraint de sortir de Paris avant la prise de monsieur le Prince, la protection du roi,

de la reine et de monsieur le Prince n'ayant pas été assez forte pour m'y maintenir; ensuite monsieur de Longueville a pris Péronne sur ma moustache, et j'ai eu ma maison pillée où j'ai perdu plus de deux cent mille écus : tous ces divers revers de fortune n'étaient-ce pas autant d'avertissements qu'elle nous voulait quitter, et que nous devions nous retirer de intrigues du monde, et choisir une vie douce et assurée ? Aussi ne manquai-je pas de le proposer à ma femme, et de lui persuader que le temps était propre de faire une honnête retraite, que notre destinée nous y appelait, et que si nous tardions davantage, il nous arriverait quelque grand désastre; que Dieu merci, après la prise de monsieur le Prince, la reine notre maîtresse s'était mise en un état de n'avoir aucune nécessité de notre service, que notre retraite serait honorable en ce temps, et que nous serions loués et estimés d'avoir, en cédant au temps, ôté le prétexte de notre faveur à ceux qui en cherchaient pour remuer. A tous ces bons conseils et avis que j'ai donnés à ma femme, elle y a fait la sourde-oreille et s'est moquée de moi qui songeais à la retraite en un temps où toutes choses nous

allaient être plus prospères que jamais, et m'a dit que pour elle, elle avait fait une ferme résolution de n'abandonner jamais sa bonne maîtresse. Ce dernier malheur de la perte de ma fille, vient de succéder aux trois susdits, qui est une grâce particulière que Dieu nous fait de nous donner encore ce dernier avis de notre prochaine ruine, pour nous mettre en état de l'éviter si nous sommes sages, et de nous en donner plus que celui même de notre totale ruine, si nous ne sommes fous; car, après ce malheur domestique si proche de notre personne, il n'a plus à toucher que notre personne même; au demeurant, monsieur, à vous qui êtes notre cher ami, je ne feindrai point de vous dire que nous avons près de deux millions et demi vaillant qui est une richesse immense, et telle qu'il n'y a personne en Italie, s'il n'est souverain qui la puisse égaler; ne serions-nous pas les plus fortunés du monde de faire une telle retraite, et nous tirer des intrigues et brouilleries pour goûter une paix et tranquillité très-grande? Cependant toutes ces raisons et mes instantes prières n'ont pu émouvoir ma femme à se retirer, et moi qui lui ai les obligations que chacun sait, ne puis avec

honneur l'abandonner; de sorte que je n'attends désormais autre chose que ma totale ruine et celle d'elle et de mon fils. Je ne pus lors comprendre ces raisons et autorisais le plus que je pus celle de sa femme; mais le temps m'a depuis fait connaître par sa tragique fin, qu'il avait bien su prévoir un mal avenir; mais qu'il n'avait pas eu la puissance sur lui-même d'y remédier.

En l'année 1612, j'étais allé un jour visiter le marquis d'Ancre, malade, quand un homme que je ne connaissais que de vue, lui dit en ma présence : Monsieur, un moine de mes amis a une personne en main qui promet sur sa vie, de faire qu'une femme aimera tel homme qu'il voudra, et m'a prié de vous faire cette ouverture, et qu'il vous l'amènera quand je lui dirai de votre part. Le marquis lui dit : Mon ami, je deviens vieux et ne me soucie point des femmes; mais c'est le fait de monsieur de Bassompierre que voilà, qui est jeune, beau et galant, et qui a inclination à aimer les dames : adressez-vous à lui; je lui répondis : Monsieur, ces qualités que vous me donnez m'empêchent d'employer cet homme, espérant d'avoir les bonnes grâces des dames

sans me servir de charmes n'y d'enchantements pour les acquérir. Vous avez raison dit le marquis ; mais il faut l'adresser à monsieur Legrand, qui devient vieux et de qui les dames ne font plus de cas, pour voir de quelle main il prendra cette affaire ; et lors il parla à cet homme, afin qu'il persuadât au moine de s'adresser à monsieur Legrand, et de tâcher de découvrir tout ce qui se passerait en cette affaire-là ; ce qu'il lui promit. Trois ou quatre jours après, j'aperçus dans la cour du Louvre, le marquis parlant avec attention à cet homme que je reconnus ; je m'approchai d'eux et dis au marquis : Monsieur, vous vous êtes ravisé, et ne méprisez pas maintenant les bons avis que l'on vous a donnés pour vous faire aimer des dames. Il me prit lors par la main, et me mit en tiers, et en souriant, me dit : Par dieu, monsieur, monsieur Legrand a donné dans le filet ! Ce moine s'est adressé à Moisset qui est de sa connaissance, lequel l'a fait parler chez lui à monsieur Legrand, et l'homme aussi à qui il a fait de grandes promesses, s'il pouvait faire ce qu'il dit ; il lui a aussi demandé s'il pourrait faire haïr à cette dame dont il lui ferait avoir l'affection, un homme

et une femme à qui elle voulait du bien de longue main. Je crois, par dieu, que c'est ma femme et moi qu'il veut faire haïr à la reine, et qu'il veut se faire aimer d'elle. Je lui repartis : Je trouve qu'il a raison, c'est un fort bon parti, et outre qu'elle est extrêmement belle, est puissante pour l'agrandir; mais je le tiens pour fou de s'amuser à ces rêveries, et vous de vous y occuper; puis je les quittai. Ce même jour l'après-dînée j'allai visiter madame Dupesche, qui faisait sa quarantaine de la mort de son mari; j'y trouvai madame la princesse de Conti, et lui ayant demandé comme quoi elle était sortie de si bonne heure, elle me dit : Je te le dirai, Bassompierre, pourvu que tu me promettes de le tenir secret : Monsieur Legrand m'a envoyé dire qu'il avait quelque chose de très-grande importance à me communiquer; et comme il est homme qui demeure long-temps en un lieu quand il y est, j'ai craint que s'il venait chez moi, il m'y retînt grande partie du jour, et n'empêchât que je ne fisse les visites que j'ai résolu de faire aujourd'hui. C'est pourquoi je lui ai donné ce rendez-vous. Mon dieu, madame, lui dis-je, quelle affaire peut-ce être ? Je ne sais, dit-elle;

mais

mais je vous la dirai quand il me l'aura communiquée, pourvu que vous teniez le cas secret. Je m'en allai alors avant qu'il vînt, et le soir chez la reine lui ayant demandé ce que c'était, elle me dit : Cet homme radote ; il m'a dit qu'il avait un moyen assuré de se faire aimer par la reine et de faire haïr le marquis d'Ancre et sa femme, et que bientôt j'en verrais des preuves ; je lui contai lors tout ce qui s'était passé entre le marquis d'Ancre, cet homme et moi, et la conviai de le divertir de ce dessein qui ne pouvait réussir qu'à sa confusion, elle me répliqua qu'il y était tellement animé, qu'il voudrait mal à qui le dissuaderait de ne le pas faire, et que c'était à lui à y penser.

L'affaire se découvrit à trois jours de là : Moisset, Lemoine et le magicien furent prisonniers, et monsieur Legrand en sortit par la faveur de ses amis. Le baron de Lus était de la maison de Moulain fils, de la sœur de l'archevêque de Lyon d'Espinac, qui fut un des ardents tisons qui allumèrent la Ligue ; il n'était pas agréable de sa personne, mais d'un esprit très-délié, fin et rusé, enclin aux brouilleries et impatient de s'agrandir : il fut un des lieutenants-généraux

en Bourgogne, s'assujétit tellement l'esprit de monsieur de Biron, qu'il ne faisait rien que par son conseil, fut participant des intelligences du duc qui causèrent sa mort, lui dissuada de venir trouver le roi, et lorsque ledit duc fut arrêté prisonnier, il se retira en lieu de sûreté pour laisser amortir l'ardente colère du feu roi contre lui, puis sut accortement faire sa paix sans perdre sa charge, et se contint pendant la vie du roi, se maintenant bien avec monsieur Legrand, gouverneur de Bourgogne.

Après la mort du roi Henri IV, il jugea que le temps de la régence était bon pour les gens d'esprit, et convenable à son humeur portée aux brouilleries et intrigues de cour ; et comme il était souple et adroit, voyant que ceux de Guise étaient en vogue après la querelle que monsieur de Guise eut avec le comte de Soissons, prévoyant que la reine mère tiendrait leur parti plutôt que celui des princes du sang qui lui étaient suspects, il se jeta ouvertement de leur côté, et en peu de temps gagna entièrement l'amitié et les bonnes grâces du duc d'Epernon très-puissant à la cour, par lui, par sa charge et par ses alliés et amis ; et devint le prin-

cipal conseiller, tant de lui que dans la cabale de monsieur de Guise.

Mais monsieur Legrand, qui l'avait pratiqué de longue main dans son gouvernement, se défiait de lui et le mettait en défiance des autres, dont il ne tarda guères à s'apercevoir et en concevoir une mortelle haine contre monsieur Legrand, qu'il n'aimait déjà guères de sa propre inclination; mais il dissimula finement, attendant le temps propre de se venger, et monsieur d'Epernon qui était charmé de lui, en répondait comme de sa propre personne aux Guisars, mais qu'il savait aussi gagner de son côté par belles paroles et propositions, et par l'entremise de madame la princesse de Conti, qu'il recherchait et flattait assiduement; finalement il n'épargnait aucune ruse ou artifices pour captiver l'amitié de ceux qu'il pensait lui être utiles.

Après cette affaire de charmes dont monsieur Legrand fut accusé, voyant l'inimitié ouverte entre le marquis d'Ancre et monsieur Legrand, prévoyant qu'elle attirerait sur ces messieurs de sa cabale la malveillance de la reine, et que par conséquent il se trouverait en mauvaise posture, s'il en attendait

le débris ; me connaissant fort particulier ami du marquis d'Ancre, il me conjura de lui rendre de bons offices envers ledit marquis, de l'assurer qu'il voulait être son particulier serviteur, et dépendre entièrement de lui.

Moi qui connaissais le baron de Lus, allai un peu retenu dans cette affaire ; je rapportai au marquis d'Ancre ce que le baron m'avait dit pour lui dire, lui laissant faire réflexion là-dessus, sans le persuader d'accepter ou refuser ses offres ; et le marquis ne marchanda point à me dire qu'il tenait le baron pour un homme dangereux, brouillon et peu fidèle, et qu'ayant cette connaissance, il ne se voulait en aucune façon embarrasser avec lui ; que néanmoins je lui fisse une honnête réponse, lui disant qu'il n'y avait aucune nécessité ni utilité qui obligeât l'un ni l'autre à une plus étroite liaison, et qu'il était son serviteur ; ce que je rapportai au baron de la même façon ; mais il ne se contenta pas de cette première attaque, il me pria, même me força de faire une recharge et de demander seulement au maréchal qu'il lui donnât une audience d'une demi-heure, ce que finalement il lui accorda

avec peine et je lui menai, puis les laissai ensemble.

Le même soir le maréchal me dit qu'il m'avait de l'obligation de lui avoir donné l'amitié du baron de Lus, qu'il estimait, et qu'il me priait de dire devant lui à la reine que le baron de Lus désirait se mettre en ses bonnes grâces et d'être son particulier serviteur ; qu'à cet effet il m'avait prié de lui moyenner une audience d'elle d'un quart d'heure. Je fis ce qu'il désira, et trouvai en la reine la même répugnance que j'avais précédemment trouvée au marquis, lequel lui dit : Madame, écoutez cet homme, et voyez ce qu'il vous veut dire ; il ne vous charmera pas, puisque vous êtes prévenue ; peut-être vous dira-t-il des raisons que vous ne pensez pas, et qui vous agréeront.

La reine enfin s'y accorda, mais me commanda d'être présent à ce qu'il lui dirait, ce que je fis ; et l'ayant amené, il ne se débita pas auprès d'elle pour un homme de probité et d'intégrité ; mais pour un bon fourbe qui s'était jusqu'à présent embarqué en toutes les brouilleries, aucunes desquelles avaient été moyennées par lui, d'autres fomentées, et toutes suivies et assistées jusqu'à

la fin, mais qu'il ne se trouverait pas qu'il eût jamais joué à la fausse compagnie, trahi ou abandonné son parti, ainsi que dans sa première infidélité, il y avait toujours persisté, constant et fidèle; qu'au reste il y avait de deux sortes de fourbes, l'une d'inclination de gens pervers et méchants, incapables de bien, toujours portés au mal; l'autre sorte étaient des fourbes d'élection, gens fins, habiles, ambitieux et impatients du retardement de leur fortune qu'ils cherchent d'avancer par leur adresse et leurs pratiques, quand ils n'y peuvent parvenir par le chemin ordinaire; qu'il était de cette dernière espèce de fourbes, et qu'il y avait été porté par pure nécessité; qu'il était venu dans la cour de Henri III qui se plaisait d'avancer les gens de bonne mine, beaux et galants; que pour lui, qui n'avait aucune de ces qualités, mais seulement celles du courage et de l'esprit, qui n'avait point cet agrément qui porte sa lettre de faveur avec lui, avait été contraint de prendre ce qui restait dans le plat, et de parvenir par habileté, adresse et intrigue, où il s'était toute sa vie employé avec ce seul but de se faire reconnaître homme de service d'emploi, et de trouver

par ce moyen quelque bonnes places dans le parti légitime ; il ajouta qu'à ce dessein au commencement de la régence, il s'était accroché avec messieurs de Guise, d'Epernon et de Bellegarde, qui apparemment se devaient attacher à sa majesté pour y être maintenus contre l'oppression des princes du sang, et que'lle devait recueillir comme lui étant moins suspects que lesdits princes du sang, mais que ces messieurs ne lui ont jamais voulu donner accès auprès d'elle, ni par quelque emploi le faire connaître et estimer digne de se servir de lui par sa majesté, de sorte que finalement il a recours à elle, lui vient consacrer sa vie et son service, lequel s'il lui plaît d'accepter et l'éprouver aux occasions, il l'assure qu'elle l'estimera et l'emploiera à l'avenir; qu'il a été brouillon toute sa vie pour être désormais fidèle le reste de ses jours, et que, n'ayant été des partis ni des intrigues que pour y faire sa fortune, il s'en retirera pour jamais quand il se trouvera au point et en l'assiette où il aspire, et où il n'a pu jusqu'à maintenant parvenir; qu'au reste il ne croyait point manquer à la cabale en laquelle il s'était em-

barqué, parce que le roi et elle sont toujours exceptés des cabales ; que tous ces messieurs étaient de celle du roi et de la reine primativement à toute autre ; que nous ne donnions jamais dans les cabales que notre seconde foi, puisque la première était engagée à ceux à qui nous la devions de notre naissance, et qu'aussi il croyait que la reine trouverait bon qu'il persistât d'être très-passionné serviteur de monsieur d'Epernon, d'honorer et servir monsieur de Guise et de n'être rien de tout cela à monsieur Legrand qu'il n'aimait ni estimait pas.

Il dit encore plusieurs autres choses que ma mémoire ne me suggère maintenant avec tel efficace que la reine, le marquis d'Ancre l'animant à cela, le reçut en grâce et lui promit d'aider à sa fortune et de lui donner de l'emploi à l'avenir, ce qu'elle fit, car au retour d'un voyage que j'entrepris incontinent après, je le trouvai en fort bonne posture à la cour, et la reine prenant son avis en toutes ses plus importantes affaires. Le marquis d'Ancre m'a dit depuis que quand le baron de Lus lui parla par mon entreprise, jamais homme ne parla mieux que lui, et qu'il ter-

mina son discours sur la haine particulière qu'il portait à monsieur Legrand, lequel marquis par la procédure des charmes prétendus dont il avait été accusé, ayant mortellement offensé, il le devait aussi tenir pour ennemi irréconciliable, et chercher tous les moyens de le ruiner, qu'il lui en fournirait amplement, et que s'il voulait suivre les avis qu'il lui donnerait, dans six mois il serait privé de son gouvernement et de ses charges, et qu'il fallait rétablir monsieur d'Esguillon dans le gouvernement de ses pères, lui se faire grand écuyer, réunir et supprimer la charge de premier gentilhomme de la chambre ou en pourvoir quelque personne confidente et assurée. Dieu ne fit pas réussir ces desseins qui périrent peu de temps après avec lui.

La mort de monsieur le comte de Soissons arriva vers la Toussaint de l'année 1612, peu après le retour d'Espagne du duc Dumaine, et l'affaire de monsieur Legrand sur le sujet des charmes, et que le baron de Lus se fut donné entièrement au marquis d'Ancre; la cour fut occupée premièrement à plaindre la mort du prince, puis à partager ses gouvernements, et finalement à renouveler les cabales, parce que des accidents précé-

dents, ou cette mort, avaient fait changer les intérêts des particuliers.

Monsieur le Prince, qui se voyait affaibli par la perte de son oncle, chercha de s'appuyer d'ailleurs. Monsieur Dumaine revenu enflé de son ambassade d'Espagne, et du grand concours qui était venu au-devant de lui à son retour, croyait être quelque chose de plus que simple cadet de la maison de Guise, et voulait faire son fait à part. Messieurs de Guise, d'Epernon et de Bellegarde songeaient à se maintenir, et le duc de Bouillon à les partialiser tous pour se rendre nécessaires. Le marquis d'Ancre qui s'était fait ennemi déclaré de monsieur Legrand, crut que messieurs de Guise et d'Epernon avec qui il s'était maintenu assez bien jusqu'alors, s'éloigneraient désormais de lui à cause dudit grand écuyer, songea à faire amitié nouvelle et à se fortifier contre les trois ministres, savoir le Chancelier, Villeroi et Jeannin qu'il avait choqués.

A quoi il fut principalement porté par le baron de Lus qui le gouvernait lors et par le marquis de Cœuvres qui, ayant perdu son appui, le comte de Soissons, s'était accroché avec le marquis et jeté entre ses bras; ces deux

personnages fabriquèrent donc une entière union, entre monsieur le Prince, messieurs de Nevers, Dumaine, de Bouillon et le marquis d'Ancre, fondée sur leur manutention, sur la ruine des ministres et l'exclusion des autres grands des affaires.

De fait ils gagnèrent tellement les bonnes grâces de la reine, qu'elle ne communiquait plus qu'avec eux ou leurs adhérents, décréditèrent les ministres et firent donner par la reine plusieurs sujets de mécontentements à messieurs de Guise et d'Epernon. Celui-ci, à peine relevé d'une grande maladie qu'il avait eue, ne venant point à la cour, et monsieur de Guise étant toujours caressé de la reine, mais sans avoir part aux affaires, acheva de se ruiner avec elle par la mort du baron de Lus, que son frère le chevalier tua, et dont je déduirai le particulier en un discours à part.

Après que le baron de Lus se fut entièrement donné au marquis d'Ancre, et insinué dans la confidence de la reine mère, monsieur de Guise et ceux de sa cabale en prirent un grand ombrage, et se persuadèrent aisément que ledit baron aurait révélé plusieurs particularités qu'il avait sues,

lorsqu'il était de leur secret, et que même il en aurait inventé pour leur débiter à son nouvel avénement dans leurs bonnes grâces pour s'y introduire mieux; ses couvertures étaient assez apparentes à ceux qui connaissaient l'humeur et la vie passée du baron, ce qui le jeta dans la haine de ceux qu'il avait abandonnés, et l'autorité de madame la princesse de Conti et de monsieur d'Epernon qui continuait à l'aimer, ni les persuasions de Praslain son proche parent et de moi qui l'excusions, n'étaient assez fortes pour ôter de leurs esprits les sinistres impressions qu'ils y avaient enracinées. Termes les animait en l'absence de son frère, de qui le baron machinait ouvertement la ruine; monsieur de Guise et les siens se piquèrent de ce qu'il leur osa persuader de laisser prendre au duc Dumaine le dessus sur le prince de Joinville à la première promotion des chevaliers du St.-Esprit que le roi devait faire au jour de l'an.

A cela s'ajoutait le refroidissement apparent de la reine vers eux, qu'ils attribuaient aux mauvais offices que le baron leur rendait, de sorte qu'ils cessèrent de lui parler et se montrèrent ouvertement aliénés de lui la veille de Noël que messieurs de Guise et

plusieurs autres étaient venus dîner chez Zamet. Monsieur de Guise médisant en table du baron, monsieur d'Epernon le voulut excuser, et prendre sa défense, lorsque monsieur de Guise lui dit : Monsieur, si vous êtes mon ami, vous ne soutiendrez pas ce méchant homme, qui a eu l'audace de dire qu'il avait su le dessein de la mort de feu mon père, et en avait été du secret, et si mes frères ne vengent cet outrage comme ils le doivent, je le saurai bien venger.

Le chevalier de Guise qui était à table, s'émut bien fort de cela, et il fut aisé de reconnaître qu'il prenait pour lui ce que son aîné disait, quelqu'un lui dit même au sortir de table, que sans-doute le chevalier ferait une frasque au baron s'il n'y remédiait, et monsieur de Guise repartit au lieu d'y pourvoir: tant mieux s'il le fait; il montrera qu'il est digne fils d'un tel père, mais il ne crut pas lors, que le chevalier ait eu ce dessein, à ce que j'ai su depuis.

Il est bien vrai que Richelieu étant malade, le baron de Lus, Praslain et moi, l'étions allés un soir visiter de compagnie; et monsieur Dumaine, y étant arrivé peu après, entre les divers discours que l'on tint

il fut parlé de la mort de feu monsieur de Guise, et que le baron de Lus assez indiscrètement avait dit que le feu roi lui avait confié deux jours auparavant. Nous crûmes tous que c'était une chose fausse dont il se vantait, et que le feu roi n'eût point révélé un secret si important, à un jeune garçon comme lui, tenu déjà pour un fourbe, et neveu de l'archevêque de Lyon confident du duc de Guise, et passionné ligueur.

Il est vrai que monsieur Dumaine le même soir le redit à monsieur de Guise, qui ne lui répondit autre chose que ces mots : Je ne fais pas le brave comme vous, mais je ne l'eusse pas enduré comme vous. En suite de tout cela, le baron de Lus fut tué par le chevalier de Guise la veille des Rois, dans la rue Saint-Honoré, en la façon que chacun le vit : je sais, et le sais fort assurément, que le duc de Guise n'eut jamais autre connaissance de cette affaire, que ce que j'en ai dit ci-dessus, et que s'il eût voulu faire tuer ledit baron, il n'eût pas employé le bras de son frère, mais bien d'un particulier sous le nom et l'aveu de monsieur Legrand, absent, qu'il avait mortellement offensé, et qu'il croyait que son frère lui ferait seulement un affront.

Quand la nouvelle de la mort du baron de Lus fut apportée à la reine avec les particularités de l'exécution et l'auteur, elle en fut extrêmement saisie, elle pleura amèrement et dit beaucoup de choses rudes contre cette maison de Lorraine, que c'était de leurs procédés ordinaires, et une imitation de mort de Saint-Paul; elle dit que la mort du baron était sur son visage d'elle, et que l'affront lui était fait, dont elle se saurait bien venger, et envoya à l'heure même querir les autres grands et ceux du conseil pour délibérer sur cet accident.

Le dessein de ceux qui gouvernaient lors, était de faire faire le pis qu'ils pourraient par la reine, au duc de Guise, et puis après raccommoder toutes choses, afin que le gré leur en demeurât, et qu'il se jetât de leur parti; comme il fit : c'est pourquoi chacun à l'envi blâma cette action en lui parlant; et s'offrirent à elle de la servir en toutes choses et particulièrement en cette présente occasion; et puis ensuite la reine descendit à l'entre-sol pour y tenir conseil, où il fut résolu que commission serait donnée au parlement, pour informer de la mort du baron de Lus, faire et parfaire le

procès à ceux qui se trouveraient coupables, et ce sans intermission.

En ce même temps on vint avertir la reine, que grande quantité de noblesse était assemblée à l'hôtel de Guise, et que même on croyait que monsieur de Guise, ainsi accompagné, voulait venir trouver la reine, pour justifier l'action du chevalier son frère; sur quoi la reine ayant demandé l'avis de la compagnie, chacun lui conseilla d'envoyer quelqu'un commander à cette noblesse de se retirer, à monsieur de Guise de n'en plus recevoir et quant et quant de lui défendre de venir au Louvre jusqu'à un nouvel ordre.

Le marquis d'Ancre lors me proposa pour aller à l'hôtel de Guise; monsieur de Bouillon s'y opposa, et dit qu'il fallait que ce commandement fût exécuté par un capitaine des gardes. Les ministres, qui ne voulaient pas porter les choses à l'extrémité, furent d'avis d'y envoyer monsieur de Château-vieux, chevalier d'honneur de la reine, et leur opinion fut suivie : en ce même temps Dolet dit à la reine : Madame, votre majesté a fait opiner ces messieurs sur la défense que vous vouliez faire à monsieur de Guise de venir vous trouver; mais vous

ne

leur avez pas demandé ce que vous auriez à faire, en cas que contre votre commandement il fût si osé d'y venir.

Alors tous dirent, s'il l'entreprenait, il le faudrait arrêter prisonnier, et au cas qu'il fît résistance, le tuer : ainsi monsieur de Château-vieux partit et fit le commandement à monsieur de Guise, qui y obéit ; il parla ensuite à la noblesse qui en fit de même, puis revint trouver la reine à qui il fit savoir la prompte obéissance des uns et des autres, lui dit de plus qu'il avait trouvé les trois personnes ayant charges chez le roi, savoir : le comte de la Rochefoucault, le comte de Tresmes et Brocart, que ces deux derniers avaient obéi sans replique, mais non le premier qui s'était plus opiniâtré qu'aucun de la compagnie.

Sur quoi la reine fut conseillée de le bannir pour quelque temps de la cour, et que le roi lui ferait le même soir commandement de sa bouche, de se retirer chez lui ; ce qu'il fit. Après que le conseil fut levé, je me hasardai d'aller voir monsieur de Guise, auquel je dis ce qui avait été résolu pour le comte de la Rochefoucault, et pour faire faire le procès à son frère.

Il me pria d'obtenir de la reine par une très-humble prière qu'il me conjurait de lui faire en son nom, qu'il la pût venir trouver sur le soir; et étant retourné au Louvre, je dis à la reine que monsieur de Guise m'avait envoyé un gentilhomme pour me prier de lui faire cette requête de sa part, vu que s'il était privé de l'honneur de la voir, il paraîtrait être compris dans le crime de son frère, auquel il n'avait aucune part, et qu'il improuvait bien fort son action. Je n'eus pas beaucoup de peine à persuader la reine qui a toujours eu de l'inclination à estimer monsieur de Guise, de lui accorder la grâce qu'il lui demandait, pourvu qu'il ne se fît point accompagner : je retournai donc lui porter cette parole.

Il vint le soir lui faire tant de soumissions, que la reine en demeura aucunement satisfaite; ensuite madame la Douairière de Guise lui étant venue parler avec beaucoup d'aigreur et de violence, elle remit la reine en sa première mauvaise humeur, et le comte de la Rochefoucault eut commandement de sortir de la cour; ce qui piqua extrêmement monsieur de Guise.

L'étroite union de messieurs de Nevers,

de Mayenne, de Bouillon et d'Ancre avec monsieur le Prince, continuait constamment, et avec tel fruit, qu'ils avaient attiré à eux toutes les affaires; que la reine ne se fiait qu'en eux, que toutes les grâces et bienfaits étaient distribués à leurs amis et partisans par leur recommandation, et que leurs ennemis et émulateurs étaient ruinés, ou éloignés des affaires, les ministres étaient tout-à-fait décrédités, et ne possédaient leurs charges que jusqu'à ce que ces grands qui gouvernaient eussent convenu d'autres personnes pour les occuper.

La reine, qui avait jusqu'alors eu très-étroite confiance en monsieur d'Epernon, ne lui dit jamais un mot, quand il vint la trouver pendant son dîner lorsqu'il fut guéri de sa grande maladie; monsieur Legrand, qui s'en revenait à la cour avec quantité de noblesse de Bourgogne, trouva à Ville-Neuve Lagnier de Jevres, envoyé par la reine pour lui commander de s'en retourner en son gouvernement, et de n'en partir sans un nouveau commandement. On continuait d'instruire le procès du chevalier de Guise, on avait mis en compromis aux chevaliers que l'on voulait faire au jour de l'an, la préséance du duc de Mayenne

sur le prince de Joinville, Larochefoucault avait été chassé de la cour, et quelque instante poursuite qu'eût pu faire monsieur de Guise, il n'en avait pu obtenir son rappel.

Monsieur le duc de Bouillon maniait le tout à son plaisir, non pas ouvertement, mais par les conseils qu'il donnait, qui étaient suivis comme un oracle, et par l'entremise du baron de Lus tant qu'il vécut; du marquis de Cœuvres, de Montigny, Dolet et Bonneuil, qui persuadaient ce qu'ils voulaient au marquis d'Ancre et lui à la reine; ledit duc de Bouillon témoignait encore quelques bonnes volontés à monsieur de Villeroi, à qui il avait de grandes obligations; mais il dilayait plutôt sa ruine qu'il ne l'empêchait.

Ils souffraient tous la privauté que j'avais avec le marquis d'Ancre, et mon libre accès auprès de la reine; attendant de me l'ôter petit-à-petit, ou de me prendre en quelque faute pour me ruiner tout d'un coup, se doutant bien que je ne pourrais pas balancer long-temps entre l'amitié de monsieur de Guise et d'Epernon, et le service que je rendrais à la reine sans tomber tout plat,

aussi que hormis monsieur le Prince que je n'avais jamais su apprivoiser, le duc de Bouillon qui me haïssait à cause qu'il m'avait autrefois désobligé, et le marquis de Cœuvres qui m'était ami réconcilié, tous les autres m'étaient assez favorables ; je n'étais pas mal avec monsieur de Nevers, monsieur Dumaine m'aimait, et j'étais très-bien avec le marquis d'Ancre, le baron de Lus se sentait mon obligé et me rendait les bons offices qu'il pouvait, et la reine me croyait fort son serviteur.

Après qu'ils eurent ainsi établi leurs affaires, ils voulurent encore attirer à eux monsieur de Guise qu'ils tenaient puissant en amis ; mais ils le voulaient séparément et seul à cet effet, ils le firent maltraiter par la reine, et se l'obligèrent en lui faisant par leur moyen ravoir ce que la reine par leur conseil lui ôtait. Le dépit et le mépris portèrent enfin monsieur de Guise de se joindre à eux, et l'espoir d'obtenir par leur moyen le retour de la Rochefoucault qu'il désirait extrêmement ; et dont le maréchal d'Ancre qui se disait lors son ami, ne voulut point parler à la reine, mais seulement approuva que je lui en parlasse de sa part,

comme je fis plusieurs fois, mais sans aucun effet.

Ces messieurs sous main disaient à la reine de lui accorder sa présente requête; enfin il se résolut de se jeter entièrement dans les intérêts de monsieur le Prince qui ne lui promit pas seulement le retour de la Rochefoucault, mais grande part dans les affaires, et avancement en la fortune : alors monsieur de Guise me dit que je ne parlasse plus à la reine de ce tour, et qu'il l'aurait malgré elle par le moyen de monsieur le Prince; et ainsi je cessai ma poursuite, et ces messieurs croyant que rien n'était plus capable de leur résister ayant monsieur de Guise avec eux, songèrent à leurs intérêts particuliers et à leur établissement.

Ils commencèrent par celui de monsieur le Prince, lequel dans son gouvernement de Guyenne n'avait pas une seule place pour se retirer : ils jugèrent donc plus que raisonnable qu'il eût le château Trompette dans la capitale de sondit gouvernement qui est Bordeaux. Pour cet effet étant tombés d'accord de l'affaire avec le marquis d'Ancre, il fut résolu que le matin suivant monsieur le Prince ne viendrait point au Louvre, mais que mon-

sieur de Nevers portant la parole, accompagné de messieurs Dumaine, de Bouillon et d'Ancre, dirait à la reine, que monsieur le Prince s'étant entièrement uni à elle pour dépendre de ses volontés, ne songeait qu'à ce qui était du bien de son service, et les avait priés comme à ses particuliers et confidents amis, avec lesquels il était lié au même dessein de la servir, de penser à ses intérêts particuliers et de moyenner envers la reine qu'il pût avoir au moins dans son gouvernement de Guyenne une place de retraite, en cas que, par quelque soulèvement ou autrement, il se trouvât pressé; qu'il leur avait semblé que le château Trompette était plus propre pour lui qu'aucun autre, que c'était pourquoi ils suppliaient très-humblement la reine de lui vouloir donner cette place, laquelle il conserverait pour la reine et son service, sa majesté ne la pouvant mettre en meilleures ni plus fidèles mains.

Ils vinrent le lendemain matin trouver la reine, et lui firent cette proposition: le duc de Bouillon ne s'y trouva pas, ayant feint une goutte qui lui était venue la même nuit. La reine qui n'attendait pas une telle harangue de telles personnes en qui elle avait mis

toute sa confiance, et auxquels elle n'avait jusqu'alors trouvé aucune action qui lui eût désagréé hormis quelques jours auparavant qu'elle rompit le dessein qu'elle avait de faire douze chevaliers du Saint-Esprit, savoir : quatre princes, messieurs de Guise, de Nevers, de Joinville et d'Esguillon ; et huit gentilshommes, Béthunes, Créqui, Ancre, Cœuvres, Bassompierre, St.-Luc général des galères, Rambouillet ; ayant été violentée d'en ajouter deux à la nomination de monsieur le Prince, savoir Narmoustier et Beaumont, elle avait par dépit rompu cette promotion, et voyait maintenant que ces messieurs la tenaient en brassière et la voulaient violenter de faire toutes choses selon leur volonté et désir.

Elle ne leur fit lors autre réponse, sinon qu'elle y aviserait ; ils repartirent alors qu'ils la suppliaient qu'ils ne rapportassent pas ce refus à monsieur le Prince (ainsi se pouvait nommer cette réponse), duquel il s'offenserait extrêmement, même du dilayement qu'il ne pourrait souffrir. La reine lors refréna sa colère, laquelle faillit à éclater, et ne leur dit autre chose sinon qu'elle y aviserait, et s'en vint dans son grand cabinet où ils la sui-

virent, et elle par un visage riant leur ôta le soupçon de la forte colère qu'elle cachait en son cœur.

Par quels moyens elle s'empêcha d'effectuer leur demande, et comme elle les quitta pour se remettre avec les ministres et autres ses serviteurs, j'en ferai un discours à part tout au long, parce que j'y eus le principal emploi : je dirai seulement pour conclusion que celui de monsieur de Bouillon le même matin envoya à monsieur de Villeroi lui dire que ces messieurs allaient non-seulement demander, mais obtenir de la reine le château Trompette pour monsieur le Prince, et que, comme son ami, il lui conseillait d'aller au Louvre animer la reine à lui accorder franchement, et qu'il s'y montrât passionné, afin que monsieur le Prince lui en sût gré.

Je déduirai par le menu les moyens que la reine tint pour se retirer des mains de cette cabale de monsieur le Prince et rappeler les ministres et ceux de Guise qu'elle avait éloignés, et parlerai plus au long sur ce sujet qu'il ne convient en ces présents discours, parce que cette affaire se passa par mon ministère et entremise, sans ajouter un seul mot de plus que ce qui se passa, après

que monsieur de Nevers en compagnie de monsieur de Mayenne et du marquis d'Ancre eurent fait la présente instance à la reine d'accorder le gouvernement du château Trompette à monsieur le Prince, et que la reine, sans leur accorder ou les refuser, les eût remis à leur répondre, lorsqu'elle y aurait avisé.

Elle sortit du cabinet du conseil suivie de ces messieurs et de quelques-uns de nous, et passa en son grand cabinet outrée de colère en son cœur, mais riante en son visage, et peu après se tournant vers les princes, leur dit : Je sais une affaire d'amour de Bassompierre qui le mettrait bien en peine si je lui disais. Madame, il lui faut dire, dit monsieur de Nevers, et en même temps me dit : Monsieur, la reine veut parler à vous : Je m'approchai, et la reine me redit la même chose qu'elle lui avait déjà dite.

Je la pressai plusieurs fois de me la faire savoir, et enfin comme forcée, elle me dit : Or sus, je vous la dirai, pourvu que vous ne me pressiez point de vous dire comme je le sais. Elle s'en alla vers la seconde fenêtre de son cabinet, feignant de me la vouloir dire en secret, se tournant en sorte que l'on ne la pouvait voir au visage, et lors elle me

dit : Ce n'est pas pour cela que je vous veux parler, mais pour vous demander si monsieur de Guise ne vous parle plus du retour du comte de la Rochefoucault.

Je lui répondis : Madame, il me dit il y a trois jours que je cessasse de vous en supplier de sa part, parce que monsieur le Prince lui avait promis de moyenner ce retour, et qu'il s'était résolu de dépendre désormais de lui, afin que quand V.M. serait fâchée contre le duc de Guise, monsieur le Prince ne sût pas les verges avec lesquelles elle le fouetterait (ce furent ces mots), et qu'il croyait ne pouvoir faillir en suivant son parti, puisque monsieur le marquis d'Ancre votre créature en était.

Alors la reine jeta cinq ou six larmes d'une façon dont je n'en avais jamais vu jeter de semblables, car elles ne coulèrent point sur les joues, mais dardèrent hors de ses yeux sans descendre sur son visage, et en même temps me dit : Ah ! Bassompierre, ces méchants m'ont fait quitter et mépriser messieurs de Guise et d'Epernon, et abandonner les vieux ministres du feu roi Monseigneur ; et puis me voyant dénuée d'assistance, ils me veulent décréditer, et empiéter mon au-

torité ; voilà qu'ils me viennent de demander insolemment, même quasi me forcer de donner le château Trompette à monsieur le Prince, et ne sont pas pour en demeurer là, car ils ne font que commencer ; mais si je puis, je les en empêcherai bien.

Madame, lui dis-je, à quoi sert pleurer inutilement ? Il faut aviser aux remèdes propres pour guérir ce mal et les pratiquer promptement ; je m'assure que, quand vous voudrez, vous aurez ces princes et les ministres à votre dévotion : pour le moins, il faut tenter tous les moyens pour y parvenir ; elle me dit lors : Je ne vous puis parler maintenant davantage, mais trouvez-vous à la fin de mon dîner, et cependant je penserai à quelque chose.

Aussitôt elle se retourna vers la compagnie avec un visage gai et riant, où elle s'amusa jusqu'à ce que sa viande étant portée, chacun s'en alla dîner, et je descendis avec la troupe, feignant aussi d'aller dîner ; je rencontrai monsieur de Guise dans la cour du Louvre, qui ne voulut pas monter chez la reine, voyant qu'elle était déjà à table, et s'en alla chez madame la princesse de Conti sa sœur.

Je lui dis en y allant : Eh bien, monsieur, faites-vous enfin revenir le pauvre la Rochefoucault ? il mourra s'il faut qu'il passe le temps de la foire Saint-Germain et le carême prenant à Onsain. Cela lui donna occasion de se promener dans la cour avec moi, et de me dire : Oui, par dieu, il reviendra, et je n'en aurai point l'obligation à la reine, qui m'eût pu obliger en cette affaire plus qu'en aucune autre qu'elle eût pu faire pour moi ; mais j'ai trouvé une dureté de cœur en elle qui gèle le mien, qui a été toujours passionné pour son service ; elle m'eût plus fait faire d'une seule parole que le reste du monde n'eût su par toutes sortes de bienfaits, mais elle m'a trop méprisé ; j'ai changé de maître qui ne m'agrée pas tant qu'elle, mais je le garderai puisqu'elle m'a forcé de le prendre, et qu'elle ma donné à lui : c'est monsieur le Prince et sa cabale dans laquelle je me suis jeté, et dont je m'assure que vous êtes bien aise puisque vous en êtes aussi.

Je pris sur ce temps-là occasion de lui parler, et lui dis : Monsieur, je vous avoue que je suis serviteur de plusieurs particuliers de la cabale que vous dites ; mais que je ne le suis en aucune façon de la cabale en gros

ni ne serai jamais d'aucune cabale, que de celle du roi et de la reine régente, tant qu'elle sera régente; je serai toujours paroissien de celui qui sera toujours le curé; vous ne doutez pas, monsieur, que je ne sois votre très-humble serviteur : mais si vous me vouliez astreindre de l'être aussi de toute votre cabale, je quitterais ce service très-humble que j'ai voué à votre personne, plutôt que de mettre dans cette généralité.

Par exemple, j'ai assisté le marquis d'Ancre contre monsieur Legrand qui est de votre cabale, et assisterais qui que ce fût contre monsieur de Bouillon, qui est de celle où vous dites que vous vous êtes soumis, et vous me pardonnerez si je vous dis que vous n'êtes pas bien conseillé : vous étiez vous-même de votre cabale, coq de paroisse et indépendant de qui que ce soit, hors du roi et de la reine sa mère, avec lesquels vous aviez toujours tenu le haut bout sur les autres; et maintenant, sans nécessité ni contrainte, vous prenez maître, vous vous soumettez et vous donnez à des personnes desquelles, quand vous y serez tout-à-fait embarqué, vous seriez forcé de souffrir mille bassesses et indignités : vous qui n'avez pu

endurer quelques petites froideurs et refus de la reine, qui étaient raisonnables et bien fondés, vous voulez qu'en même temps que vous lui venez de tuer, quasi sur sa robe, le baron de Lus, elle aille faire revenir à votre requête un domestique du roi, qu'elle n'a fait qu'éloigner de la cour, le pouvant faire emprisonner avec quelque apparence de raison, pour avoir refusé de se retirer de votre logis sur le commandement qui lui était fait de sa part, et pour avoir parlé trop hautement à celui qu'elle avait envoyé.

Vous dites qu'il a reçu cet affront sur votre sujet et que l'offense en est à vous; il n'est point châtié pour avoir été chez vous comme tant d'autres qui y furent en même temps, et même des domestiques du roi ne l'ont pas été, mais pour avoir désobéi au commandement de la reine, ce qui ne vous doit point toucher : faites-vous justice à vous-même, monsieur, et vous trouverez que vous en devez de reste à la reine mère, et que ceux qui lui doivent lui demandent.

Il me quitta là-dessus pour aller dîner avec madame sa sœur en me disant : Je m'assure qu'un jour elle me confessera, quand ces gens-ici la tyranniseront, qu'elle a eu

tort de me perdre, et lors elle me recherchera, et moi je me tiendrai sur mes pieds de derrière, et me ferai acheter chèrement : je m'amusai encore expressément à parler à deux ou trois personnes, et quand je crus que la reine pouvait avoir achevé de dîner, je feignis d'avoir oublié quelque chose à demander à la reine pour un de mes amis, et remontai en son cabinet où elle était encore assise devant la table, où elle avait dîné ; mais elle se leva aussitôt et entra dans son grand cabinet.

Je feignis d'être pressé de lui dire un mot, et la suivis ; elle me dit en entrant : Tout ce que j'ai mangé à mon dîner se convertira en poison, tant j'ai l'estomac pervers et gâté ; si ceci me dure long-temps, je crois que je perdrai l'esprit : Bassompierre, en un mot, il faut que tu tâches de me ramener monsieur de Guise, offre lui cent mille écus comptant de ma part.

Madame, lui dis-je, j'espère de vous y servir fidèlement et utilement. Offrez-lui encore, me dit-elle, la lieutenance de roi de Provence pour son frère le chevalier ; promettez-lui la cessation des poursuites que l'on fait contre lui, offrez à sa sœur la réserve de

l'abbaye

l'abbaye de Saint-Germain, et les assurer du retour de la Rochefoucault, pourvu qu'il se retire de la cabale de monsieur le Prince et qu'il me soit assuré, je te donne la carte blanche.

Je lui dis qu'elle me garnissait si bien en partant, que je m'assurais de ne retourner point vers elle sans avoir fait emplette; je lui parlai ensuite de regagner aussi monsieur d'Epernon, elle me dit : Je le souhaiterais avec passion; mais je le connais, c'est un homme que j'ai offensé, et il ne pardonne jamais. Non pas quelquefois à ses ennemis, lui repartis-je, mais bien à ses maîtres.

Elle me dit lors : Si monsieur d'Epernon se veut souvenir de ce que j'ai fait pour lui, et pour ses enfants, je m'assure qu'il reconnaîtra que je lui ai été bonne maîtresse; si vous y pouviez voir quelque jour, vous me feriez un signalé service de le tenter : faites la guerre à l'œil, je ne me confie de tout ceci qu'à vous, tenez l'affaire extrêmement secrète, et si vous ne voyez point de moyen de les pouvoir gagner, faites en sorte qu'ils ne puissent se vanter que je les aie recherchés, et que ce que vous direz soit premiè-

rement comme de vous-même, jusqu'à ce que vous voyiez de la disposition à l'affaire, et lors nommez-moi franchement.

J'ajoutai lors : Madame, rappelez les anciens ministres, ils ne vous seront pas inutiles en cette occasion ; elle me répondit : J'y ai bien pensé ; mais je ne sais qui employer sur ce sujet. Moi, madame, lui dis-je, vers monsieur de Villeroi et monsieur le président Jannin, et le chevalier de Sillery vers le chancelier son frère ; et s'ils se veulent bien remettre ensemble, vous parlerez à un des trois pour tous, afin de ne rien alarmer jusqu'à ce que vous en veuillez ouvertement découvrir vos intentions.

Elle me dit : Vous avez raison, je m'en vais de ce pas envoyer querir le chevalier de Sillery ; voyez les autres, et jugez ce que je m'en puis promettre : travaillez fortement de votre côté, et n'oubliez rien de tout ce qui me pourra servir avec assurance, que je reconnaîtrai dignement votre service. Pour moi, dit-elle, j'ai bon courage, et suis capable de m'exposer à toute sorte de péril pour conserver mon autorité ; sur cela je la quittai.

Je passai chez madame de Guise la douai-

rière, qui était passionnée pour la reine ; elle me dit : Mon dieu, monsieur, que je trouve mon fils cabré contre la reine ! Est-ce vous qui l'y portez ou son caprice ? car je vous ai vu parler long-temps avec lui là-bas dans la cour. Je lui répondis que ce n'était pas moi qui l'animais, mais bien la reine qui avait tort d'être si opiniâtre au retour de la Rochefoucault, et à ne vouloir faire supercéder les procédures que l'on faisait contre monsieur le chevalier de Guise, et qu'il faudrait qu'en certaines choses, elle cédât un peu de sa naturelle fierté ; que pour moi, je n'improuvais pas que monsieur de Guise en eût peu de ressentiment ; et sur cela je passai en la chambre de madame la princesse de Conti.

Elle alla trouver la reine à qui elle fit savoir tout ce que je lui avais dit, et que j'animais son fils contre elle ; la reine fut bien aise que je n'eusse rien découvert de notre dessein à madame de Guise qui ne gardait pas bien un secret. Je trouvai en la chambre de madame la princesse de Conti monsieur de Praslain parlant à monsieur de Guise, ce qui me donna loisir de parler à elle, lui découvrir ce qui se passait, les moyens

que j'avais de remettre leur maison en parfaite intelligence avec la reine, et ce avec profit et utilité, si l'on voulait chaudement embrasser l'occasion qui se présentait devant nous : elle qui était très-habile, et qui savait parfaitement bien sa cour, prit cette affaire de la même main que je lui présentais, et promit d'apporter du sien tout ce qu'elle pourrait pour la faire réussir.

Je jetai lors à ses pieds le retour de la Rochefoucault assuré, et l'abbaye de Saint-Germain pour elle, et en outre une bonne somme d'argent pour monsieur son frère, sans lui spécifier combien ; elle fut ravie de voir qu'elle pouvait parler les mains garnies, et trouva que l'on se mettait à la raison. Je la suppliai d'envoyer querir madame sa belle-sœur, et de mettre promptement les fers au feu, parce que cette affaire devait dans vingt-quatre heures être faite ou faillie : j'allai de là trouver Zamet que je jugeai propre à force choses pour cette affaire, où de bonne fortune je trouvai Perronne qui était le grand gouverneur de monsieur d'Epernon.

Je m'ouvris à eux comme de moi-même, leur faisant savoir la demande de monsieur

le Prince, du château Trompette, la colère où en était la reine, et l'occasion favorable de se rabiéner avec elle, si on y avait de la disposition. Perronne, qui avait passion de conserver la reine et son maître en bonne intelligence, me témoigna le regret qu'il avait de le voir éloigné de son service, et qu'elle lui en eût donné tant de sujet.

Mais il me dit qu'il n'était point encore lié avec personne, et que pour peu que l'on le mît en devoir, il s'y remettrait bien. Je lui disais ouvertement que j'avais charge de parler à monsieur d'Epernon et de lui offrir les bonnes grâces de la reine s'il y voulait entendre, dont Perronne étant fort aise; il me pria de venir voir le Président de Villiers. Seguier, qui préparait l'affaire, fut d'avis que je ne visse monsieur d'Epernon pour ne donner aucun ombrage, mais confier le tout à monsieur Zamet ; ce que je fis, et lui et moi allâmes voir ledit président, mademoiselle du Tillet et la reine Marguerite qui promirent tous trois de se porter à ce raccommodement avec passion.

Le président et Perrone allèrent de ce pas trouver monsieur d'Epernon ; comme je m'en revenais ce soir au Louvre, je trouvai

un nommé Vervaignes qui me dit que monsieur d'Epernon me priait de passer chez lui, où j'allai ; il voulut savoir de ma bouche la demande du Château Trompette, et la disposition de la reine, de le rappeler près d'elle, et monsieur de Guise aussi, ce que je lui dis encore plus amplement que les autres ne lui avaient fait savoir, et l'animai à se jeter franchement au service de la reine, oubliant toutes les choses passées.

Il me dit lors qu'aux grandes affaires et de conséquence il ne se fallait point amuser à chicaner, mais se porter noblement à ce à quoi on se voulait résoudre, que je pouvais assurer la reine de son très-humble service, sans intérêt, parti ni capitulation, et que quand il lui plairait de lui donner une heure d'audience, elle en recevrait de sa bouche de plus particulières assurances. Nous convînmes que je ne l'accompagnerais point quand il irait trouver la reine, et que je ne le viendrais plus revoir de peur de donner ombrage, et que monsieur Zamet ferait les allées et venues, et serait l'entremetteur, lequel je priai de se trouver chez Beauvilliers, en la rue de Paradis, le lendemain à sept heures du matin où je me rendrais aussi.

Sur ce je m'en revins au Louvre avec cet heureux commencement, et entrai dans le petit cabinet de la reine, et dis à Selvage qu'elle fît savoir à la reine que j'y étais; elle ne tarda guères à venir, et fut ravie d'entendre que je lui apportais déjà assurance de monsieur d'Epernon, qu'on travaillait fortement pour mettre monsieur de Guise dans le chemin qu'elle désirait ; elle me demanda ensuite ce que j'avais fait avec monsieur de Villeroi, et le président Jannin.

Je lui dis qu'il me semblait n'avoir pas mal travaillé en cette journée que j'avais passée sans manger; elle me pria d'y aller promptement, et qu'elle avait dit au commandeur de Sillery qu'elle m'avait chargé de les voir : je lui assurai que je le ferais dès que j'aurais vu madame de Guise, qui, en sortant d'auprès d'elle, m'avait mandé qu'elle m'allait attendre chez madame la princesse de Conti. Je dis à la reine que je m'étonnais de ce qu'en deux heures que madame de Guise avait été auprès d'elle, elle ne lui avait dit un seul mot de notre affaire, et que cela la pourrait faire soupçonner que j'avançasse les choses de moi-même.

Elle me répondit qu'elle ne l'avait su faire

à cause de madame la Tremouille qui avait toujours été proche d'elle, et que je lui fisse savoir que cela l'en avait empêchée, mais qu'en serrant la main de madame la princesse de Conti, elle lui avait dit : Croyez Bassompierre de tout ce qu'il vous dira de ma part. J'allai donc trouver ces deux princesses que je trouvai bien disposées à ce que nous désirions de leur entremise ; il fut arrêté qu'elle disposerait ce soir même, et durant la nuit, monsieur son mari à se jeter au service de la reine, et quitter toutes autres pratiques ; que sur les neuf heures, Zamet viendrait à l'hôtel de Guise, proposerait à monsieur de Guise le retour de la Rochefoucault et cent mille écus, et que quand tout serait bien disposé, on m'enverrait querir chez Beauvilliers pour donner parole, de l'exécution de la part de la reine.

Je passai de là chez le président Jannin, à qui monsieur le chancelier avait mandé que je le devais voir. Jamais homme ne fut plus aise de voir jour à rentrer aux affaires ; il crut d'abord ce que je lui dis, parce que monsieur de Bouillon avait mandé le matin à monsieur de Villeroi que la reine allait donner le Château Trompette à monsieur le Prince,

et qu'il lui conseillait d'animer la reine à le faire de bonne grâce, afin que monsieur le Prince lui en sût gré à lui. Il me dit qu'il voyait une difficulté entr'eux, qui était la mauvaise intelligence de monsieur le chancelier et de monsieur de Villeroi; je lui dis que le soin de cette affaire lui appartenait, et que, comme leur ami commun, il lui serait facile de raccommoder ces deux personnes en un temps auquel le bien de leurs fortunes dépendait de leur union.

Il fut d'avis que nous allassions trouver monsieur de Villeroi, bien qu'il fût plus de neuf heures du soir; qui nous dit d'abord qu'il y avait long-temps qu'il m'attendait, et que monsieur le chancelier lui avait envoyé le commandeur son frère, qui, entre autres choses lui avait dit que je le devais voir. Il me dit qu'il serait à propos que je renvoyasse mon carrosse et mes gens; ce que j'avais déjà fait.

La conclusion de tous nos discours qui se prolongèrent jusqu'à minuit sonné, fut qu'ils me prièrent tous deux d'assurer la reine, que, comme ils n'avaient jamais respiré que son service, ils continueraient jusqu'à leur dernier soupir à la servir fidè-

lement ; que quand la reine les avait éloignés, ils s'étaient contenus sans s'appuyer ni approcher de personne, attendant qu'il plût à la reine de jeter les yeux sur leurs anciens et longs services ; qu'ils venaient de nouveau à sa majesté avec un vrai zèle et sincère affection, qu'ils se verraient demain tous trois ensemble chez monsieur le chancelier, puis ensuite, que monsieur le président Jannin viendrait au nom de tous trois trouver la reine où il lui plairait ; qu'il leur semblait qu'il ne serait pas mal à propos que ledit président s'en allât promener à l'hôtel de Luxembourg où le roi va tous les jours voir planter ses ipriots, que l'on ne prendrait pas tant d'ombrage de le voir là, et que la reine lui parlât comme par rencontre.

Ainsi je sortis seul et à pied par la porte des écuries de monsieur de Villeroi, et vins aussitôt écrire à la reine tout ce qui s'était passé en notre conférence, et lui, à son réveil le lendemain, donner ma lettre par Sanneterre. J'allai le lendemain de bon matin chez Beauvilliers où je trouvai Zamet déjà arrivé, et le priai d'aller à l'hôtel de Guise, offrir à monsieur de Guise, avec

les bonnes grâces de la reine, la cassation des procédures contre son frère le chevalier, le retour de la Rochefoucault et cent mille écus comptant, s'il se voulait retirer de monsieur le Prince. Il trouva monsieur de Guise selon sa coutume extravagant d'abord, puis concluant à tout ce qu'il voulut, y ayant été disposé le soir et la nuit précédente par madame sa femme.

Lors ils m'envoyèrent querir, et je lui donnai parole de la part de la reine qui me l'avait ainsi commandé d'effectuer tout ce que monsieur Zamet lui avait promis. Il désira que son rabiennement avec elle ne parût pas d'abord, afin qu'il eût loisir de rompre honnêtement avec monsieur le Prince, où il était aucunement engagé; il désira aussi que personne ne fût auprès de la reine quand il lui parlerait, tant pour ôter les soupçons que pour lui pouvoir parler avec plus efficaces paroles, comme il fit le même jour douzième de Janvier, sur les six heures du soir.

J'écrivis encore à la reine de ce que je venais de traiter avec monsieur de Guise, puis Zamet m'ayant demandé que, contre ce qui était convenu entre nous, monsieur

d'Epernon désirait encore me voir, je l'allai trouver : il me dit d'abord beaucoup de choses qu'il avait à dire contre la reine ; mais il conclut qu'elle était notre maîtresse, notre reine, régente du royaume, femme et mère de nos deux maîtres ; que nous devions tout souffrir d'elle, sans nous dégoûter de la servir en toutes occasions et principalement en celle-ci, où elle avait besoin de ses serviteurs ; que pour lui, il tenait à affront que l'on lui offrît quelque chose, et croyait être ingrat et indigne de la qualité qu'il avait et des charges et honneurs qu'il possédait, s'il exigeait rien ou s'il capitulait avec son maître, duquel, pour le servir, il était déjà suffisamment payé et récompensé ; il suppliait seulement la reine qu'à l'avenir elle montrât plus de fermeté en sa conduite, et qu'elle considérât davantage ceux qui lui étaient fidèles serviteurs comme lui, et les conservât mieux que par le passé, et qu'il la viendrait trouver lorsqu'elle lui commanderait pour lui porter sa personne et sa vie pour en disposer à sa volonté.

Je m'en vins aussitôt porter ces paroles à la reine, qui se débarrassa adroitement de la compagnie pour me venir parler ; elle

n'eut autre loisir de me parler, que pour me dire : Voilà qui va divinement bien ; je m'en vais aussitôt que j'aurai dîné à Luxembourg, parler au président Jannin, et puis reviendrai parler à monsieur de Guise, et à monsieur d'Epernon ; faites tenir l'un au grand et l'autre en mon petit cabinet : ce que je dis à Zamet qui était là pour leur faire savoir, et dis à Selvage qu'elle reçût monsieur d'Epernon au petit cabinet lorsqu'il viendrait. J'allai aussitôt après dîner passer chez monsieur de Bouillon qui avait la goutte, où je trouvai monsieur le marquis d'Ancre qui en sortit tôt après pour aller trouver la reine à Luxembourg, et moi avec lui et Sardini.

Il fut bien étonné quand il vit la reine au petit Jardin, seule avec le président Jannin se promenant dans une allée, et plus encore quand il s'en voulut approcher, que Chastaigneraie lui dit qu'il avait défense de laisser passer vers elle qui que ce fût ; il prit une autre allée pour se promener avec Sardini et moi ; puis voyant que l'affaire durait trop long-temps, il s'en alla : la reine étant retournée au Louvre, parla premièrement à monsieur de Guise, puis feignant

de s'aller rafraîchir, alla entretenir monsieur d'Epernon au petit cabinet, d'où elle sortit quelque temps après fort joyeuse et contente.

J'entretenais madame la princesse de Conti proche de la porte de son petit cabinet; elle nous dit : Voici peut-être la plus grande et plus pénible journée que j'aie eue de ma vie, et *mi pare* que c'est une comédie, où il y a eu *molto* intrigue au commencement; et à la fin, c'est toute paix et toute réjouissance : Dieu soit loué, madame, que tout soit réussi à votre contentement, lui dit madame la princesse de Conti, et que vous soyez satisfaite de mon frère et de ses amis, comme monsieur d'Epernon.

Pourquoi, lui répliqua la reine, ne nommez-vous pas aussi Bassompierre, qui y a tant travaillé, et si bien, qu'il ne sera jour de ma vie que je ne le reconnaisse, et ne fasse pour lui? Et vous serez témoin que je lui promets une charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, quand je la devrais acheter de mes propres deniers. Je lui en rendis très-humbles grâces au mieux que je pus, et la suppliai en même temps de me dégager vers madame la princesse de

Conti, de la promesse qu'elle m'avait commandé de lui faire, de la réserve de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; elle lui confirma de bonne grâce, et elle aussi en ses remerciements.

Sur ces entrefaites monsieur d'Epernon entra au grand cabinet comme s'il venait de la ville; la reine lui dit: C'est miracle, monsieur d'Epernon, de vous voir sortir la nuit après une si grande maladie. Il lui dit que, Dieu merci, il ne se sentait plus, à ses jambes près, qui étaient encore débiles; elle commanda lors que l'on lui donnât un siége auprès d'elle. Je dis encore à la reine quand elle fut assise, que j'avais assuré monsieur de Guise du retour de la Rochefoucault, de la cassation des procédures contre le chevalier de Guise, et des cent mille écus; mais que je ne lui avais point parlé de la lieutenance générale de Provence, ayant tâché de faire comme ces bons valets, qui rapportent au fond du sac une partie de l'argent que leurs maîtres leur avaient donné pour dépenser, et que si elle lui voulait faire cette gratification, elle serait bien plus grande maintenant, que si je l'eusse faite de sa part

en traitant avec lui, ou bien elle pourrait réserver cette grâce à une autre occasion.

La reine, qui était généreuse et libérale, me commanda de lui dire de sa part, qu'elle lui accordait encore cette grâce, mais qu'il la tînt cachée et secrète, et qu'il ne l'en remerciât que par la bouche de sa femme ou de sa sœur ; elle me dit ensuite qu'elle était fort satisfaite des ministres, et que le lendemain matin ils viendraient tous trois lui parler ; puis elle se mit à parler avec monsieur d'Epernon ; et tôt après monsieur de Mayenne et le marquis d'Ancre arrivèrent chez la reine, qui ne furent pas plus étonnés de la mauvaise chère que la reine leur fit, que de voir monsieur d'Epernon aussi auprès d'elle, l'entretenant.

Ils s'approchèrent de moi, et me dirent : Qu'est-ce ? Y a-t-il long-temps que monsieur d'Epernon est là ? Je leur dis que oui, et qu'elle l'avait très-bien reçu en arrivant, et qu'il me semblait que c'étaient des fruits de la conférence que nous avons vue à Luxembourg, entre elle et le président Jannin. Ils me demandèrent si monsieur de Guise y avait été. Je leur dis que oui, mais qu'il n'avait

n'avait fait qu'entrer et sortir, et que s'il avait parlé à la reine, je ne m'en étais pas aperçu, si avait bien madame la princesse de Conti et en ma présence, à qui la reine avait fait force caresses.

Alors la reine commanda à Sanneterre de porter un siége à la comédie pour monsieur d'Epernon, et un pour monsieur Zamet; car elle voulait qu'ils la vinssent ouïr. Le marquis d'Ancre me dit lors en ces propres termes : *Par dio, monsu, je me mocque moi delle chose desto monde.* La reine a soin de faire porter un siége pour Zamet, et n'en a point de monsieur Dumaine; fiez-vous *à l'affectionne de le principi*: Je dis à madame la princesse de Conti en la menant à la comédie, la nouvelle grâce que la reine avait faite à monsieur son frère, sur le sujet de la lieutenance-de-roi de Provence, dont elle fut ravie, et me pria de lui aller dire; mais je ne me voulus pas trop hâter, de peur qu'il n'en fît bruit, car il était important que rien n'éclatât encore.

Je ne sus tant gagner sur elle, qu'elle s'empêchât de l'écrire à madame sa belle-sœur, au retour de la comédie. Le lendemain treize Janvier, les trois ministres

vinrent sur les neuf heures au Louvre, la reine les fit entrer en son cabinet, fit sortir ses femmes et ferma la porte, s'entretenant près de trois heures avec eux. Monsieur le Prince arriva au Louvre sur les dix heures, et ayant su qu'ils y étaient, frappa plusieurs fois à la porte ; mais personne ne répondant, il s'en retourna ; et je le rencontrai à la cour du Louvre, qui me dit : Savez-vous bien que les trois barbons sont enfermés avec la reine, il y a plus d'une heure, et que l'on ne m'y a pas voulu laisser entrer ? J'en fis l'étonné et lui répondis : Monsieur, dès hier nous vîmes les avant-courriers de cette affaire ; la reine parla plus de deux heures à Luxembourg avec le président Jannin ; elle fit ensuite force carresses à monsieur d'Epernon et mauvais visage à monsieur Dumaine. Par dieu, ce me dit-il, ces coquins-là nous ont tout gâté ; mais prenez garde, monsieur, lui répondis-je, que ce ne soit vous-même qui ayez tout gâté, qui n'avez pu attendre d'être affermi dans votre autorité et ancré bien avant dans les bonnes grâces pour l'avenir ; pressant de vous donner le Château Trompette qui ne doit être qu'un échantillon des hautes prétentions

que vous, vos amis et vos serviteurs pensez avoir pour vos établissements; on m'a dit que cela l'a fort cabrée et qu'elle en a de très-vifs ressentiments.

Il dit lors que j'avais raison, et que ce n'avait pas été son avis, mais que monsieur de Bouillon l'y avait porté, voire forcé; et puisqu'il l'avait abandonné au besoin s'étant forgé une goutte imaginaire pour ne se pas trouver à la demande dont il était auteur; après avoir continué le discours assez long-temps sur monsieur de Bouillon, il me dit: Et de monsieur de Guise, qu'est-ce? Est-il chair ou poisson? Je lui dis: Je ne sais rien; mais il m'avait prié deux jours auparavant de ne parler plus à la reine du retour du comte de la Rochefoucault qu'il ferait revenir par votre moyen. Il dit lors: Voilà qui va bien; et sur ce le marquis d'Ancre l'aborda, qui le voulut persuader de retourner en haut chez la reine, mais il n'en put venir à bout.

Je finirai ce trop long discours par une dispute que je vis le soir entre la reine et le marquis d'Ancre; il lui reprocha qu'elle avait mal gardé la foi qu'elle avait promise à monsieur le Prince d'avoir rappelé les mi-

nistres sans son su : la reine lui dit que c'étaient eux qui avaient demandé de parler à elle; il lui repartit : Par dieu ! ils méritaient d'être tous trois envoyés prisonniers dans la Bastille, d'avoir osé venir en corps par monopole trouver votre majesté sans avoir été mandés d'elle.

Voilà ce qui se passa en trois jours du changement de face de la cour, où les ministres reprirent leur ancienne place; messieurs de Guise et d'Epernon furent rappelés et la cabale de monsieur le Prince décréditée, que j'ai rapportée au long, parce que je fus un des principaux acteurs de cette comédie, en laquelle je ne crus point manquer à ceux qui furent reculés, bien qu'aucuns fussent de mes amis, parce que l'intérêt du maître va devant toutes choses, que je n'étais point dans leur cabale, et que j'étais plus attaché d'affection à messieurs de Guise et d'Epernon qu'à eux.

Ceci sera encore une pure et simple narration d'une affaire qui s'est passée, où j'ai eu quelque part, et qui fut le commencement de la mauvaise volonté du marquis d'Ancre qu'il fit depuis éclater contre moi. Magnat était un Dauphinais bossu, solliciteur

d'affaires et qui s'entremettait fort pour tâcher de parvenir : il avait été autrefois en Piémont, et connu de monsieur de Savoye, auquel, depuis la régence de la reine mère, il avait mandé les nouvelles que par-ci par-là il avait pu découvrir, ou escroquer des affaires de la cour de France, et ensuite le duc lui avait donné quelque commission et portait lettres de sa part à des particuliers. Il avait connu monsieur Dolet, lorsqu'il était avocat, et le pratiqua depuis, même lui parlait de la part du duc de Savoye en compliments seulement, puis ensuite pour le prier de la part du duc de divertir un orage qui le menaçait des armes de France qui allaient fondre sur lui, s'il ne désistait de porter ses armes dans le Monferrat en 1613.

Or est-il que le marquis et la marquise d'Ancre n'aimaient point monsieur le duc de Mantoue, ou pour une vieille affaire de la duchesse de Mantoue et d'elle, comme la reine était encore en Italie, ou parce que le duc et la duchesse n'avaient pas fait grand cas d'eux lorsqu'ils furent en France du règne du feu roi, de sorte que lorsque Dolet leur parla de la part du duc de Savoye,

il y trouva facile accès et disposition de le servir.

Ce qui faisait que le duc de Savoye avec plus d'audace harcelait le duc de Mantoue, se sentant assuré du côté de la France; et Dolet qui ne voulait point écrire au duc, lui faisait mander tout ce qu'il lui voulait faire savoir par ce Magnat qui lui écrit une fois de leur part, que, quoique l'on le menaçât des armes de la France, le marquis et la marquise se faisaient fort d'empêcher que l'on ne lui fît du mal, dont le duc se vanta, et dit qu'il avait un si puissant support en France, qu'il ne craignait rien de ce côté-là, ce que Queffier fit savoir au roi étant lors agent près ledit duc.

Même il fit tant, qu'il eut une couverte d'une dépêche que ce Magnat écrivait au duc qu'il envoya à monsieur de Villeroi; on ne savait que soupçonner de cette pratique, et la reine eut quelque opinion que Porchères, qui avait été huit ou dix ans au service dudit duc, y pourrait avoir conservé quelque intelligence; comme l'on était en peine de découvrir qui ce pouvait être, la reine me commanda d'aller un jour à Paris de Fontainebleau pour empêcher de sa part,

que madame d'Elbœuf ne prît monsieur de Guise pour son arbitre en l'affaire qu'elle avait contre monsieur de la Tremouille, parce que messieurs le Prince, duc Dumaine et de Bouillon, étaient les trois autres arbitres qui pourraient séduire monsieur de Guise qu'ils pratiquaient sous prétexte de cet arbitrage.

Comme je prenais congé de la reine, elle me dit : Bassompierre, n'avez-vous point quelques vers de Porchères. Je lui répondis que non; mais que j'en savais quantité par cœur. Elle se sourit, et me dit : Je ne les demande pas en cette sorte, mais écrits de sa main; je vous prie, rapportez-m'en si vous pouvez. Or en ce temps-là le marquis d'Ancre était fort mal avec la reine, parce qu'il continuait d'être dans la cabale de monsieur le Prince; ce que la reine n'agréait pas, mais voulait qu'il fût en bonne intelligence avec les ministres, avec lesquels il était fort mal, et s'était de nouveau piqué contre eux, de ce qu'il croyait que par leur induction, la reine avait chassé de la cour le marquis de Cœuvres, de sorte qu'il faisait le mal content, et se tenait à Paris sans venir à la cour.

La reine me commanda de lui dire des paroles aigres de sa part, et de lui commander qu'il la vînt trouver le jeudi avant la Pentecôte; ce qu'il fit : mais il emmena avec lui ledit marquis, pour tâcher de le faire voir à la reine. Je le suivis le samedi d'après, et ayant rendu compte à la reine des commissions qu'elle m'avait données, je lui donnai ensuite des vers de la main de Porchères, aussi bien que de son esprit; elle s'en prit à rire, et me dit : il n'est plus temps, l'affaire est découverte; j'ai soupçonné à tort ce pauvre homme, dont je m'en repens.

Je dis lors à la reine : Madame, si j'osais, je vous demanderais l'explication de cette énigme. Je vous la dirai, monsieur, répondit-elle; il y a quelque temps que Queffier, notre agent en Savoye, nous a mandé que l'on donnait des avis par-delà contre le service du roi, et même nous a envoyé la suscription d'un des paquets que l'on avait envoyés. Nous ne savions qui en soupçonner, et parce que Porchères a été long-temps en Savoye, je l'en accusais; mais, cejourd'hui, nous avons découvert toute l'affaire, ayant pris sur le fait celui qui les écrit, comme il jetait son paquet dans la caisse du bureau de la poste,

C'est un certain homme blond, bossu, que vous avez souvent vu à la suite de la cour, nommé Magnat. Je lui dis que je le connaissais et que je l'avais souvent vu dans l'antichambre de monsieur le marquis d'Ancre. Aussi y avait-il affaire, me dit la reine, et l'on verra bientôt davantage. Je n'y pensai pas plus avant, et m'en allai, selon ma coutume, souper chez Zamet, où vint aussi le secrétaire d'état Lomenie, auquel, sans y songer autrement, je dis: Qui est un certain bossu, demi-prêtre Dauphinais, nommé Magnat ?

Il me répondit: Qui vous fait me le demander? Parce que, lui dis-je, j'en sais quelque chose. Et moi, dit-il, peut-être encore plus que vous. Joignons, lui dis-je, nos sciences pour voir si elles se rapportent. Il écrivait au nom de quelques personnes de condition en Savoye. Queffier en eut quelque lumière, qui envoya par-deçà la couverture d'un paquet écrite de sa main; on l'a surpris comme il jetait un de ses paquets dans le bureau de la poste, on l'a déjà interrogé, et il commence à chanter clair.

Lomenie me dit là-dessus : Par dieu!

vous êtes averti de si bonne part, que je n'ai rien à y ajouter, sinon que j'ai été la greffier quand monsieur de Roissy l'a interrogé; et que j'ai son interrogatoire dans ma poche, et puisque vous en savez tant, je ne vous célerai pas le reste : il parle fort du marquis et de la marquise d'Ancre, et surtout de Dolet leur organe, et les tient tous trois bien fins, s'ils peuvent démêler cette fusée ; puis ensuite m'en dit tout le particulier, et que déjà commission avait été donnée aux sieurs Mangot et Masurier maîtres des requêtes pour instruire, faire et parfaire son procès.

Je faisais profession d'amitié très-étroite avec le marquis d'Ancre; Dolet était fort mon ami; c'est pourquoi durant le souper je songeai plus d'une fois comme je les pourrais aider et servir, et en sortant de table, j'allai chercher le Marquis qui s'était déjà retiré avec sa femme, et ne lui pus parler ni le voir plutôt que le lendemain après dîner, dans la chambre de la reine. Comme elle s'en allait au sermon, je dis au marquis d'Ancre : Monsieur, demeurons ici pendant le sermon, et puis nous irons à Vêpres quand il sera achevé; ainsi nous

éviterons la presse et le chaud; ce qu'il fit.

Comme chacun fut sorti, il me dit : Monsieur, que direz-vous que la reine n'a pas encore voulu voir le marquis de Cœuvres, et que ces coquins de Barbons l'en divertissent toujours? Je lui répondis : Monsieur, je ne crois pas que les ministres fassent tant d'effort sur son esprit que sa propre inclination; car je vous puis dire que ce fut de son propre mouvement qu'elle fit épier messieurs de Guise et de Vendôme, lorsqu'ils se parlèrent la nuit par l'entremise du marquis qui était lors en tiers avec eux, je ne dis pas que peut-être on ne l'en eût précédemment avertie.

Mais laissons ce discours et parlons d'une affaire plus importante, si vous la savez, comme je pense; ou si vous ne la savez, je vous en parlerai tout seul. Qu'est-ce que de Magnat? A ce mot de Magnat, il fut tout étonné, et me dit : Pourquoi Magnat? *che vuol dir de Magnat* ? Je lui répondis lors : Monsieur, vous m'excuserez, vous le savez mieux que moi, et vous en faites l'ignorant.

Il me repartit, *Par dio, monsu, je ne le connessé point*, je n'entendé point cela,

je ne sais ce que c'est, monsieur. Monsieur lui dis-je, je parle ici comme votre serviteur et votre ami, et non comme un commissaire. Magnat fut hier pris jetant un paquet de lettre pour Savoye dans le bureau de la poste, lequel paquet parle de beaucoup de choses et nomme les personnes par leur nom. Il fut interrogé à l'heure même par monsieur de Roissy, puis encore le soir, et l'a été encore ce matin par messieurs Masurier et Mangot, commissaires en cette affaire; si vous savez déjà ce que je vous dis, je n'ai perdu que ma peine de vous en avoir parlé, mais je me suis acquitté de ce que je dois à votre amitié, vous en donnant avis à tout hasard; et si vous ne le savez pas, je vous pense faire un bon service de vous en avertir, afin que vous y donniez ordre, et que vous avisiez principalement à tirer monsieur Dolet hors de cette affaire, dans laquelle on tâchera de l'embarrasser.

Il me dit fort étonné : Moi, monsieur, je ne pense pas que monsieur Dolet *conosca questo Magnat*, et je ne me mêle point de tout cela. C'est bien fait, monsieur, lui répondis-je, je ne prendrai en cette affaire que la part que vous m'y voudrez donner

pour vous y servir, qui est mon seul but et mon intention. Il m'en remercia, et puis s'étant promené avec moi plus de vingt tours de chambre sans me dire un seul mot, il me quitta brusquement, et moi je m'en allai au reste du sermon et à vêpres, après lesquels la reine s'alla promener au parc, et je me mis dans le carrosse du premier écuyer pour l'y accompagner.

Comme nous nous promenions sur le canal, un des gens dudit marquis vint au galop me prier de sa part de le venir trouver à l'heure même : je me doutai bien que je lui avais mis la puce à l'oreille, mais je n'en fis pas semblant à la compagnie, feignant que c'était pour jouer qu'il me demandait, je montai sur le cheval du gentilhomme, et passant devant le carrosse de la reine qui me demanda où j'allais.

Je lui répondis que monsieur le Marquis me voulait gagner mon argent, qu'il m'attendait sur le perron du degré, qui avance dans la cour en ovale; et comme je fus à lui, il me mena dans la galerie de la reine, ferma la porte sur nous, alla jusques au milieu sans me dire un mot, enfin haussant son chapeau qu'il avait enfoncé, il

me dit : Ah! monsieur de Bassompierre! mon bon-ami, je suis perdu! mes ennemis ont gagné le dessus sur l'esprit de la reine pour me ruiner; puis se mit à dire des blasphêmes étranges, pleurant amèrement.

Je le laissai un peu se démener, puis je lui parlai en cette manière : Monsieur, il n'est pas temps de jurer et de pleurer; quand les affaires pressent, il y faut pourvoir et y apporter promptement les remèdes convenables, il faut ouvrir son cœur et montrer sa blessure à l'ami à qui on en veut confier la guérison; je pense que vous m'avez envoyé querir pour me dire votre mal, et non pas me le pleurer, et moi je ne suis pas tant venu pour vous consoler que pour vous assister de mes amis, de ma personne et de ma vie que je vous offre, et vous faut prendre une bonne et ferme résolution sur les divers conseils que vous donneront vos amis, choisissant celui que vous jugerez le plus utile en la présente affaire.

Il me dit lors : *Li ministri* ont trouvé l'intrigue de ce Magnat pour me donner cette étrette et me perdre et monsieur Dolet aussi. Monsieur, lui dis-je, vous avez beaucoup d'antidotes contre leur poison, dont le

plus excellent est celui des bonnes grâces de la reine que vous posséderez infailliblement quand vous voudrez rentrer en votre devoir et quitter toutes autres pratiques qui ne lui sont pas agréables; par ce moyen vous énerverez les forces de vos ennemis et redoublerez les vôtres pour les détruire et opprimer; vous avez aussi votre innocence qui parle pour vous.

En cas qu'elle ne soit entière, il faut voir et pratiquer les commissaires de Magnat, à quoi je m'offre de vous servir avec efficace, car ils sont mes amis et suis certain qu'ils tiendront à faveur de vous servir; finalement avoir recours à la bonté et miséricorde de la reine, qui vous recevra à bras ouverts, lorsque vous vous soumettrez à elle, lui parlant avec sincérité de cœur et une entière résignation de toutes vos volontés entre ses mains; j'ajoute à cela que madame votre femme est toute-puissante sur son esprit, et qu'avec une seule larme elle effacera plus de procédures et d'informations que les commissaires de Magnat n'en sauraient faire écrire en huit jours.

Ah! monsieur, me dit-il alors, je crains

que la reine, préoccupée par mes ennemis, n'ait les oreilles bouchées à mes justifications, qu'elle ne croie tout ce que les ministres lui proposeront contre moi. C'est à vous monsieur, lui repartis-je, à connaître premièrement vous-même, et puis ensuite la reine, si vous ne vous pouvez promettre rien de la reine, que vous ne teniez pas votre affaire nette, ou que vos ennemis soient en pleine puissance de vous perdre. Il faut premièrement faire un effort par le moyen de l'affection que la reine a pour votre femme, dont la source, selon mon sentiment, ne se tarira jamais, et si vous voyez que ce moyen ne soit suffisant pour vous empêcher de tomber dans la fosse que vos ennemis ont creusée pour vous y faire précipiter, il faut détourner votre personne de l'occasion, vous mettre en lieu de sûreté, et de loin plaider votre cause ou par écrit ou par avocat.

C'est le meilleur remède aux maladies désespérées ; mais il est très-constant que je ne m'en voudrais servir qu'à l'extrémité et en deux seules occurrences ; l'une si mon affaire était trouble, j'entends criminelle, et encore si étant criminelle, je jugeais que la reine ne m'en pût ou voulût pas tirer ; l'autre

quand

quand même elle ne le serait pas jusqu'à fond, si je croyais que mes ennemis fussent assez puissants pour la rendre telle par leurs artifices, en ces deux cas l'éloignement est le gain de cause, et afin que vous connaissiez quel ami je vous suis, et que je ne vous donne pas des conseils auxquels je n'y prenne bonne part, en cas que vous vous résolviez à ce dernier avis, je m'offre de vous y assister, d'être de la partie et de vous mettre en sûreté, pourvu qu'une prompte résolution nous donne moyen de l'entreprendre, mais aussi de l'exécuter.

Alors le marquis me sembla tout allégé, et après plusieurs grands compliments, me dit par quel moyen nous pourrions mettre ce dernier avis en acte-pratique. Je lui répondis, c'est une chose que vous ne devez tenter qu'à l'extrémité, après une mûre délibération; conseillez-vous-en encore pendant une demi-heure, avec quelqu'autre ami affidé, et s'il ne vous donne point quelqu'autre meilleur expédient, descendez en ma chambre qui est dans la conciergerie, où je vous attendrai avec trois coureurs, vous vous botterez même là; vous et moi avec un des miens irons au galop à la première poste prendre des chevaux,

et serons dans demain dix heures du matin à Amiens, d'où vous me donnerez des lettres à la reine que je lui viendrai rapporter, lui disant que vous avez feint d'avoir une querelle et de vous vouloir servir de moi, ce que j'ai tenu à honneur, que je vous ai pour cet effet accompagné jusqu'à Amiens, où seulement vous m'avez dit le sujet de votre éloignement de la cour, me priant de venir trouver la reine à laquelle je dirai puis les choses nécessaires pour votre raccommodement.

Il approuva cet expédient, lequel il alla de ce pas communiquer au marquis de Cœuvres et à Dolet; lesquels jugeant que s'il s'en allait et qu'ils demeurassent, ils étaient perdus et que sa seule considération et présence les pouvaient sauver, le déconseillèrent de prendre ce parti captieux, disant que je le faisais à dessein de le perdre pour ensuite occuper la place qu'il possédait aux bonnes grâces de la reine qui déjà avait pris grande confiance en moi. Ils le persuadèrent de prendre le premier expédient que je lui avais proposé, qui était de recourir à la reine par le moyen de sa femme; aussi y trouva-t-il toute sorte de douceur et de bonté, joint que monsieur de

Roissy qui avait fait le premier interrogat à Magnat, en fit un rapport favorable; car il était ami particulier de la marquise, et que les deux commissaires Mangot et Masurier les y servirent à souhait; aussi en furent-ils bien récompensés, l'un de la première présidence de Toulouse, et l'autre de celle de Bordeaux.

Le procès fut parachevé à Magnat, les noms du marquis et de la marquise d'Ancre, comme aussi celui de Dolet supprimés dans les procédures, et lui condamné à être roué tout vif; ce qui fut exécuté le jeudi en suivant. Les ministres de l'état qui virent lors combien aisément il était sorti d'une affaire si épineuse, crurent sa faveur beaucoup plus grande qu'elle n'était, firent l'impossible pour se raccommoder avec lui; ce qui leur réussit six semaines après sans m'y comprendre ni parler de moi en sorte quelconque, et ledit marquis s'étant persuadé que je lui avais donné ce conseil pour le supplanter, jugeant sinistrement de mes bonnes et vraies intentions, me quitta tout-à-fait d'amitié, et ne cessa qu'il ne m'eût privé entièrement de l'honneur des bonnes grâces de la reine.

J'ai dit ailleurs comme la bonté du feu

roi Henri IV, l'affection qu'il avait portée au roi Charles IX, et la promesse qu'il avait faite au roi Henri III en mourant, l'empêchèrent de faire exécuter la sentence de mort donnée en parlement contre monsieur le Comte d'Auvergne qu'il confina dans une prison perpétuelle à la bastille ; mais comme les choses de la France n'ont point de durée, il eut quelque dessein de lui rendre sa liberté, lorsqu'il l'eut de faire enlever madame la princesse de Bruxelles; mais il ne le fit point: enfin la reine mère eut pitié de sa longue souffrance, et par l'adresse et la pressante sollicitation du marquis de Portes, il eut peu de jours avant la détention de monsieur le Prince en 1616, sa première liberté, et aussitôt monsieur de Longueville ayant surpris Péronne; il fut envoyé avec quelques compagnies des gardes pour investir ladite ville de Péronne, mais par la prière de monsieur le Prince, monsieur de Longueville la remit ès-mains du roi, et le comte d'Auvergne s'en revint à Paris.

La reine mère en ce même temps créa un conseil de guerre, sur les occurrences des affaires qui étaient lors sur le tapis, pour donner les ordres nécessaires à la levée d'une

armée qu'elle voulait mettre sur pied; elle fit chef de ce conseil le maréchal de Brissac qui était le plus ancien maréchal qui fut lors à la cour, et commanda à messieurs de Montigny, de Praslain, de Schomberg, de Créquy, de la Curée, Saint-Geran, de Vignores, de Chaubaret, Saint-Luc et moi, d'y assister avec le secrétaire d'état de la guerre, et monsieur le président Jannin, et ce conseil se tint par cinq ou six matinées au Louvre, quand monsieur le comte d'Auvergne étant de retour de Péronne, ayant ouï dire qu'il se tenait un conseil de guerre, s'y en vint, prit la première place, et monsieur le maréchal survenant, la trouvant occupée, prit la seconde, et ainsi de suite tous les autres.

Je m'étais amusé à parler à Saint-Geran dans la cour du Louvre, et y arrivâmes que le conseil était déjà assis; ce nouveau président du conseil qui n'aimait pas Saint-Geran ni lui réciproquement, ledit comte, il me dit: Quelle nouveauté est-ceci ? a-t-on tiré de prison ce condamné à mort pour le venir faire présider sur nous ? Par dieu, je renonce au conseil s'il y a un tel président, allons à cette fenêtre et ne nous asseyons point. Je ne me fis pas tirer l'oreille à cela,

et fis signe à monsieur de Créquy qu'il nous vînt trouver, à qui Saint-Geran dit : N'avez-vous point de honte d'être conseiller d'un tel président ? Il est condamné à mort pour avoir attenté à la personne du roi et de monsieur le Dauphin ; il n'a point d'abolition, et il se vient effrontément mettre au haut bout au-dessus d'un maréchal-de-France, lui qui n'y a point d'entrée, si ce n'est en qualité de colonel de la cavalerie légère au-dessous de lui et ce vieux rêveur de monsieur de Brissac, et vous autres ses parents et amis ne l'avez point chassé d'ici ! Par dieu, si je m'y fusse trouvé au commencement, je l'eusse dit hautement et eusse fait beau bruit.

Monsieur de Créquy lui dit qu'il avait raison, mais qu'il n'avait pas voulu commencer la noise, et qu'il ne s'y asseyerait plus. Nous fîmes enfin signe à tous les autres qui se levèrent les uns après les autres, et nous vinrent trouver, et monsieur d'Angoulême nous ayant priés de nous venir rasseoir, nous ne le fîmes point : ainsi voyant qu'il n'y avait plus que messieurs de Brissac et de Villeroi avec lui, ils se levèrent, et tôt après ledit comte d'Auvergne et monsieur de Villeroi étant sortis, nous vînmes tous faire

reproche à monsieur le maréchal de Brissac de ce qu'il avait souffert ledit comte, non-seulement présider, mais entrer dans ce conseil, où il n'y avait que des gens de bien, vrais serviteurs du roi ; que ledit comte criminel, accusé d'avoir attenté contre la personne du feu roi et de monsieur le Dauphin, jugé et condamné à mort, qui n'avait ni justification ni abolition ni rétablissement en sa bonne fâme et renommée, venait tacher et flétrir par sa présence.

Lors ledit maréchal répondit : Il est vrai, messieurs, que, m'étant venu seoir, je l'ai déjà trouvé à ma place, monsieur de Villeroi parlant à lui ; j'ai cru que monsieur Villeroi était venu dire de la part du roi et de la reine qu'ils voulaient qu'il y vînt, et n'ai pas voulu ni osé émouvoir noise, ne sachant pas de qui je serais assisté; mais maintenant que je vois que notre intérêt est commun, si messieurs de Créquy et de Bassompierre qui ont les gardes à pied, messieurs de Saint-Geran et de la Curée qui ont les gardes à cheval, me veulent promettre leur assistance particulière, et vous autres, messieurs, votre approbation, je m'engage de le tuer la première fois qu'il se viendra présenter en ce conseil.

Nous lui promîmes tous de l'assister, messieurs de la garde à cheval l'assurèrent de faire entrer avec eux cinquante gendarmes, et cinquante chevaux-légers, qui le méneraient de là en sûreté hors du Louvre, et nous que nous lui ferions main-forte ensuite, et ainsi il s'en alla résolu de faire l'exécution. Comme il fut parti, monsieur de Praslain me tira à part, et me dit : Ce que monsieur le maréchal de Brissac a proposé de faire est généreux, ce qu'il a désiré de vous autres est convenable, et ce que vous lui avez tous quatre promis et nous aussi, est digne de nous ; néanmoins il est de notre devoir de l'empêcher, et faut que de bonne heure on avertisse la reine, qu'elle prévienne cet inconvénient, défendant au comte d'Auvergne de se trouver en ce conseil, ou le rompant puisqu'elle ne l'a établi que pour faire l'état de l'armée qu'elle veut mettre sur pied ; ce qui a déjà été fait, car nous ferions un grand outrage au roi et à la reine pour cette action, nous hausserions par notre désordre le chevet aux mécontents, et cette affaire pourrait être suivie de la délivrance de monsieur le Prince qui est prisonnier céans.

Je lui répondis que je trouvais son avis

très-bon ; mais que mon âge, la parentelle que j'avais avec monsieur le maréchal de Brissac, et l'intérêt où j'étais embarqué, m'empêchaient d'y pouvoir rien apporter que ce qui serait de l'assistance de monsieur le maréchal de Brissac. Il me repartit qu'il voulait sur ce sujet parler à toute la compagnie, ce qu'il fit à l'heure même, et leur dit : Messieurs, dans la ferme et haute résolution que nous venons de prendre de tuer un prince quasi entre les bras du roi et de la reine, et au milieu de son conseil, nous fortifiant sur ce sujet des gens de guerre que ces messieurs ont sous leurs charges, qui sont destinés à tout autre effet que celui à quoi ils ont offert de les employer, nous n'avons point considéré le roi ni ses intérêts, encore moins l'état des affaires présentes ni le bien du Royaume, à quoi notre entreprise répugne directement : je persiste en l'avis et la résolution commune, que si le comte d'Auvergne revient prendre place au conseil, lui qui est condamné à mort pour les qualités contenues dans son arrêt, et dont il n'est par aucun acte qui paraisse déclaré innocent, ni absous ni rétabli en sa bonne fâme et renommée, nous nous y coopposions et con-

tribuions même notre propre vie au dessein de monsieur le maréchal de Brissac.

Mais il me semble à propos de faire prévenir deux choses à cette exécution ; l'une de faire avertir le comte d'Auvergne, que nous ne le pouvons, devons ni voulons souffrir en notre compagnie à ce conseil, s'il ne fait précédemment par une cassation d'arrêt, abolition ou déclaration, remettre sa bonne fâme et renommée en l'état qu'elle était auparavant sa condamnation ; et je m'assure qu'il s'en abstiendra, et qu'il est venu en ce conseil sans dessein de supplanter monsieur le Maréchal, ni de nous offenser par sa présence ; je suis d'avis aussi que l'on avertisse la reine avec tout respect et devoir, de l'affront que cette compagnie reçoit sur ce sujet, et je me promets aussi, ou qu'elle lui défendra de se trouver à ce conseil, ou qu'elle rompra ce conseil, puisque le sujet pour lequel il a été établi cesse maintenant, que l'état de l'armée a été conclu et arrêté; ainsi nous éviterons un mal qui en peut causer à l'état, et ne ferons une action assez basse à mon avis, de tuer ou pour mieux dire, assassiner un homme qui n'y pense pas, sans défiance et peut-être sans épée, dans le Louvre, le roi et la reine sa mère

y étant, et pouvant même voir l'outrage que nous ferons à leur dignité et à leurs personnes.

Toute la compagnie s'arrêta à ce second avis, et je fus chargé par elle d'en porter la parole à la reine; ce que je fis avec le plus de retenue qu'il me fut possible : la reine s'imagina que c'était une cabale en faveur du prompt retour de monsieur de Guise, et me dit ces mots : Ces messieurs pensent en brouillant les cartes m'obliger plutôt de faire revenir monsieur de Guise et ses frères : mais il ne me connaissent pas, ce n'est pas par ces procédures qu'il me faut avoir, et bien je romprai le conseil, et ferai donner une abolition au comte d'Auvergne ; ce qui fut fait vers la fin du mois de septembre 1614; le roi fut en Parlement à Paris se déclarer majeur, et depuis ce temps cessa la régence de la reine sa mère, qui continua néanmoins à gouverner le Royaume sous le nom de roi, lequel avait une affection particulière pour l'aîné des Luines.

Ce fut lors que trois de ces domestiques suivirent au dessein de le gouverner, qui étaient Courtanvault, Termes et la Rochefoucault, ces deux premiers gentilshommes

de la chambre, et ce dernier maître de la garde-robe; à ce dessein s'opposait l'ardente affection du roi vers Luines, qui leur sembla aisée à étouffer par le moyen du maréchal de Souvray, gouverneur du roi, et père de Courtanvault, qui défendit à Luines de se plus approcher du roi, dont il fut fort étonné; et le roi affligé jusqu'à en jeter des larmes; Luines eut recours au maréchal d'Ancre, entre les bras duquel il se jeta pour le maintenir près du roi, et lui embrassa cette occasion, qu'il savait être agréable au roi, et qui en même temps reculait de la faveur de sa majesté ces trois jeunes hommes qui lui étaient suspects, et s'imagina aussi qu'il manierait mieux à sa volonté Luines, homme de peu, et qui lui serait obligé de sa fortune, de sorte qu'en même temps il le fit rétablir par la reine mère auprès du roi, et lui fit encore donner le gouvernement d'Amboise, accordé en place de sûreté par le traité de Sainte-Menehould à monsieur le Prince, jusqu'à la tenue des états qui se tenaient lors.

Mais comme les plus avisés conseils ne sont pas ordinairement ceux qui réussissent le mieux, Dieu voulant nous faire voir la

faiblesse de notre jugement et sa toute-puissance, ce qu'il avait établi pour sa conservation, fut la cause de sa ruine ; car Luines, confirmé en grâce et agrandi par ce gouvernement d'Amboise, se mit premièrement en une très-forte assiette auprès du roi, puis se voyant affermi dans ses bonnes grâces, ne se contentant de sa faveur présente, et impatient d'attendre l'avenir, se proposa de faire secouer au roi le joug de la reine sa mère, et puis ensuite le mettre sous le sien, par la puissante faveur qu'il avait auprès de lui.

Pour cet effet, n'osant du premier coup et ouvertement attaquer la reine mère que le roi respectait infiniment, et à qui il rendait une parfaite obéissance, il décria le maréchal d'Ancre, et le fit être en horreur au roi ; puis lui faisant voir que ledit maréchal était tout-puissant vers elle, et que sous son autorité il gouvernait tout, il lui fut aisé de persuader à ce jeune prince qui n'avait pas encore acquis la connaissance des affaires, qu'il n'y avait aucun moyen pour lui de régner, qu'en détrônant cet insolent et malvoulu favori de la reine sa mère, que cela lui acquerrait une louange immortelle et

la bienveillance de ses sujets qu'il aurait délivrés de servitude de ce cruel tyran ; qu'il le fallait donc faire prendre prisonnier, et le mettre en parlement, qui lui ferait infailliblement trancher la tête ; mais en cas qu'il fît résistance, parce qu'il était toujours bien accompagné, il le faudrait tuer.

Le roi s'accorda à tout ce que Luines voulut, l'exhortant seulement de bien prendre ses mesures et de ne point faillir son coup ; qu'au reste il lui en laissait tout le soin : sûr cela Luines commença à former son dessein, y étant animé par les grands fourbes, et plus méchants hommes du siècle, qui s'étaient insinués dans sa confidence par ses pernicieux conseils ; ceux-là étaient le colonel Dornano qu'il tenait son ami, qui au commencement n'y allait pas à mauvaise intention, mais enfin se laissa emporter au courant de l'eau par Modène, autrefois suivant du jeune Maugeron, et qui était fils d'un mariage clandestin de la grand'mère de la marquise de Montlorf sa femme.

Luines avait pour ses principaux conseillers outre ce Modène, qui s'ingérait fort, un certain Tronçon que lui donna Deagen, premier commis de Barbins, contrôleur-général

des finances ; ce Deagen trahissait son maître et rapportait à Luines tout ce qu'il pouvait découvrir de lui et en inventait. De plus un autre du Fey grand traître, qui avait été autrefois joueur de luth de monsieur de Créquy, puis s'était fait agent des ordinaires du roi ; Marsillac fut aussi donné à Luines par Tronçon, qui était un homme de peu, autrefois suivant de Rochefort, qu'il trahit, et pour ce sujet, Rochefort lui donna quelques coups d'épée et de bâton.

La reine mère ayant pris cet espion en sa protection, elle lui permit de sauter Luines pour découvrir ce qu'il verrait de lui contre son service ; et ce Marsillac, double fourbe, trahissait la reine pour Luines, et assurait la reine qu'il ne se passerait rien à son préjudice, dont elle ne fût ponctuellement et à temps avertie, sur quoi la reine se reposait ; Luines avait aussi pour confident Montpouillau, un des fils du sieur de Laforce, et ne lui celait rien ; mais le plus détestable de tous, et le plus âpre boute-feu de cette méchanceté, fut un prêtre nommé Travail, Dauphinais, suggéré et mis en avant par Deagen.

Cet homme avait été vingt-cinq ans ca-

pucin, sous le nom de Père-Hilaire ; ce fut lui qui alla accuser à Rome le cardinal Monopoli, dont ledit cardinal mourut de regret ; son nom et son renom sont amplement décrits dans les lettres du cardinal Dossat avec ces sept conseillers ; l'affaire de perdre le maréchal d'Ancre et décréditer la reine mère, de donner au roi le maniement de son état, et de mettre Luines sur le trône d'une suprême faveur, fut premièrement émue et agitée, puis enfin fut terminée et résolue.

Comme ils n'étaient pas propres à l'exécuter, ils s'avisèrent de se servir de Vitry capitaine des gardes, homme résolu, puissant par sa charge et propre à cette exécution, qui d'ailleurs était mal-voulu de la reine pour avoir été remarqué par elle se moquant d'elle avec monsieur de Retz qui lui tirait la langue, après que la nouvelle fut venue de la prise de Péronne par monsieur de Longueville peu de temps avant la détention de monsieur de Prince, et Vitry n'était pas ignorant de la haine que la reine lui portait, ce qui le fit promptement résoudre d'accepter la proposition qui lui fut faite par Luines et d'offrir de l'exécuter, pourvu que le roi lui commandât, à qui pour l'animer on proposa

proposa premièrement de se retirer à Amboise et d'y appeler ses bons serviteurs à son aide, puis ensuite de s'aller jeter à Soissons entre les bras de monsieur Dumaine.

Même on lui envoya parler pour savoir s'il recevrait le roi en cas qu'il se retirât près de lui pour fuir la tyrannie du maréchal d'Ancre; enfin le plus expédient fut de le faire tuer, proposant seulement au roi de le prendre prisonnier si ce n'était qu'il fît résistance; cette résolution prise, Luines donna quatre hommes de main en qui il se fiait, qui étaient Tarault, neveu de Saint-Paul et un des quarante-cinq qui tua le feu duc de Guise, Boyer, jeune provençal, Estouray, Gesme un autre homme méchant et perdu, et Galleteau, sergent au régiment des gardes qui s'était donné à Luines.

Quant à Vitry, il fit participant de l'affaire son frère, le Hallier son beau-frère, Persan et un exempt des gardes en qui il se fiait fort nommé Guichaumont. Il fut donc conclu que l'exécution s'en ferait le lundi 24 Avril 1617, parce que s'ils retardaient davantage, le maréchal d'Ancre devait partir le lendemain, pour s'en aller en Normandie, et que l'on ne savait quand il en pourrait revenir,

cependant Marsillac entretenait la reine mère contre Luines.

Le samedi 22 Avril, il lui dit qu'il découvrait les desseins que l'on avait sur la personne du maréchal d'Ancre, desquels il répondait à la reine qu'elle saurait par lui le particulier dans le mardi en suivant, et qu'elle s'en reposât sur lui; ce que ce traître faisait à dessein que, si l'affaire était découverte, il pût dire qu'il en avait dit les premières nouvelles à la reine, et en cas que non, elle ni le maréchal n'entrassent en aucune défiance. Ainsi le lundi matin, le colonel Dornano, Cadenet, Montpouillau et Luines demeurèrent auprès la personne du roi, et Vitry se promenait cependant avec vingt de ses gardes, et les susnommés dans la salle des Suisses, ayant fait tenir des sentilles pour l'avertir, quand le maréchal entrerait au Louvre; le roi avait dit à Corneillau, lieutenant de la porte, que dès que le maréchal serait entré on la fermât sur lui; ce qui fut exécuté sur les dix heures, après que ledit maréchal fut entré au Louvre, lequel lisait une lettre, quand il fut abordé de cette troupe: Vitry, soit par ardeur, soit par inadvertance, l'outre-passa; mais Güichaumont, puis le Hallier

sans lui dire autre chose, lui donnèrent chacun un coup de pistolet, puis d'autres ensuite.

Il tomba roide mort au coin du Pont, à l'entrée; puis ensuite cette troupe rentra dans la cour du Louvre, criant vive le roi, comme firent aussi ceux qui se trouvèrent dans la cour, partie de crainte, partie de zèle; à l'affaire ce prêtre Travail tira une épée qu'il avait cachée, et criait vive le roi à toute outrance, et le roi s'étant mis sur la fenêtre de son cabinet, remercia les exécuteurs; ensuite de quoi, Vitry fut dans la salle des gardes de la reine mère, lesquels il fit sortir du Louvre, et y mit des gardes du roi en leur place, puis envoya passer des Suisses, avec des haches, dans le jardin de la reine mère, qui coupèrent le pont qui y entre de son cabinet.

Le roi aussitôt s'en alla dans sa galerie, monta sur un jeu de billard qui y était pour y être mieux vu de la foule qui y accourait, envoya aussitôt chercher le garde-des-sceaux Duwair, le président Jannin et monsieur de Villeroi, et commanda à Mangot, garde-des-Sceaux qui était accouru au bruit; de rendre les sceaux à monsieur Duwair;

on donna des gardes à Barbins, et le roi envoya le colonel Dornano au parlement, pour faire savoir que ce qui s'était passé était par son commandement.

Aussitôt que le maréchal fut tué, et que la reine mère en fut certaine, elle envoya madame de Gercheville prier le roi de venir la trouver, qui lui manda qu'il le ferait après avoir donné ordre à ses affaires; puis mesdames de Conti et de Guise étant accourues à elle, elle pria madame la princesse de Conti d'aller trouver le roi, de sa part, pour savoir s'il trouverait bon qu'elle le vînt voir; elle ne put parler au roi, mais Luines lui dit qu'elle fît savoir à la reine qu'elle se contînt où elle était, lui assurant que le roi la traiterait en mère, et qu'il serait toujours son bon fils. Madame la princesse de Conti vint rapporter cette réponse à la reine, et demeura avec elle bonne partie du jour pour la consoler; puis le soir, voulant retourner la voir, on ne la voulut laisser entrer, ni depuis, jusqu'au jour qu'elle s'en alla à Blois.

Le roi dépêcha ce même jour au chancelier de Sillery et à Puisieux son fils, pour les faire revenir servir à leurs charges; il

envoya aussi donner avis aux duc de Guise et d'Angoulême, qui commandaient ses armées de Champagne, et au maréchal de Montigny, qui assiégeait Nevers, de ce qui s'était passé; et fit de même aux ducs de Nevers et Dumaine, contre qui ses armées étaient en guerre; quant au corps du maréchal d'Ancre, après avoir demeuré quelque temps sur le pont du Louvre, au même lieu où il avait été tué, Corneillau, lieutenant de la porte, le fit traîner dans la porte prochaine, contre un degré, et le fouillant, il trouva dans ses poches pour dix-sept cent mille livres de promesses qu'il porta au roi; sa femme fut arrêtée prisonnière dans sa chambre, au Louvre, et le corps du maréchal enseveli et porté en terre sans cérémonies, à Saint-Germain-de-l'Auxerrois, d'où le lendemain quelques laquais le vinrent déterrer, et le traînèrent avec mille outrages par toute la ville de Paris, et ce même jour Vitry fut fait maréchal-de-France.

Après que le vingt-quatrième avril on eut ôté les gardes de la reine, et mis à leur place celles du roi, que son pont pour aller de son cabinet au jardin eut été rompu, et que mesdames Conti et de Guise furent

retirées d'auprès d'elle, on ne permit plus à personne de la voir, qu'aux domestiques qui y étaient nécessaires ; messieurs Dornano et le président Jannin eurent charge de conférer avec elle, et monsieur de Lusson, pour résoudre de ses affaires de son partement de la cour et du lieu de sa demeure.

Après plusieurs allées et venues, il fut arrêté que le mardi deuxième de mai, la reine mère et le roi se verraient, qu'ils se diraient certaines choses qui furent mises par écrit et rien plus ; que les trois Luines, pourraient aussi voir et parler à la reine, mais non Vitry, ni le Hallier, qu'elle tiendrait avec elle, et se servirait de monsieur de Lusson ; qu'elle partirait le même jour pour aller à Blois, dont elle ne bougerait sans le consentement du roi ; qu'elle y serait accompagnée par la compagnie des chevaux-légers du roi, et la Curée qui la commandait ; et qu'elle jouirait de tout ce qui lui appartenait, de douaire, de rapport, de mariage et des dons que le roi son Seigneur lui avait faits ; que le roi lui entretiendrait ses gardes lui paierait les dettes qu'elle pouvait avoir jusqu'à ce jour, dont il fut donné un état, et outre ce, certaine pension.

Le mardi venu, le roi se leva avec le jour; et après avoir ouï messe, s'en alla aux Tuileries, d'où il revint sur les huit heures en son cabinet du conseil, où il était attendu par le chancelier, le garde-des-sceaux, Vileroi, Jannin, Puisieux, Luines et Vitry, et Dornano, avec lesquels, nous présents, il lut ce qu'il devait dire à la reine sa mère, et ce qu'elle dirait aussi; puis se vint mettre sur le balcon, proche de la chambre de la reine, où il demeura plus de deux heures à regarder charger les bagages de la reine sa mère et de sa suite, puis alla dîner, et revint aussitôt au même lieu, ayant à ses deux côtés le maréchal de Vitry et Luines.

Puis sur les trois heures après midi, Cadenet lui étant venu dire que la reine l'attendait, il descendit par le degré de l'antichambre de la reine; on avait précédemment envoyé les ordres du roi et les affidés de Luines se tenir dans la chambre des gardes, on avait fait sortir tout le monde de la chambre où la reine le devait voir, et la Curée et le colonel Dornano étaient auprès de la reine, avec qui il n'était resté que deux ou trois de ses domestiques, et ses femmes.

Les dames et princesses avaient eu permission de la venir voir, et quelques-unes la suivirent; les autres demeurèrent en son cabinet. Il entra, devant le roi, deux exempts, la Roche-Guyon, Montpouillau, et les trois Luines; puis comme sa majesté entra, la reine sa mère, qui tenait entr'ouverte la porte de ce passage qui va de sa chambre en son antichambre, l'ayant apperçu s'en vint à lui, et se rencontrèrent au milieu de l'antichambre.

Dès que la reine vit le roi, elle fondit en larmes, et ayant son mouchoir devant ses yeux et son évantail au-devant de son mouchoir, comme elle eut approché le roi sans lui rien dire, elle le mena à la fenêtre qui regarde vers le jardin; monsieur de Chevreuse et moi seuls entrèrent après le roi, le maréchal de Vitry et le Hallier étant demeurés à tenir la porte de l'antichambre ainsi qu'il était convenu; quand les larmes de la reine lui eurent pu permettre de parler, elle lui dit ces mêmes mots: Seigneur, je viens prendre congé de vous, étant très-marrie de n'avoir gouverné votre royaume pendant ma régence et mon administration plus à votre

gré que je n'ai fait ; je vous assure néanmoins que j'y ai apporté toute la peine et le soin qu'il m'a été possible, et vous supplie de me tenir toujours pour votre très-humble et très-obéissante mère et servante.

A quoi le roi répondit : Madame, je vous remercie très-humblement du soin et de la peine que vous avez pris en l'administration de mon royaume, dont je suis satisfait et vous en suis obligé ; je vous supplie de croire que je serai toujours votre très-humble fils ; et comme le roi se présenta pour prendre congé d'elle et la baiser comme il avait été concerté, elle lui dit de plus : Mon fils, je m'en vas et vous supplie d'une seule grâce en partant que je me veux promettre que vous ne me refuserez pas, qui est de me rendre Barbins mon intendant, si, comme je le crois, ne vous en voulez servir. Le roi qui ne s'attendait pas à cette nouvelle demande et qui n'avait pas consulté ce qu'il lui devait répondre, la regarda, la bouche ouverte, sans lui dire un mot ; elle continua de lui dire : *Signor*, ne me refusez point cette seule prière que je vous fais.

Il continua de la regarder sans répondre, ne nous voulut parler ni regarder, ce qui fit

qu'alors elle ajouta : Peut-être est-ce la dernière que je vous ferai jamais, et puis voyant qu'il ne lui voulait rien répondre, elle lui dit : Or sus, et se baissant le baisa ; le roi fit une révérence assez profonde, puis tourna le dos ; alors Luines vint prendre congé de la reine, à qui il dit quelques paroles que je ne pus entendre, ni celles que la reine lui répondit, si fis-je bien celles qu'après lui avoir baisé la robe, elle ajouta qu'elle avait fait une prière au roi de lui rendre Barbins, et qu'il lui ferait service agréable et singulier plaisir de procurer que le roi lui accordât cette requête qui n'était pas si importante qu'elle lui dût refuser ; comme Luines voulait répondre, le roi cria cinq ou six fois : Luines ! Luines ! et lors Luines faisant voir à la reine qu'il était forcé d'aller après le roi, le suivit.

Le roi retiré, la reine s'appuya contre la muraille qui est entre les deux fenêtres, pleurant amèrement ; monsieur de Chevreuse et moi lui baisâmes la robe, tout ce qui était en l'antichambre, pleurait aussi ; mais ou l'abondance des larmes l'empêcha, ou bien elle ne voulut pas nous parler ; je lui baisai encore une fois la robe, mais elle ne me vit et voulut voir non plus que la première fois. Le roi monta

chez la reine sa femme, et se tint sur le même balcon, où il avait été le matin, jusqu'à ce que la reine fût sortie du Louvre; puis il courut dans sa galerie pour la voir encore passer sur le Pont-neuf.

Quoi fait, il monta en carrosse et s'en alla demeurer quinze jours au bois de Vincennes, parce que plusieurs ont blâmé monsieur le duc de Retz d'avoir quitté le parti de la reine mère, sans sujet et dans une mauvaise saison, et de s'être retiré du pont de Sé, lorsqu'il a vu les ennemis le venant attaquer.

Je dirai quelque chose qui est venu à ma connaissance qui fera voir que cette retraite n'est point provenue de lâcheté; ce seigneur étant très-courageux et vaillant, mais par malheur, pour avoir voulu être trop fin et habile; quand monsieur le duc de Retz vint trouver la reine mère, à Angers, et se jeter dans son parti, messieurs le cardinal de Retz et Schomberg eussent couru fortune d'être tout-à-fait décrédités et ruinés s'ils eussent eu affaire à une autre personne que le duc de Luines, qui n'avait pas le naturel mauvais et était indulgent à ses amis.

Plusieurs même crurent que ledit duc de Retz n'avait point quitté le service du roi, sans leur participation, et que comme personnes fines et habiles, ils avaient songé d'avoir un appui, de quelque côté que les affaires penchassent ; ce fut néanmoins sans leur su et aveu qu'il s'embarrassa dans le parti de la reine mère, et ils firent l'impossible premièrement pour le témoigner au roi et au duc de Luines ; secondement pour l'en retirer et le ramener à son devoir : pour ce ils lui dépêchèrent un gentilhomme de Touraine, nommé Villiers, domestique du cardinal de Retz, pour lui persuader de laisser, avec considération et raison, un parti où il s'était jeté avec précipitation et folie ; mais lui, qui était généreux, leur manda que puisqu'il s'y était engagé, il y courrait toute la bonne et mauvaise fortune de la reine, et qu'il mourrait plutôt mille fois que de faire une action qui lui pût être reprochée ; qu'il espérait que les députés que le roi avait envoyés vers elle, pourraient faire un bon accommodement ; que si Dieu nous faisait à tous cette grâce, il leur assurait qu'il ne s'engagerait à l'avenir à d'autre parti qu'en celui du roi, et qu'il se détacherait d'avec la

reine aussitôt après qu'elle aurait fait la paix.

Sur ces entrefaites, le roi prit Caen, et la négociation de la paix s'évanouit fort; monsieur de Luines, qui était conseillé de détruire le parti autant qu'il lui serait possible, traitait avec les particuliers et assura le cardinal de Retz et Schomberg, que si monsieur de Retz n'entrait point dans le traité de la reine, mais s'en retirait avant la paix, le roi n'oublierait pas seulement la faute présente, mais qu'il lui ferait de grands biens et honneurs à l'avenir; ils renvoyèrent le même Villiers lui porter ces nouvelles propositions.

J'étais arrivé avec une armée que j'amenais au roi, des frontières de Champagne, et ayant pris mon quartier à Guésullart, je vins trouver le roi au Mans, qui me reçut mieux que je ne méritais, et m'ayant mené chez le duc de Luines, qui était enfermé avec monsieur le Prince, cardinal de Retz et Schomberg, comme je parlais au roi et au duc de Luines, à une fenêtre, ledit cardinal lui vint dire que Villiers était revenu et lui portait bonnes nouvelles; le duc lui dit: Il n'y a point de danger de les dire devant monsieur de Bassompierre; lors je fis

entrer Villiers, qui dit au roi et au duc que monsieur de Retz lui avait donné parole que la première occasion qu'il verrait favorable de se retirer de la reine avec son honneur, il le ferait, et que monsieur le cardinal pouvait donner cette parole au roi et à monsieur de Luines.

Trois jours après, comme nous nous présentâmes au pont de Sé, messieurs de Vendôme, de Nemours et le grand prieur sortirent avec la cavalerie des retranchements que monsieur de Retz vint border avec mille six cents hommes qu'il avait; mais comme Marillac fut venu leur dire que l'on se gardât bien de tirer les premiers, parce que la paix était faite, lors monsieur de Retz prit sujet de s'offenser de ce que la reine l'avait conclue sans lui en faire part, se mit à jurer et détester, et fit battre aux champs; il contraignit même Betancourt de lui faire ouvrir la porte de la ville; mais quand il vit que nous ne nous moquions pas, il pensa désespérer de ce que sa sagesse lui tournait blanc.

FIN.

Ouvrages qui se trouvent chez le même Libraire.

	liv.	s.
Méthode Analytique pour l'étude de la langue française, par *Rémézy*, deuxième édition,	1	10
La Richesse des Nations, 4 vol. *in*-8.°, par *Adam Smith*,	15	
Abrégé de la Géographie de *William Guthrie*, 1 vol. *in*-8.°	5	
Arithmétique décimale, 1 vol. *in*-8.°	3	
Intérêts de l'Europe et de l'Allemagne, 1 vol. *in*-8.°	3	
Suite du Cimetière de la Madeleine, 3 vol. *in*-12, fig.	6	
Scelta delle novelle di Francesco Soave, 1 vol. *in*-12,	1	10
Camille et Agathe, fig. 1 vol. *in*-12,	1	10
Edgar, 2 vol. *in*-12, fig.	3	

Le Prêtre, 1 vol. *in*-12, fig. 1 10

L'Enfant du Mardi gras, 1 vol. *in*-12, fig. 1 10

L'Enfant Jésus, 1 vol. *in*-18, fig. 15

Sous Presse:

Histoire du Christianisme dans les Indes Orientales, revue et augmentée de notes, par M.r l'abbé *Sicard*.

Dictionnaire Chronologique.

Voyage en Hollande.

542240